



RAPPORT DE GESTION 2019



Préavis municipal n° 1271/2020

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2019

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion durant l'année 2019.

Les dicastères sont répartis de la manière suivante :

Administration générale, Finances et Gérances	Jacques-André Conne	Syndic
Aménagement du territoire et bâtiments	Pierre-Alexandre Schlaeppli	Municipal
Travaux et Domaines, Services Industriels et Informatique	Charles Monod	Municipal
Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses	Claire Glauser	Municipale
Sécurité et Mobilité	Kilian Duggan	Municipal

TABLE DES MATIÈRES

MUNICIPALITÉ.....	7
RÉPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION.....	8
CONSEIL COMMUNAL.....	11
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	19
ORGANISATION ET ACTIVITÉS PRINCIPALES.....	20
INFORMATIQUE.....	37
TOURISME.....	39
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET JEUNESSE.....	41
AFFAIRES SOCIALES.....	42
JEUNESSE.....	46
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.....	52
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	57
QUARTIERS SOLIDAIRES.....	58
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.....	61
FINANCES ET GÉRANCES.....	71
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS.....	75
ADMINISTRATION.....	76
URBANISME.....	89
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	92
BÂTIMENTS COMMUNAUX.....	97
TRAVAUX ET DOMAINES.....	117
DOMAINE VITICOLE.....	118
FORÊTS COMMUNALES.....	123
PONTS ET CHAUSSÉES.....	129
ÉTUDES ET AVANTS-PROJETS.....	133
PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS.....	135
PARCS ET PROMENADES.....	137
COURS D'EAU ET PORTS.....	139
SPORTS ET LOISIRS.....	140
RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION.....	143
ORDURES MÉNAGÈRES.....	147
VOIRIE.....	151
BUREAU TECHNIQUE.....	157
MOBILITÉ.....	159
ADMINISTRATION.....	160
PROJETS DE MOBILITÉ INTERCOMMUNAUX.....	161
DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS.....	163
RENFORCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS.....	165
RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN MOBILITÉ DURABLE.....	169
VÉHICULES INDIVIDUELS MOTORISÉS.....	172
PROJETS DE COMMUNICATION.....	173

TABLE DES MATIÈRES

SERVICES INDUSTRIELS.....	177
TÂCHES ET ORGANISATION.....	178
MANIFESTATIONS.....	181
ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	182
EXPLOITATION.....	186
CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN.....	188
CONSOMMATION D'EAU.....	194
CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.....	197
POLICE.....	201
ORGANISATION.....	202
POLICE ADMINISTRATIVE.....	204
PORT.....	207
PLAGE.....	208
PARKINGS.....	209
CIMETIÈRE.....	213
RÉSEAU ROUTIER.....	214
SERVICE DU FEU.....	217
ORGANISATION.....	218
PERSONNEL.....	219
ACTIVITÉS.....	223
FORMATION.....	227
PROJETS.....	228
CONCLUSIONS.....	233

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DIRECTIONS

Législature 2016-2021 | 01.01.2019 - 31.12.2019

En 2019, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence	Jacques-André Conne, Syndic	
Vice-présidence :	Pierre-Alexandre Schlaeppli	01.01.2019 - 30.06.2019
	Kilian Duggan	01.07.2019 - 16.12.2019
	Claire Glauser	17.12.2019 - 31.12.2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET GÉRANCES	Jacques-André Conne	Syndic
Suppléant	Le/la vice-président/e en charge	

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS	Pierre-Alexandre Schlaeppli	Municipal
Suppléant	Charles Monod	Municipal

TRAVAUX ET DOMAINES, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE	Charles Monod	Municipal
Suppléant	Pierre-Alexandre Schlaeppli	Municipal

AFFAIRES SOCIALES, CULTURE JEUNESSE ET PAROISSES	Claire Glauser	Municipale
Suppléant	Kilian Duggan	Municipal

SÉCURITÉ ET MOBILITÉ	Kilian Duggan	Municipal
Suppléante	Claire Glauser	Municipale

Secrétaire municipal Denys Galley

Secrétaire municipal adjoint Georges Croisier

ORGANISATION

Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2019, elle a tenu 43 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- l'incidence de la LAT sur l'aménagement du territoire communal (création de zones réservées) + révision partielle du Plan général d'affectation communal (PGA);
- le plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux;
- le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et la requalification de la route de Lavaux (PP7);
- l'étude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »);
- la mise au concours du projet du futur Collège de La Combe;
- les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire;
- la mise en service du guichet cartographique public;
- la révision du règlement du port;
- la fusion de l'ORPC Lavaux;
- l'achat de la parcelle Buche 197 au Grand-Pont;
- l'achat des parcelles DIMAB;
- les travaux de l'autoroute A9;
- les travaux CFF au tunnel Bertholod;
- la desserte TL Nord-Sud;
- la mise en place de la nouvelle identité visuelle - nouveau logo;
- la cartographie en libre-service des stationnements pour personnes à mobilité réduite;
- l'aménagement des stationnements vélos dans le bourg;
- la mobilité douce, mobility, vélo;
- la création d'une ligne Pédibus;
- le plan canicule;
- la charte pour l'égalité salariale entre hommes et femmes;
- le marché du samedi - nouveau concept;
- la campagne de communication « Maîtrisons notre avenir »;
- l'arrêté d'imposition - RIE III;
- le régime de stationnement, la circulation et la limitation de vitesse;
- l'opposition de la commune au projet de l'OFROU;
- l'élection complémentaire à la Municipalité;
- le réaménagement de la route des Monts-de-Lavaux;
- le réaménagement du chemin du Mâcheret;
- le remplacement de la pelouse synthétique du terrain de football du Grand-Pont;
- le plan quinquennal de l'entretien des routes;
- le nouvel écopoint au quartier des Brulées;
- les réponses aux divers postulats;
- une sommation pour reconstruire des murs de vignes;
- l'inventaire des ouvrages de franchissement;
- le renouvellement du personnel de la voirie;
- le remplacement du moteur chaleur force à la STEP;
- l'examen des subsides aux manifestations (Festi'Lu, Concert dans les Vignes) - politique culturelle;
- la création de boîtes à livres dans les anciennes cabines téléphoniques de Swisscom;
- le soutien d'un film documentaire sur Walter Mafli;
- la poursuite du projet des Quartiers Solidaires;
- la reconduction du projet « Français en jeu »;
- FSEJ, nouveaux statuts, représentation de la Municipalité et prêt pour l'extension de la garderie de la Toffeyre;
- le financement des activités hors bâtiments scolaires;
- la poursuite du projet Open Sunday.

Relations avec le Conseil communal

En 2019, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 13 préavis municipaux
- 17 communications municipales

Manifestations - Représentations

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocations politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Commune. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à plusieurs événements ayant lieu à Lutry.

Ci-après, les événements les plus importants auxquels l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

4 mai et 5 octobre	Visites guidées à l'intention des nouveaux habitants, 45 personnes environ par date ;
4 et 5 mai	Journées de l'énergie en collaboration avec les SI de Lausanne ;
8 mai	Réception pour les nouveaux habitants ayant pris domicile en 2018, 731 invitations envoyées, 95 participants Réception des jeunes citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers, 120 invitations envoyées, 28 participants ;
25 mai	Visite de la commune par la Commission de gestion,
15 juin	Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Cossonay et région ;
1er août	Fête nationale, avec cortège et discours ;
30 août	Croisière organisée tous les deux ans sur un bateau CGN pour les jeunes Lutriens âgés de 18 à 25 ans, 885 jeunes invités, 153 participants ;
27 au 29 septembre	Fête des vendanges ;
4 décembre	Loto des aînés, organisé par la commune à la salle du Grand-Pont, 2'278 invitations envoyées, 280 participants ;
7 décembre	Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage ;
13 décembre	Souper annuel du personnel communal au Collège de la Croix-sur-Lutry, 80 participants.

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2016 - 2021

Conseillers en activité au 31 décembre 2019 - Président : Alain AMY

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX - 43 SIÈGES

- Aeby Patrick
- Aeby Vincent
- Alber Cédric
- Barone Pascal
- Bircher Jakob
- Blanc Etienne
- Bohren Andreas
- Bongard Benoît
- Buche Olivier
- Buche Thierry
- Burdet Magali
- Butty Nicole
- Chaperon Yves
- Chappuis Charles
- Christinat André
- Clerc Charlotte
- D'Agostino Alfredo
- Dewarrat Xavier
- Fouvy Laurent
- Gregoir Bruno
- Hagin Bernard
- Jayet Jean-Daniel
- Krayenbühl Sylvain
- Labbé Garance
- Leuba Jean-Samuel
- Luescher Frédéric
- Martin Philippe
- Métraux Pascal
- Mingard Philippe
- Monod Michel
- Moser Camille
- Paschoud Olivier
- Paturel Jacques
- Ricci Bovier Claudia
- Robert Pierre
- Rod Fabrice
- Rod Sébastien
- Rodieux Olivier
- Sandoz Philippe
- Sordet Philippe
- Sutter Patrick
- Tarin Xavier
- Wohlhauser Aurélie

PARTI SOCIALISTE ET INDÉPENDANTS DE GAUCHE - 14 SIÈGES

- Aguet Denis
- Amy Alain
- Badoux Nicole
- Desales Catherine
- Gretilat-Bahon Françoise
- Houssin Céleste
- Liechti André
- Perrottet Catherine
- Rappaz Mical
- Rossi Marie-Claude
- Schaer Cédric
- Weber Claude
- Weber-Jobé Monique
- Wirth Marc-Eric

LES VERTS - 11 SIÈGES

- Bellon Racine Chantal
- Bonjour Pierre
- Cottet Gilles
- Delaunay Yorick
- Laesslé Melaine
- Lanzrein Christian
- Moroszlay Sylvie
- Notz Rose-Marie
- Rossier Buri Kristin
- Roulet Dominique
- Silauri Alessandra

INDÉPENDANTS ET VERTS LIBÉRAUX - 9 SIÈGES

- Blondel Antoine
- Bridel Olivier
- Chapuisat Jean-François
- Freudenthaler Cindy
- Hofer Vincent
- Paschoud Ludovic
- Pittet François
- Sudan Raymond
- Wolfensberger Guy

UDC UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE - 8 SIÈGES

- Cedraschi Darel
- Kuonen Axel
- Ochs Daniel
- Perret Claude-Albert
- Pilloud Jean-Marc
- Roussy Corinne
- Sonderegger Christophe
- Sulzer Rémy

Bureau du Conseil communal au 31.12.2019

Président	Alain Amy
1er vice-président	Cédric Alber
2e vice-présidente	Cindy Freudenthaler
Secrétaire (hors-conseil)	Maria-Pilar Brentini
Secrétaire suppléant	Guy Wolfensberger
Scrutateurs	Christophe Sonderegger et Benoît Bongard
Scrutateurs suppléants	Aurélie Wohlhauser et Pierre Bonjour

Commission de gestion 2020 (exercice 2019)

Présidente	Alessandra Silauri
Membres	Benoît Bongard Charlotte Clerc Xavier Dewarrat Jean-Marc Pilloud Mical Rappaz Pierre Robert Xavier Tarin Marc-Eric Wirth Aurélie Wohlhauser Guy Wolfensberger

Commission des finances

Président	Etienne Blanc
Membres	Denis Aguet Magali Burdet Charles Chappuis Sylvain Krayenbühl Camille Moser Rose-Marie Notz Ludovic Paschoud Rémy Sulzer Patrick Sutter Claude Weber
Délégué municipal	Jacques-André Conne, Syndic

Commission des affaires immobilières

Président	Jean-Samuel Leuba
Membres	Pierre Bonjour Nicole Butty Bernard Hagin Olivier Paschoud Jean-Marc Pilloud François Pittet Sébastien Rod Marie-Claude Rossi
Délégué municipal	Jacques-André Conne, Syndic

Commission des récusations

Président	Michel Monod
Membres	Gilles Cottet Catherine Desaulles Corinne Roussy Raymond Sudan

Commission de recours en matière d'impôt

Président	Patrick Sutter
Membres	Alain Amy Sylvie Moroszlay Corinne Roussy Guy Wolfensberger

Commission des affaires régionales et intercommunales

Présidente	Monique Weber
Membres	Chantal Bellon Racine Frédéric Luescher Cindy Freudenthaler Bruno Gregoir Patrick Sutter Philippe Martin Daniel Ochs Jacques Paturel

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Président	Fabrice Rod
Membres	Olivier Bridel Darel Cedraschi Gilles Cottet Philippe Martin Françoise Gretillat Aurélie Wohlhauser
Délégué municipal	Jacques-André Conne, Syndic

Commission consultative d'urbanisme

Président	Jean-Michel Henny, avocat*
Membres	Cindy Freudenthaler André Liechti Jean-Marc Pilloud Kristin Rossier Burri Philippe Sordet
Membres professionnels	Eric Frei, architecte* Pierre Lachat, architecte* Anne-Catherine Javet, architecte*
Délégué municipal	Pierre-Alexandre Schlaeppli, Municipal

*membres hors Conseil communal dans les commissions

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	Jean-Samuel Leuba, avocat*
Membres	Christian Lanzrein Darel Cedraschi Jakob Bircher Catherine Perrottet Guy Wolfensberger
Membres professionnels	Hans Niederhauser, architecte* François Jolliet, architecte*
Délégué municipal	Pierre-Alexandre Schlaeppli, Municipal

Commission de salubrité

Président	Yves Kissling, architecte*(jusqu'au 31.12.2019)
Membres professionnels	Dominique Chuard, ingénieur* Thierry Reymond, médecin*

Commission viticole

Membres	Darel Cedraschi Ludovic Paschoud Olivier Paschoud
Membres professionnels	Claude Mingard* Anthony Mottaz* Christophe Chevalley*
Délégué municipal	Charles Monod, Municipal

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Président	Yves Chaperon
Membres	Raymond Sudan Dominique Roulet
Déléguée municipale	Claire Glauser, Municipale
Représentants des parents d'élèves	Sophie Arnaud Begona Mera del Calbo Jean-François Musy Irina Popea

*membres hors Conseil communal dans les commissions

Représentants des associations et sociétés locales

Claire Martinet (Cercle lémanique d'études musicales)
Andreas Bohren (Colonie de vacances)
Romaine Balthasar (Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse FSEJ)
Aline Dewarrat (Bibliothèque de Lutry)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement

Christian Berdoz, directeur
Mélissa Rochat, enseignante
Vincent Zimmermann, enseignant
Nicole Mottier, enseignante

Conseil intercommunal de l'APOL

Représentants du Conseil communal de Lutry au Conseil intercommunal :

Membres	Pierre Bonjour Thierry Buche Charles Chappuis Charlotte Clerc Catherine Desaulles Vincent Hofer Olivier Paschoud Claude Perret Mical Rappaz Claudia Ricci-Bovier
---------	---

Commission Donation Anna Krische

Présidente	Claire Glauser, Municipale
Membres	Paul Argento, abbé paroisse cath. St-Martin Lutry-Paudex* Andreas Bohren, président de la colonie de vacances* Yvan Leiser, boursier communal* Christian Berdoz, directeur des écoles* Catherine Bollini, infirmière OMS* Jean-Marc Spothelfer, pasteur paroisse Belmont-Lutry*

Commission consultative du feu - SDIS Ouest-Lavaux (2016-2021)

Représentants de la Commune de Lutry au conseil intercommunal :

Kilian Duggan, Municipal
Philippe Sandoz, Conseiller communal

*membres hors Conseil communal dans les commissions

Séances du Conseil communal

En 2019 le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit:

1ère séance : 6 mai 2019

Céleste Houssin est assermentée en remplacement de Prune Aguet, du groupe socialistes et indépendants de gauche

Objets traités :

- préavis n° 1255/2019 - Demande d'un crédit d'ouvrage pour le renouvellement de la pelouse synthétique du terrain de football du Grand-Pont ;
- préavis n° 1257/2019 - Extension du réseau de gaz naturel à la route du Grand-Pont et à l'avenue William ;
- postulat de Jean-François Chapuisat intitulé « Un programme de législature pour Lutry, pour une meilleure lisibilité de l'ensemble des projets de la Municipalité » ;
- postulat de Patrick Sutter intitulé « Unification du régime des stationnements sur toute la Commune de Lutry » ;
- postulat d'André Liechti intitulé « Pour un plan de mobilité scolaire » ;
- motion de Denis Aguet intitulée « Pour un congé paternité pour les employés communaux » ;
- motion de Patrick Sutter intitulée « Amélioration des échanges entre les différents moyens de transport ».

2ème séance : 24 juin 2019

Kristin Rossier Burri est assermentée en remplacement de Karim Valente du groupe Les Verts.

Frédéric Luescher est assermenté en remplacement de Fabien Lavanchy du groupe PLR.

Xavier Dewarrat est assermenté en remplacement de Sylvia Blanc du groupe PLR.

Il est procédé à la nomination du Bureau du Conseil et de la Commission de gestion.

Objets traités :

- préavis n° 1256/2019 - Rapport de gestion 2018 ;
- préavis n° 1258/2019 - Comptes 2018 ;
- préavis n° 1259/2019 - Demande d'un crédit d'ouvrage pour réaliser le réaménagement du chemin du Mâcheret.

3ème séance : 9 septembre 2019

Nicole Badoux est assermentée en remplacement de Gaston Asper du groupe socialistes et indépendants de gauche.

Olivier Buche est assermenté en remplacement de Michel Bornet du groupe PLR

Objets traités :

- préavis n° 1260/2019 - Remplacement des passerelles en bois par un trottoir à la route des Monts-de-Lavaux ;
- préavis n° 1261/2019 - Financement des deux dernières phases des Quartiers Solidaires ;
- motion de Marc-Eric Wirth intitulée « Aménagement de la parcelle DP97 entre la rampe et le beach-volley » ;
- postulat de Claude Weber intitulée « Un enfant - un arbre » ;
- postulat de Ludovic Paschoud intitulé « Politique culturelle affirmée et ambitieuse » ;
- postulat de Camille Moser intitulé « Pour des espaces verts favorables à la biodiversité » ;
- réponse au postulat de Melaine Laesslé intitulé « Mise en place d'infrastructures cyclables cohérentes et efficaces à Lutry ».

4ème séance : 28 octobre 2019

Objets traités :

- préavis n° 1262/2019 - Acquisition de la parcelle RF 197, propriété de Daniel Buche ;
- préavis n° 1263/2019 - Arrêté d'imposition pour les années 2020 à 2021 ;
- réponse au postulat de Marc-Eric Wirth intitulé « Aménagement de la parcelle DP 97 au Grand-Pont ».

5ème séance : 7 décembre 2019

Assermentations

Garance Labbé est assermentée en remplacement de Crescenzo Gelormini du groupe PLR.

Antoine Blondel est assermenté en remplacement de Marc Wolfensberger du groupe Indépendants & Verts libéraux.

Objets traités :

- préavis n° 1264/2019 - Budget 2020 ;
- préavis n° 1265/2019 - Crédits supplémentaires ;
- préavis n° 1268/2019 - Révision du Règlement du port de Lutry ;
- préavis n° 1269/2019 - Adoption du plan de quartier Burquenet Sud et de son règlement ;
- réponse au postulat d'André Liechti intitulé « Plan de mobilité scolaire » ;
- motion de Guy Wolfensberger intitulée « Efficience énergétique des bâtiments communaux à Lutry ».

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ORGANISATION ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- secrétariat municipal ;
- greffe municipale ;
- registre civique ;
- office de la population ;
- communication ;
- relations humaines ;
- informatique.

Ce service constitue pour les citoyens le premier contact avec l'administration communale.

Secrétariat municipal

- secrétariat de la municipalité et du syndic ;
- procès-verbaux de la municipalité ;
- surveillance générale des bureaux dépendants de l'administration générale (greffe, office de la population, conciergerie des bâtiments communaux) ;
- coordination au sein de l'administration - relations interservices ;
- relations humaines ;
- communication interne ;
- courrier, classement, archives ;
- rédaction des préavis ;
- rapport de gestion ;
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières ;
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières ;
- préparation des documents en vue de la visite du préfet ;
- organisation des votations et élections communales.

Greffe municipale

- économat, archives ;
- réception et distribution du courrier ;
- gestion du portefeuille des assurances, naturalisations ;
- registre civique - organisation des votations et élections, vérification des signatures initiatives/ référendums ;
- préavis sur les aliénations d'appartements ;
- vente de cartes journalières CFF et CGN ;
- aide financière individuelle au logement ;
- organisation de manifestations et des réceptions officielles ;
- gestion des expositions à la Villa Mégroz ;
- gestion de l'affichage public culturel ;
- gestion de la location des salles et gestion des salles de gymnastique des collèges ;
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants ;
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry ;
- conciergerie des bâtiments ;
- anniversaires fêtés : 39 pers. 80 ans, 30 pers. 90 ans et 7 pers. 100 ans et plus ;

- établissement d'actes de bonnes mœurs ;
- gestion des subventions pour les frais orthodontiques et l'étude de la musique ;
- gestion des subventions sportives et associatives ;
- organisation du plan canicule ;
- organisation et coordination des visites touristiques guidées du bourg ;
- édition de l'Echomunal 4 fois par année ;
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse ;
- administration du logiciel de timbrage pour le personnel communal ;

Registre civique

- mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisations, droit de vote des étrangers, etc.) ;
- à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (instructions, bulletins, enveloppes nécessaires pour voter par correspondance) ;
- jusqu'au vendredi 12 h 00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal ;
- contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A fin 2019, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle d'électrices et d'électeurs était de **7'415** (6'389 électeurs suisses et 1'026 électeurs étrangers).

Initiatives et référendums 2019

Initiatives populaires fédérales	Signatures valables
Pour un climat sain (initiative sur les glaciers)	257
Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)	2
Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage)	2
Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)	169
Contre les exportations d'armes dans les pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)	140
Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de la santé (initiative pour un frein aux coûts)	355
Contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique	146
Non aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées	62
Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)	214
Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)	285

Pour l'autonomie de la famille et de l'entreprise (initiative pour la protection de l'enfant et de l'adulte)	1
Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)	628
Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes	749
Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital	51
Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès	384
Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons	195
Non au diktat du désarmement de l'UE	152
Initiative populaire cantonale	
Initiative vaudoise pour la protection du climat	333
Référendums fédéraux	
Contre la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)	35
Contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale	152
Contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale	152

Votations fédérales 2019

Date	Objets	Électeurs	Bulletins valables	Oui	Non
10.02	Initiative populaire du 21.10.2016 « Stopper le mitage » - Pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage).	6'299 67.84%	2'830 44.92%	2'830 44.92%	1'916 67.30%
19.05	Loi fédérale du 28.09.2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).	6'342 50.32%	3'130 49.35%	2'658 84.92%	472 15.08%
	Arrêté fédéral du 28.09.18 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive UE 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).		3'164 49.89%	2'497 78.92%	667 21.08%

Élections fédérales 2019 - Élection au Conseil national du 20.10.2019

Résultats pour le district Lavaux-Oron

Suffrages

01	Parti socialiste vaudois	8'549
02	Jeunesse socialiste vaudoise - JSV	520
03	Jeunes UDC Vaud	459
04	PDC ouVERTure	200
05	Liste Transition Citoyenne Vaud	238
06	PVL - les vert'libéraux	5'604
07	EP. Parti Ouvrier et Populaire (POP)	645
08	Urgence Ecologique	168
09	AdC / - Parti Evangélique (PEV)	388
10	PLR. Innovation	1'456
11	Démocratie Directe, Spiritualités et Nature	146
12	ACTION NATIONALE-DEMOCRATES SUISSES/VD	24
13	UDC Vaud	7'027
14	Les Vert.e.s. Mouvement écologiste vaudois	8'182
15	AdC/ - UDF – Union démocratique Fédérale	71
16	Jeunes Vert-e-s vaudois-es - JVVD	1'962
17	PLR. Les Libéraux-Radicaux	16'726
18	PDC	1'025
19	PVL – les jeunes vert'libéraux	1'251
20	Parti Pirate Vaudois	248
21	Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois	758
22	AdC/- PBD Le juste milieu	86
23	PNS-Parti Nationaliste Suisse	15
24	EP. Ensemble à Gauche	710

Lutry: Électeurs 6'406

Votants 3'148 (49.14%)

Suffrages

Sont élus :

Bendahan Samuel	518
Borloz Frédéric	965
Brélaz Daniel	575
Buffat Michaël	396
Chevalley Isabelle	542
Crottaz Brigitte	552
De Quattro Jacqueline	1'032
Feller Olivier	1'094
Français Olivier	1'221
Grin Jean-Pierre	428
Maillard Pierre-Yves	830
Marra Ada	736
Michaud Gigon Sophie	502
Moret Isabelle	1'107
Nicolet Jacques	408
Nordmann Roger	641
Pointet François	361
Porchet Léonore	456
Thorens Goumaz Adèle	782

Élections fédérales 2019 - Élection au Conseil des États - Premier tour le 20.10.2019

Lutry: Électeurs 6'406	Votants 3'148 (49.14%)	Suffrages
Bachmann François		75
Béglé Claude		113
Borel Bernard		56
Buffat Michaël		376
Chevalley Isabelle		495
Français Olivier		1'304
Luccarini Yvan		36
Marra Ada		1'036
Meinherz Franziska		49
Nicolet Jacques		369
Pahud Olivier		13
Pointet François		274
Thorens Goumaz Adèle		1'078
Tiburzio Annick		14
Timofte Anaïs		54

Élections fédérales 2019 - Élection au Conseil des États - Second tour le 10.11.2019

Lutry: Électeurs 6'379	Votants 2'830 (44.36%)	Suffrages
Français Olivier	élu	1'788
Marra Ada		1'047
Thorens Goumaz Adèle	élue	1'232

Élection cantonale 2019 - Élection complémentaire au Conseil d'Etat - 17.03.2019

Lutry: Électeurs 6'300	Votants 2'459 (39.03%)	Suffrages
Dessauges Pascal		1'087
Dolivo Jean-Michel		78
Marion Axel		170
Ruiz Rebecca	élue	999
Timofte Anaïs		58

Élection communale 2019 - Élection complémentaire à la Municipalité - 24.11.2019

Lutry: Électeurs 7'425	Votants 2'835 (38.18%)	Suffrages
Blanc Etienne	élu	1'603 57.11%
Chapuisat Jean-François		1'139 40.58%

Naturalisations

La Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à **5** reprises durant l'année 2019 et a auditionné **22** candidats de **6** nationalités différentes (France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Ouzbékistan et Turquie).

Elle a émis un préavis favorable pour tous les candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

En 2019, le Canton a accordé le droit de cité vaudois et la nationalité suisse à **56** candidats de Lutry, à savoir :

Pays	Naturalisations ordinaire art. 8 resp. 9 LDCV	Naturalisations facilitées art. 22 LDCV *	Naturalisations facilitées art. 25 LDCV **	Total par pays
Allemagne	2	1		3
Belgique	2		1	3
Canada		1		1
Colombie	1			1
Danemark	1			1
Espagne			1	1
France	18	3	1	22
Grande-Bretagne	3	2		5
Irlande	4		1	5
Italie	3			3
Kosovo			3	3
Moldavie	1			1
Myanmar	1			1
Pays-Bas			1	1
Portugal	3			3
Russie		1		1
Turquie		1		1
Total	39	9	8	56
2018	49	9	3	61

* pour les jeunes étrangers de la 2ème génération

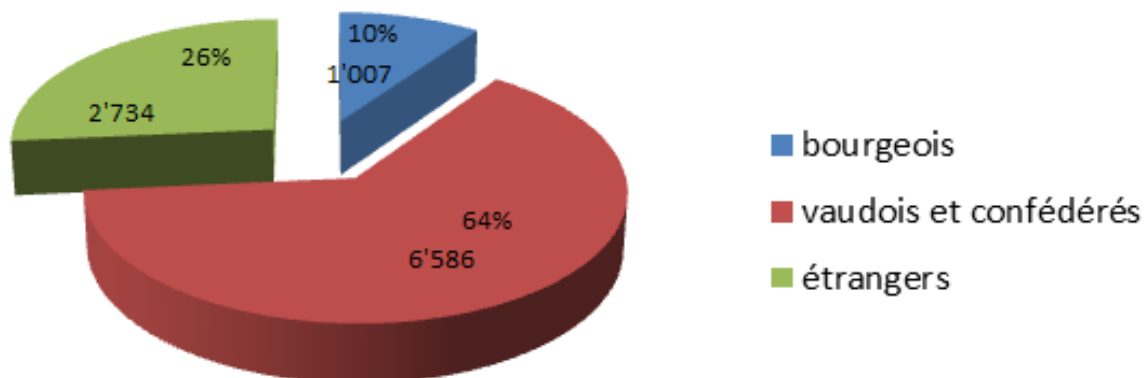
** pour les étrangers nés en Suisse

Naturalisation de Confédérés

En vertu de l'art. 41 de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry a été accordée à **1** citoyen (2018: 4).

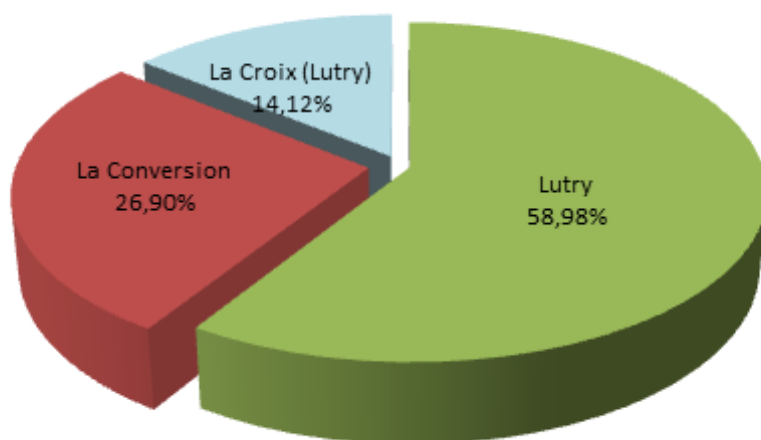
Office de la population

Recensement de la population au 31.12.2019



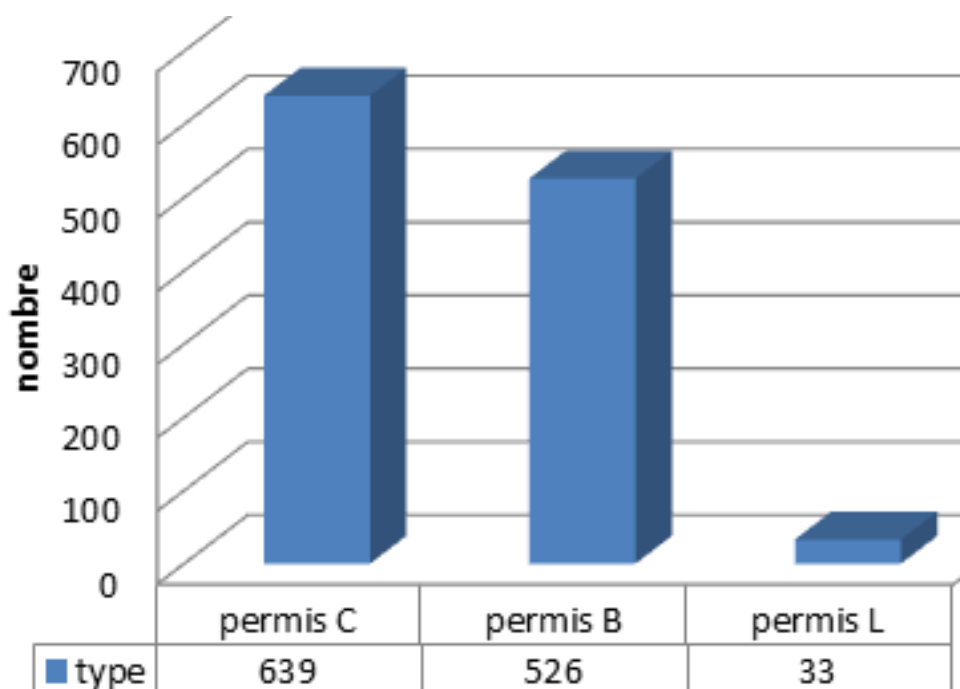
Les **10'327** habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants :

- 6'096 personnes à 1095 Lutry
- 2'832 personnes à 1093 La Conversion
- 1'399 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry



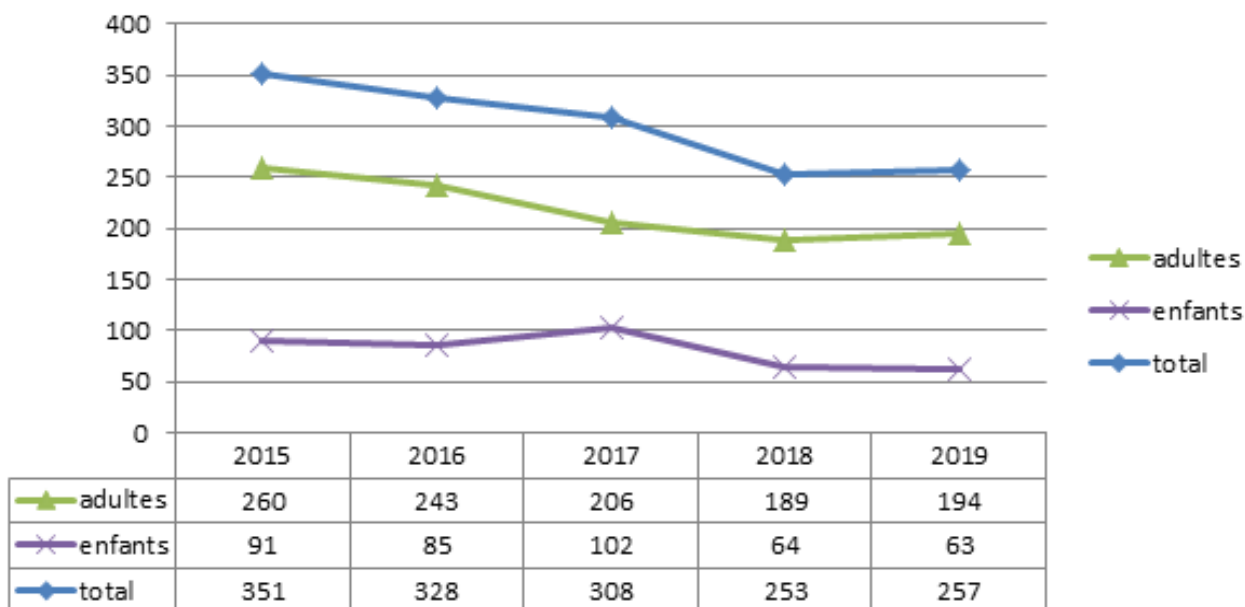
Permis de séjour

(renouvellements et attributions de nouvelles autorisations)



B	à l'année	-50
C	établissement	-30
L	limité	-14

Cartes d'identité

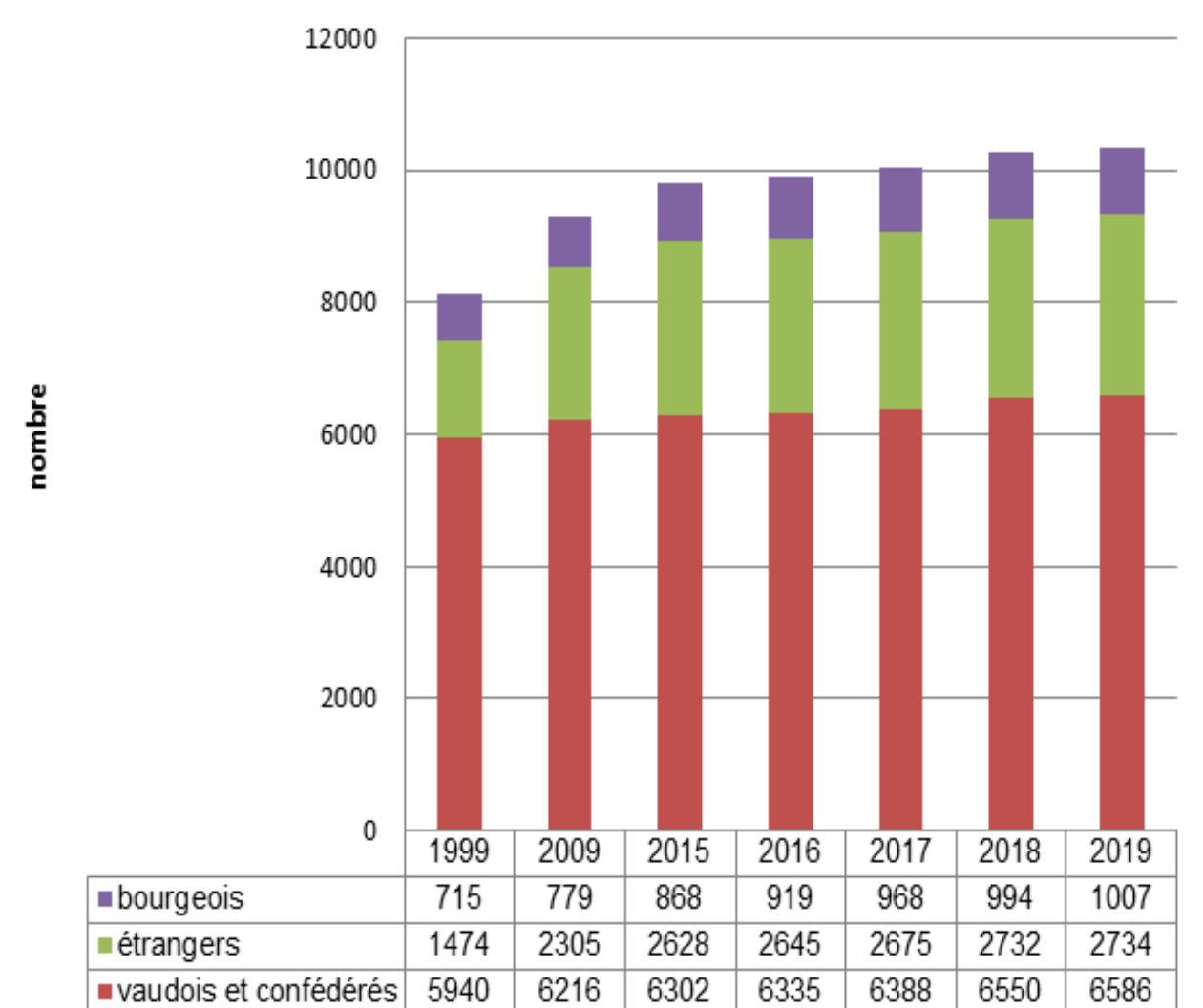


Sacs poubelle

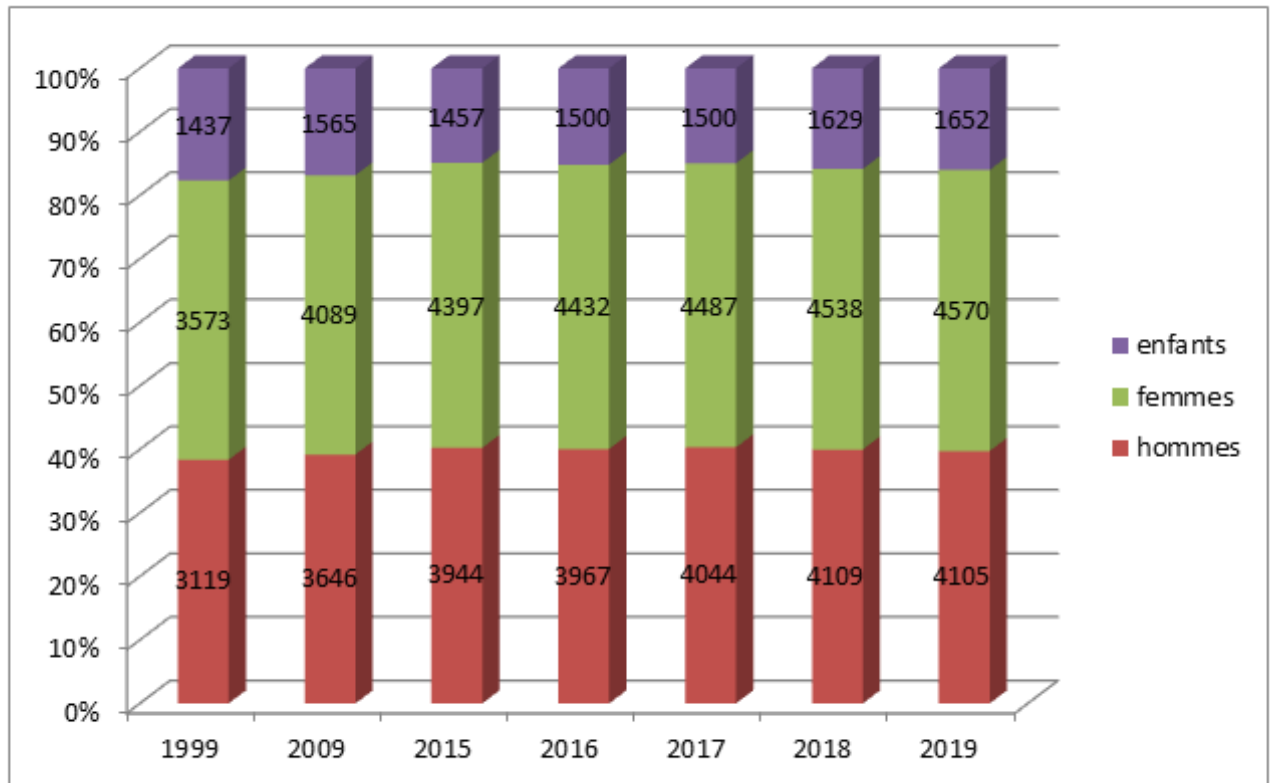
Conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, l'Office de la population a distribué des rouleaux de 17l contenant 10 sacs chacun :

Année	Naissance 80 sacs de 17l	Jeunes enfants 60 sacs de 17l	Personnes incontinentes 60 sacs de 17l	Total
2015	528 rouleaux	816 rouleaux	276 rouleaux	1'620 rouleaux
2016	664 rouleaux	780 rouleaux	294 rouleaux	1'738 rouleaux
2017	680 rouleaux	636 rouleaux	258 rouleaux	1'574 rouleaux
2018	664 rouleaux	750 rouleaux	228 rouleaux	1'642 rouleaux
2019	640 rouleaux	774 rouleaux	228 rouleaux	1'642 rouleaux

Evolution démographique

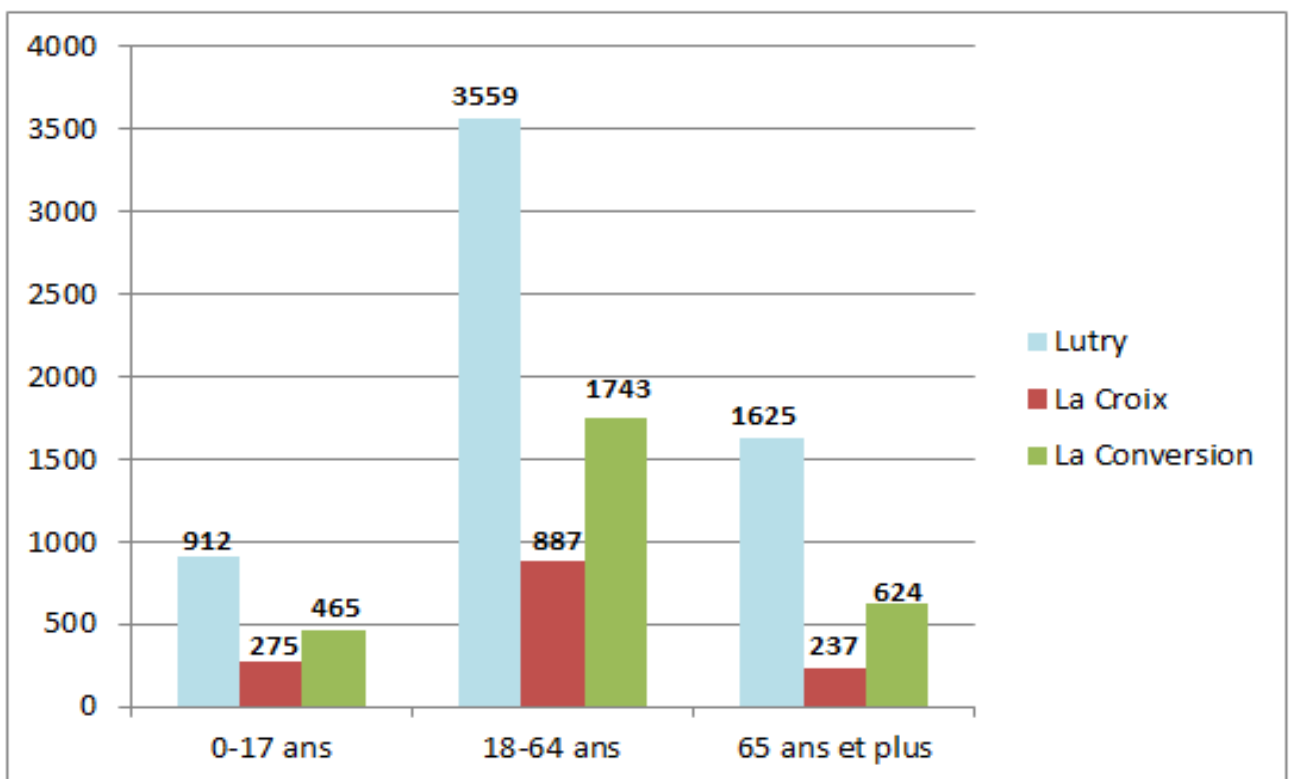


Répartition de la population

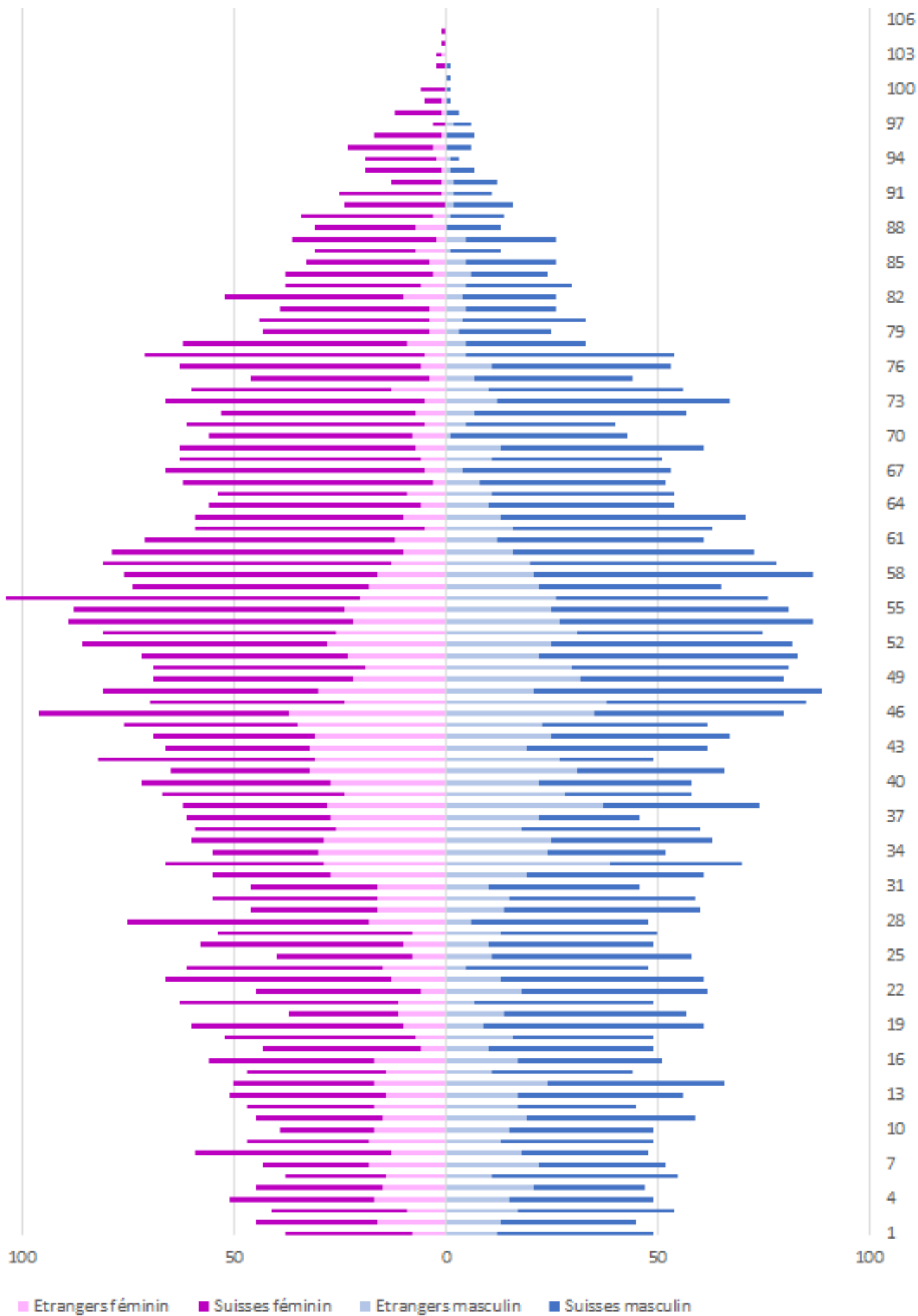


La donnée «enfants» correspond aux enfants de moins de 16 ans. Toutefois, à la suite du changement du programme informatique, cette catégorie correspond aux enfants mineurs jusqu'à l'âge de 17 ans révolus.

Répartition de la population par tranche d'âge et par code postal



Pyramide des âges au 31.12.2019



Communication

Depuis le 1er janvier 2019, la communication totalise 0,5 ETP. Dans son Préavis no 1248 / 2018, la Municipalité demandait au Conseil communal d'autoriser l'engagement d'un.e spécialiste en communication, chargée de coordonner les actions de communication de la commune. La communication est placée sous la responsabilité du syndic et est rattachée à l'administration générale.

La communication collabore avec tous les services internes, ainsi qu'avec les partenaires de la commune. Elle est chargée de mettre en place une politique de communication en lien avec les objectifs de la Municipalité.

Ses principales compétences sont les suivantes :

- conseiller la Municipalité en termes de communication ;
- mettre en place la nouvelle identité de la commune ;
- créer une charte graphique et un processus de communication ;
- gérer les relations avec les médias ;
- gérer le budget de communication ;
- organiser les supports de communication pour les divers services (brochures, flyers etc.) ;
- préparer les communiqués de presse, conférences et séances publiques ;
- gérer le contenu du site internet et les réseaux sociaux ;
- harmoniser le rapport de gestion ;
- créer une newsletter interne pour les collaborateurs ;
- gérer la communication des événements organisés par la commune.

Durant l'année 2019, les efforts ont particulièrement été mis dans le lancement de la nouvelle identité de la commune ainsi que dans sa mise en œuvre (développement de nouveaux modèles Word, mise à jour des supports de communication, remplacement du set administratif, mise en place d'une nouvelle signalétique, création d'une charte graphique etc.). L'objectif étant de garantir une harmonie dans la communication de la commune. Une brochure de bienvenue pour les nouveaux habitants a également été créée pour l'Office de la population.

Communiqués de presse

En 2019, **10** communiqués de presse ont été rédigés et envoyés par la communication.

Site internet www.lutry.ch

Principal vecteur de communication de la commune, ce support est extrêmement réactif et permet de communiquer toutes les informations utiles à l'internaute. Il est régulièrement actualisé.

Les statistiques de fréquentation sont plutôt encourageantes. Elles représentent en moyenne **10'000 visiteurs par mois et 35'000 pages vues**. La durée moyenne de consultation est de 1'20. Les pages les plus consultées se trouvent dans la rubrique « Vivre à Lutry » et sont dans l'ordre : Transport et mobilité, Espaces publics et infrastructures, Arts et culture, Sports et loisirs, Ecole et Jeunesse.

Réseaux sociaux

Facebook Page créée en février 2018. Un peu moins de 1'000 abonnés au 31.12.2019.

Instagram Page créée en décembre 2018. Un peu moins de 500 abonnés au 31.12.2019.

Relations humaines

Traitements

L'échelle des traitements 2019 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110,1 (Mai 2000 = 100).

Formation

- 3 collaborateurs du service des travaux ont suivi des cours techniques.
- 3 collaborateurs du service de la voirie ont suivi un cours SANU (centre de formation et conseil pour un développement durable).
- 6 collaborateurs des services industriels ont suivi des cours de formation technique (sécurité, eau et électricité, soudure, amiante, permis nacelle, etc.).
- 4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste et 1 apprenti agent d'exploitation ont suivi des cours « interentreprises ».
- Le personnel des cantines a suivi le cours des premiers secours avec samaritains.

Prévention-santé

- 14 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la commune.

Mutations du personnel communal

Départs

31 janvier	Pascal Privet	Service de la voirie
31 mars	Cédric Duperrex	Service de la voirie
31 juillet	Giacomo Boldini	Apprenti forestier-bûcheron
31 juillet	Chris Vargas Cerda	Apprenti forestier-bûcheron
31 août	Kevin Seara	Forestier-bûcheron
31 décembre	Pedro Neutel Perez	Services industriels

Arrivées

1er janvier	Cédric Duperrex	Service de la voirie
1er mars	Antonio Pizzillo	Service de la voirie
1er mars	Fernando Ribeiro	Aide-concierge itinérant
1er avril	Hervé Ducret	Service de la voirie
1er avril	Fabio La Rocca	Services industriels
15 mai	Coralie Fontana	Services industriels
1er août	Arnaud Seeger	Apprenti forestier-bûcheron
1er octobre	Mike Ribotel	Forestier-bûcheron

Effectif du personnel au 31 décembre 2019

Administration générale

Personnel administratif

Galley Denys	Secrétaire municipal et chef du personnel
Croisier Georges	Secrétaire municipal adjoint, préposé Office de la population
Marguerat Marie-Christine	Secrétaire de direction et assistante RH (70 %)
Meylan Dolores	Secrétaire-réceptionniste
Crespo Véronique	Secrétaire (50 %)
Drosi Alber Rosalba	Déléguée à la Communication (50%)
Belin Pompilia	Secrétaire Office de la population (40 %)
Ruchti Laurine	Secrétaire Office de la population
Fidalgo Tiago	Secrétaire Office de la population (90%)
Sansonnens Eric	Informaticien
Vogt Pascal	Informaticien (50%)

Conciergerie

Ceppi Eric	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Ceppi Patricia	Château de Lutry (30%)
Terrin René	Collège des Pâles
Ganty Florence	Collège des Pâles (30%)
Mettraux Dominique	Complexe scolaire et culturel de Corsy
Mettraux Sandrine	Complexe scolaire et culturel de Corsy (30%)
Amiguet Jean-Jacques	Collège du Grand-Pont
Amiguet Christine	Collège du Grand-Pont (30%)
Rodrigues Manuel	Collège de La Croix + Belle Ferme
Rodrigues Maria-Gabriela	Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Simoes Fernandes Maria	Temple + Bibliothèque + Salle de la cure
Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Echerins
Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Lopez Béatrice	Bâtiment des SI + Caserne pompiers
Ribeiro Fernando	Villa Mégroz, Salle de la Croix (ex-Echerins), divers

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert	Huissier du Conseil communal
Guignard Henri-Louis	Archiviste communal
Varrin Elodie	Responsable de la bibliothèque communale (50%)
Vonlanthen Sébastien	Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Djukic Nenad	Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste)
Laloux Julien	Organiste, paroisse catholique

Finances et Gérances

Leiser Yvan	Boursier, chef de service
Bovat Christine	Secrétaire à la Bourse
Chancerel Ludmilla	Secrétaire à la Bourse (60 %)
Hubeaux Julien	Secrétaire-comptable à la Bourse
Schutz Isabelle	Secrétaire à la Bourse (60%)

Aménagement du territoire et Bâtiments

Personnel administratif et technique

Desaules Eric	Chef de service
Allaoui Salah	Préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Meienhofer Laurent	Architecte
Favrod Nicolas	Dessinateur
Bruhin Morgan	Géomaticien
Rittener Christine	Première secrétaire (80 %)

Mobilité

Urfer Noémie	Déléguée à la Mobilité (80%)
--------------	------------------------------

Travaux et Domaines

Pedretti Alfredo	Chef de service
Guex Frédéric	Adjoint technique
Pilet Rémy	Dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	Première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

Bujard François	Chef de la voirie
Julmy Vincent	Contremaître, chef jardinier
Bron Daniel	Ouvrier principal
Bron Fernand	Ouvrier principal
Cordella Serge	Premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	Ouvrier principal
Frick Pascal	Ouvrier qualifié
Gilliand Serge	Premier ouvrier qualifié
Pilet Quentin	Ouvrier qualifié
Masson Michel	Ouvrier qualifié
Ducret Hervé	Ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	Ouvrier qualifié
Schneider Christian	Ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	Ouvrier qualifié
Pizzillo Antonio	Ouvrier qualifié
Steinmann Jean-Marcel	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)
Gavillet Gilbert	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)
Vuitel Marc	Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

Giannuzzi David	Chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel	Ouvrier qualifié
Bulliard Patrick	Ouvrier qualifié

Forêts - vignes

Carrel Alexis	Garde-forestier
Cochard Jean-Pierre	Forestier-bûcheron, chef d'équipe
Ribotel Mike	Forestier-bûcheron, chef d'équipe
Bühlmann Daniel	Vigneron-tâcheron

Cantines scolaires - Surveillance et service (temps partiels)

Duruz Christiane	Responsable
Aguet Philippe	Parra Maria-Dolores
Antille Daniela	Pasche Sabrina
Arcoria Brigitte	Pasco Maria Elena
Bottini Sophie	Plattet Jurate
Debonneville Lysiane	Sandoz Véronique
Despraz Luciana	Speranza Marie-José
Fischer Lucie	Vuarraz Fabienne
Isely Esther	Wanderley Shirley
Lassueur Corinne	Woodtli Gorett
Mazzoleni Dominique	

Services industriels

Leumann Yves	Chef de service
Warpelin William	Responsable d'exploitation
Imesch Arlette	Adjointe adm. et technique (90 %)
Conus Valentin	Électricien
Croce Alessandra	Secrétaire-comptable réceptionniste (60 %)
Fontana Coralie	Secrétaire-comptable réceptionniste (40 %)
Franco Chantal	Secrétaire (80 %)
Losey Dominique	Secrétaire (90 %)
Macherel Josiane	Secrétaire
Birbaum Sylvain	Ouvrier qualifié
Buehlmann Dominic	Dessinateur-technicien
Da Costa Jorge	Ouvrier qualifié
De Sousa Magalhaes Hugo	Monteur réseau eau et gaz
Defossé Jacky	Installateur sanitaire
Ehrel François	Opérateur SIT-SIG
La Rocca Fabio	Électricien
Richard Julien	Ouvrier qualifié
Spadanuda Carlo	Électricien
Sevivas Ferreira Domingos	Ouvrier qualifié
Neutel Perez Pedro	Ouvrier qualifié

Apprentis

La commune a formé 8 apprentis dans différents métiers administratifs et techniques.

Rod Maxime	Apprenti employé de commerce	2ème année
Mehmedovic Sanela	Apprentie employée de commerce aux SI	2ème année
Granelli Lisa	Apprentie employée de commerce	3ème année
Medjeber Abdel	Apprenti employé de commerce	3ème année
Costa Tania	Apprentie employée de commerce	3ème année
Sherifi Artan	Apprenti agent d'exploitation	3ème année
Seeger Arnaud	Apprenti forestier-bûcheron	1ère année
Mantel Luc	Apprenti horticulteur-paysagiste	3ème année

Tableau équivalent plein temps (EPT) valeur au 31 décembre 2019 (sans apprentis)

Conseil communal	0.20
Administration, informatique et communication	12.71
Concierges professionnels	8.20
Organistes, huissiers, aides-concierges	2.56
Cantines scolaires	4.66
Aménagement du territoire et bâtiments	5.80
Mobilité	0.80
Travaux et domaines	28.70
Services industriels	18.60
Total	80.43

Postes mis au concours

Au cours de l'année 2019, les annonces suivantes ont été publiées dans la presse ainsi que sur le site internet:

Postes*	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Électricien	3	2
Menuisier	17	6
Électricien	8	2
Forestier-bûcheron	5	2
Employé de voirie	30	4
Secrétaire de réception SI à 40%	54	2
Auxiliaire cantine scolaire	12	6
Employé de voirie chauffeur	30	4
Apprenti forestier bûcheron	12	3 (stages)
Apprenti agent d'exploitation	5	2 (stages)
Apprenti employé de commerce	30	3

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage).

*Postes ouverts tant aux hommes qu'aux femmes, le masculin est utilisé par souci de simplification.

INFORMATIQUE

L'année 2019 a été marquée par 2 projets de grande importance. La suite du remplacement des applicatifs communaux initiés en 2018 et le passage à la téléphonie sous IP.

Projet de migration des applicatifs communaux

Le projet de remplacement des logiciels de gestion communale regroupe les applications telles que la gestion du contrôle des habitants, des salaires, des finances, de la facturation, des macarons de parkings, du port, etc.

Petit historique

2018: démarrage effectif de la prémigration en mars 2018 et migration du contrôle des habitants à mi-novembre.

2019: migration de la comptabilité au 1er janvier 2019 et mise en place des différents modules (budgets, taxes déchets, gestion du port...) par étape durant 2019.

Ce projet, de grande envergure au niveau des tâches à effectuer et qui a demandé beaucoup de ressources internes, a été subdivisé en sous-tâches planifiées entre 2018 et 2019 en fonction des besoins.

Pour 2019:

- Accès et environnement
Installation des logiciels sur les postes de travail, création et configuration des accès pour les utilisateurs.
- Salaire
Reprise des données, paramétrage du programme, formation des utilisateurs tests et contrôle des salaires sur plusieurs mois en parallèle de l'ancien programme pour la commune et l'APOL.
- Finances
Reprise et contrôle des données, paramétrage du programme, formation des utilisateurs. Paramétrage de la GED pour retrouver les documents scannés. Mise en place d'une interface pour reprendre des écritures en provenance de l'application SAP des services industriels. Reprise manuelle des contrats de loyer.
- Mise à jour et migration de la GED afin de l'intégrer au mieux avec les nouvelles solutions.

Le projet demandera encore certaines adaptations qui auront lieu courant 2020.

Projet du passage à la téléphonie sous IP

A la suite de la décision de Swisscom d'abandonner la téléphonie analogique en date du 30 septembre 2019 pour Lutry, il a été nécessaire de :

- changer le central téléphonique de la commune installé en 2008 et qui n'était pas compatible avec la nouvelle technologie de voix sur IP ;
- changer tous les téléphones de l'administration communale ;
- faire l'inventaire de toutes les lignes téléphoniques existantes dans la commune. Cela concernait aussi bien les lignes téléphoniques que les systèmes d'alarmes, lignes Internet, lignes datas pour les horodateurs et panneaux solaires ;
- changer tous les abonnements de ces raccordements.

Le nouveau central téléphonique 3CX a été installé sur un serveur Linux de l'infrastructure informatique de la commune. L'installation et la configuration de ce central ont été complètement réalisées par les ressources internes.

Autres projets informatiques

Outre les tâches de support aux utilisateurs et maintenance du matériel et logiciels, les tâches particulières suivantes ont été effectuées :

- mise en place des serveurs du système d'information géographique (SIG) ;
- séparation des firewalls Commune et APOL ;
- changement des connexions pour les serveurs de caméras de vidéosurveillance et remplacement du serveur du Collège des Pâles ;
- migration Typo3 du site Internet de la commune ;
- recherche d'un logiciel de gestion des séances de Municipalité ;
- appel d'offres pour le remplacement d'un certain nombre d'imprimantes multifonctions ;
- changement du masque de sous-réseau afin d'avoir 512 adresses informatiques disponibles pour accueillir la téléphonie sous IP ;
- ajout d'une timbreuse dans les nouveaux locaux de l'APOL ;
- remplacement de 2 postes DAO sous MacOS par des postes sous Windows ;
- mise en place d'un VPN entre les services industriels et neo technologies SA ;
- transformation de l'infrastructure réseau de l'atelier des Champs (SI).

Le service informatique a repris toute la gestion de la téléphonie fixe et mobile.

TOURISME*

Point d'information touristique (Point I)*

Le point d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par an. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour le petit train Lavaux-Express qui a son propre guichet (plus de 10'500 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2019, un chiffre stable par rapport aux années précédentes).

Le point d'information touristique s'occupe également de prendre les réservations pour les concerts Bach et de renseigner les clients à ce sujet. Un regain d'intérêt pour les réservations par téléphone a été constaté et les concerts sont souvent complets.

Un nombre croissant de randonneurs désirent se balader dans les vignes. Les demandes de renseignements concernant la CGN sont également en augmentation.

Environ 40'000 dépliants divers ont été distribués ainsi qu'une centaine de listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. Cette liste est vérifiée et tenue à jour régulièrement. Environ 500 touristes ont été conseillés pour leur séjour dans les différents hébergements de Lutry et ses environs.

La très bonne collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'avec les divers points d'information touristique est maintenue. Chaque début de saison, une séance d'information pour tout le personnel travaillant au Point I est organisée en vue d'améliorer la qualité du service.

Patinoire du Grand-Pont

Ouverte du 30 novembre 2019 au 1er mars 2020, elle continue d'attirer un grand nombre de familles et d'habitants de la région. Elle fait maintenant partie des habitudes de ces derniers qui apprécient l'activité et le cadre qui l'entoure. La buvette est gérée par le Point I en collaboration avec la société de développement de Lutry (SDL).

*Le texte a été remis par le Point I.



AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET JEUNESSE

AFFAIRES SOCIALES*

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux

L'association régionale est composée de 14 communes.

Le Comité de direction est l'organe politique de l'association qui assure le rôle de l'employeur. Ses membres sont au nombre de sept et sont issus des municipalités de la région. Muriel Preti, Conseillère municipale à Jorat-Mézières, assure la présidence du comité de direction. Les autres municipaux qui en font partie sont: Claire Glauser (Conseillère municipale à Lutry) en qualité de vice-présidente, Arielle Martin (Conseillère municipale à Paudex), Christian Bays (Conseiller municipal à Oron), Jean-Marc Chevallaz (Conseiller municipal à Pully), Bernard Perret (Conseiller municipal à Forel (Lavaux) et Pierre Jolliet (Conseiller municipal à Epalinges).

Le Conseil intercommunal, formé des délégués des communes, est l'autre organe politique qui a notamment la mission d'élire les membres du Comité de direction. Il est présidé par Chantal Dupertuis, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne. Deux assemblées générales annuelles du Conseil intercommunal ont lieu, l'une au printemps pour le rapport de gestion et l'examen des comptes et l'autre en automne pour l'étude du budget.

Gérard Sefaranga assure la direction du service depuis le 1er janvier 2019. L'association régionale pour l'action sociale est composée du Centre Social Régional (CSR) et des Agences d'Assurances Sociales (AAS). La mission principale du CSR est d'octroyer une prestation financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI), d'apporter un appui approprié aux personnes dans le besoin, ceci dans une perspective de permettre à ces dernières de retrouver leur autonomie.

L'année 2019 aura été marquée par la pérennisation du dispositif cantonal appelé JAD (jeunes adultes) qui a pour objectif d'offrir des opportunités de formation professionnelle aux jeunes non formés qui s'adressent au service.

D'autres mesures visant l'autonomisation des bénéficiaires du RI se poursuivent. Il s'agit des prestations financières telles que les Prestations Complémentaires (PC) pour la famille et la rente-pont AVS. Des mesures visant l'insertion socioprofessionnelle font aussi partie des outils mis en place pour permettre aux bénéficiaires du RI de sortir du dispositif.

La Commune de Lutry reçoit les informations relatives aux dossiers suivis par le CSR tous les trois mois. Durant l'année 2018, ce sont 88 situations qui ont bénéficié de prestations financières du RI.

L'association chapeaute aussi les tâches des AAS. Elles ont pour mission de renseigner et d'orienter les usagers de la région pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales.

Depuis novembre 2018, l'AAS de Lutry a déménagé à Pully (avenue de Villardin 3), ceci dans une perspective de renforcer des synergies. La population a été informée de ce changement. Les lieux actuels de consultation des agences d'assurances sociales se trouvent donc à Pully, Oron et Epalinges. L'AAS de Pully couvre à présent les Communes de Pully, Paudex, Belmont, Bourg-en-Lavaux et Lutry.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS sont contenues dans le rapport de gestion mis à la disposition des membres de la Municipalité. Il est aussi possible de consulter le site internet: www.arasonlavaux.ch.

*Le texte a été remis par l'ARAS.

Aide individuelle au logement (AIL)

Aide individuelle au logement	2018	2019
Demandes d'aide individuelle au logement	22	26
Bénéficiaires	8	7
Aides refusées	15	12
Aides non reconduites	1	5
Montant total des aides cantonales et communales (en CHF)	18'548	14'579
Montant à charge de la Commune de Lutry (en CHF)	9'772	7'787

Subventions pour frais orthodontiques

En 2019, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 10'270.70. En 2019, 8 enfants ont en bénéficié.

Transport handicap et bons pour personnes à mobilité réduite

En 2019, le service de Transport handicap a effectué 902 courses pour un total de 107 utilisateurs différents.

Depuis le 1er janvier 2019, les détenteurs d'une carte de légitimation valable attribuée aux fournisseurs THV et Taxis Services, bénéficient de bons communaux pour des courses de loisirs. Ceci selon un accord de collaboration passé entre le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) du Canton de Vaud et la Commune de Lutry,

Le nombre de courses s'est élevé à 374 pour un nombre de 30 utilisateurs.

Le nombre de courses cumulées par les 2 associations s'élève à 1'276 courses pour 137 personnes.

La subvention communale s'est élevée à CHF 33'571.90.

Antenne Pro Senectute

Le bureau de consultation sociale, destinée aux personnes âgées mis à disposition de Pro Senectute Vaud dans les locaux de l'administration communale, a déménagé à Lausanne au mois d'août 2019.

Structure d'accueil familial de jour

La Structure d'accueil familial de jour (Structure AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (PPBL) et est gérée par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (AMF). Les conditions d'exigence et de qualité d'accueil sont soumises à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

L'équipe

La structure est gérée par une coordinatrice, employée à 50 %, qui a pour missions principales d'évaluer les conditions d'accueil des candidates, de surveiller la qualité et la conformité de la prise en charge des enfants, de soutenir les accueillantes dans leur fonction, au travers notamment de formations continues, et de gérer les demandes de placement des familles.

Elle est épaulée par une collaboratrice, employée à 60 %, qui assure la gestion administrative de la structure (contrats de prestations, salaires des AMF, facturation aux parents) et soutient les accueillantes sur le plan administratif.

Eléments statistiques

Au 31 décembre 2019, la Structure AFJ comptait 19 accueillantes. En cours d'année, 3 AMF ont quitté le réseau pour divers motifs (début d'une activité professionnelle hors du domicile, départ à la retraite, raisons de santé).

	2016	2017	2018	2019
Nombre d'AMF agréées	25	23	22	19
Nombre d'enfants	105	101	110	106
Nombre d'heures d'accueil	97'403	91'219	106'657	104'912

Heures d'accueil des enfants auprès d'AMF agréées en 2019

Lieu d'accueil et de domicile	Nombre d'heures	Nombre d'AMF
Pully	69'000	12
Paudex	8'576	1
Lutry, La Croix-sur-Lutry	21'584	3
Belmont	5'752	3
Total	104'912	19

Au 31 décembre 2019, 135 demandes de parents ont été enregistrées, 106 enfants sont accueillis et 49 enfants sont toujours en liste d'attente.

Projets 2019

En 2019, la Structure AFJ a mis un accent particulier sur la promotion de ses activités, afin de revaloriser son image auprès des familles. Une liste d'attente de plus en plus restreinte, des inscriptions tardives et des placements de courte durée (les parents résilient souvent leur contrat lorsqu'une place dans une structure collective leur est proposée) tendent à faire penser que beaucoup de parents choisissent cette solution de garde par défaut.

Outre la parution d'un article dans le journal communal, la Structure AFJ a démarré un projet de création d'une nouvelle brochure de présentation. L'objectif premier de cette brochure est de revaloriser le métier d'accueillante en mettant en avant les compétences mobilisées au quotidien pour offrir un accueil de qualité aux enfants placés.

La création de cette brochure se fera sur la base d'une dizaine d'interviews, dont le canevas a été élaboré par les accueillantes elles-mêmes. Les bénéfices attendus sont : une augmentation du nombre et de la durée des placements ainsi que le recrutement de nouvelles accueillantes en vue de répondre aux besoins croissants des familles en termes de solution d'accueil.

Parallèlement, une démarche visant à réduire la complexité du système de gestion administrative de la Structure AFJ a été entamée avec la Haute école de gestion du canton de Vaud (heig-vd) en fin d'année. En effet, à l'heure actuelle, le logiciel de gestion de l'enfance utilisé par le Réseau PPBL ne parvient pas à gérer certaines spécificités de l'AFJ, générant un important travail de contrôles et de corrections des données saisies dans le système informatique.

La démarche a ainsi pour but de :

- proposer des alternatives aux modalités actuelles de financement du système de l'accueil de jour des enfants au sein de l'AFJ, plus simples à administrer et intégrant la problématique de l'AVS ;
- mesurer les impacts financiers de ces alternatives, impacts directs sur les revenus des accueillantes et la facturation des prestations, mais également impacts indirects résultant du gain sur la charge administrative du système.

Les résultats de cette démarche sont attendus au printemps 2020.

Subventions sociales

Institutions privées soutenues financièrement par la commune :

- Amis de l'Ecole de Mémise.
- Service bénévole Paudex, Pully, Belmont, Lutry.
- Café Enfants Lutry.
- Insieme Vaud, parents et personnes concernées par le handicap.
- Fondation ProXy.
- Tables Midi Ensemble au bistrot.
- A la Vista Lausanne.
- Fondation Téléthon.

Ainsi que d'autres associations caritatives diverses de façon ponctuelle.

JEUNESSE*

Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ)

Généralités

L'année 2019 a été marquée par les changements suivants :

- réorganisation du Conseil de Fondation ;
- départs de Pierre-Alexandre Schlaepfi, Armand Rod, Jean-François Ramelet ainsi que Marianne Paschoud ;
- arrivées de Claire Glauser, présidente, Annik Champion, vice-présidente, Eliane Leuba, secrétaire, Carol Gay et Alain Amy, membres ;
- engagement de Magali Schlaubitz, secrétaire générale ;
- déménagement des bureaux administratifs à la route de la Conversion 271 à la Conversion ;
- convention collective de travail conclue entre les partenaires et entrée en vigueur au 1er janvier.

Financement

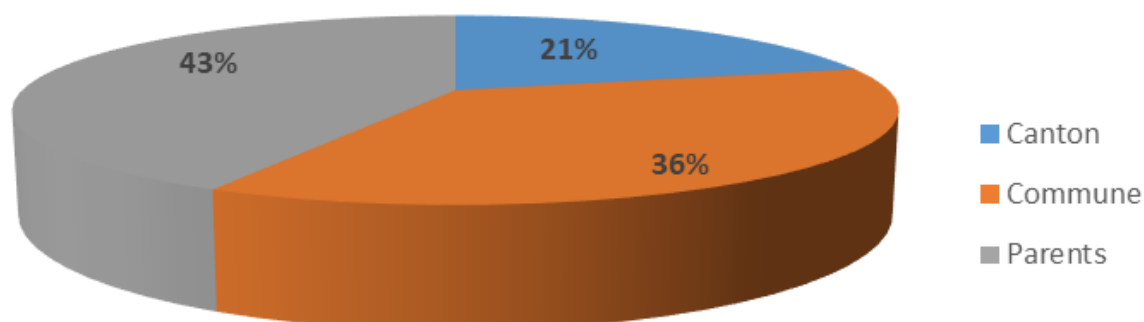
Suite à une augmentation des contributions de la part de l'État et des employeurs, la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) a augmenté le subventionnement aux réseaux d'accueil. Dès le 1er janvier 2019, le taux a été porté à 30 % au lieu de 27 % pour les structures qui pratiquent un rabais fratrie conforme aux exigences de la FAJE. Pour rappel, le subventionnement porte sur la masse salariale du personnel éducatif.

Secteur préscolaire - Garderies des Moulins et de la Toffeyre

La capacité d'accueil pour la garderie des Moulins s'élève à 15 bébés et 14 trotteurs.

En 2019, 47 bébés de 4 mois à 2 ans et demi et 48 trotteurs ont été pris en charge par la garderie des Moulins.

Répartition du financement - Garderie des Moulins

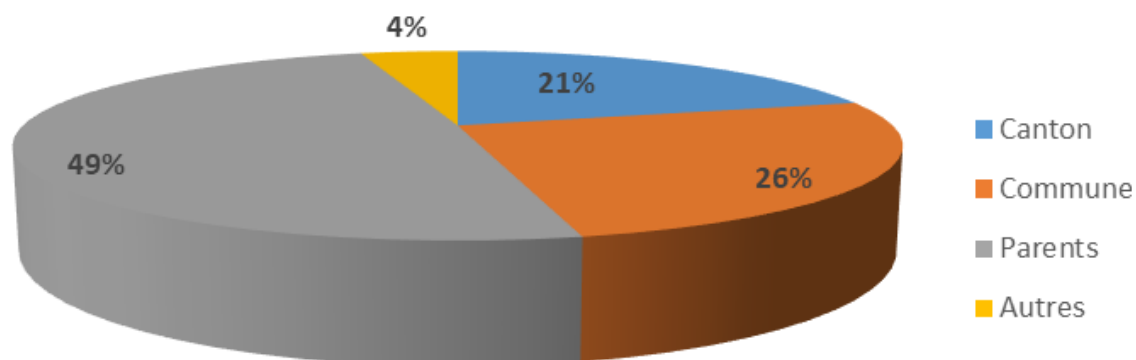


*Le texte a été remis par la FSEJ.

La capacité d'accueil pour la garderie de la Toffeyre est de 40 enfants.

En 2019, 90 enfants de 2 ans et demi à l'âge de l'entrée au cycle initial ont été accueillis à la garderie de la Toffeyre.

Répartition du financement - Garderie de la Toffeyre



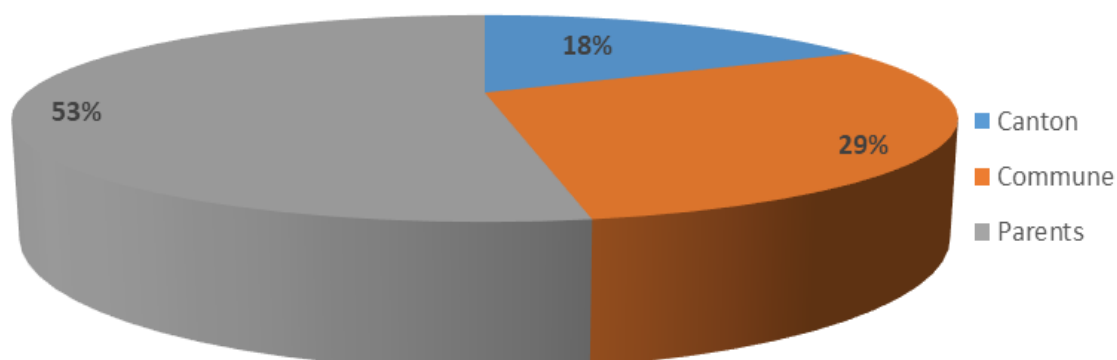
Secteur parascolaire

La FSEJ compte trois structures d'accueil parascolaire.

UAPE des Marionnettes

Ce lieu offre 45 places d'accueil pour les écoliers de la 1P à la 6P des Collèges de Corsy et de Savuit. Au cours des 38 semaines scolaires, 90 écoliers ont été accueillis. Durant les vacances, 72 enfants ont fréquenté l'UAPE dont 33 enfants venant d'autres communes du réseau.

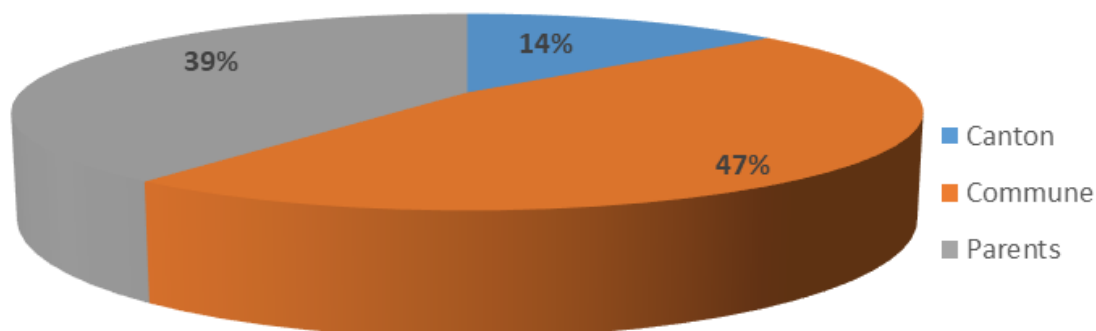
Répartition du financement - UAPE des Marionnettes



Espace Bourg

Cette structure offre 30 places d'accueil pour les écoliers de la 5P à la 8P et est fermée durant les vacances scolaires. Les écoliers peuvent être pris en charge dans les deux autres UAPE de la Fondation. Toutefois, une semaine spéciale «forêt» a été organisée en août 2019 juste avant la rentrée scolaire. 16 enfants ont participé à cette première aventure et le retour a été très positif. Cette expérience sera reconduite en 2020.

Répartition du financement - Espace Bourg

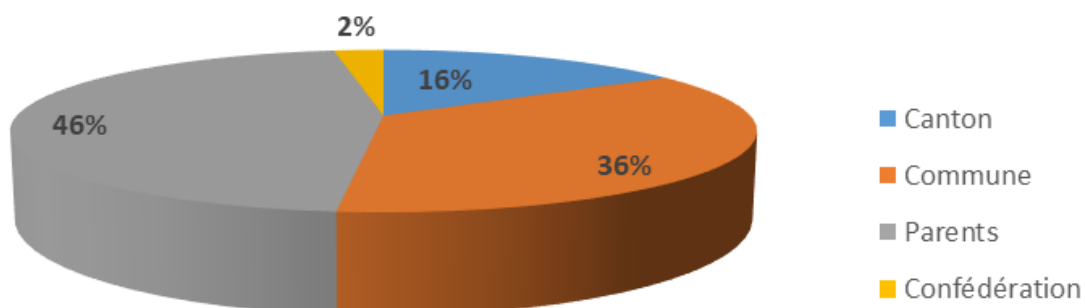


UAPE de la Toffeyre

L'UAPE peut accueillir 36 écoliers du Collège du Grand-Pont allant de la 1P à la 4P. Au cours des 38 semaines scolaires, 82 enfants ont été pris en charge. Durant les vacances, 98 enfants ont fréquenté l'UAPE dont 32 enfants d'autres communes du réseau.

La subvention de l'OFAS pour l'aide au démarrage a été octroyée pour la dernière année.

Répartition du financement - UAPE de la Toffeyre



Ressources humaines

Le nombre de collaborateurs, y compris les apprentis, au 31 décembre 2019 était :

Structures	EPT	Nombre de personnes
Espace Bourg	2.25	3
Garderie des Moulins	11.40	15
Garderie de la Toffeyre	9.60	11
UAPE des Marionnettes	3.95	5
UAPE de la Toffeyre	4.90	6
Direction/Administration	3.30	4
Service intendance	5.85	7
Total	41.25	51

Cinq apprentis assistants socio-éducatifs et une stagiaire longue durée effectuent leur formation au sein de la Fondation.

En 2019, le taux de rotation du personnel s'est élevé à 23 %.

Passeport-vacances

Depuis plus de 25 ans, la Commune de Lutry participe chaque année activement au Passeport-vacances, un programme proposé à tous les enfants âgés de 9 à 15 ans par quelques 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent durant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2019, 66 jeunes Lutriens ont choisi le passeport «Traditionnel» qui leur offrait les activités suivantes : fabrication de papier, poterie, matchs d'improvisation théâtrale, découverte des glaces artisanales et visite de l'Aquarium-Vivarium Aquatis à Lausanne.

18 autres jeunes ont quant à eux choisi le Passeport «Farniente» leur donnant droit à 3 séances gratuites de cinéma, une libre utilisation des transports publics ainsi que l'accès aux piscines et à certains musées.

Open Sunday

Le projet Open Sunday, destiné aux enfants de 6 à 12 ans, consiste à offrir gratuitement des activités sportives et ludiques encadrées, les dimanches après-midi. Celles-ci ont lieu à la salle de gymnastique du Collège des Pâles de novembre à mars.

Au total, 421 élèves ont participé à 15 dimanches de l'Open Sunday en 2019. Ce qui représente une moyenne de 28 élèves par jour. Le projet a été reconduit avec la Fondation Idée Sport pour la saison 2019-2020.

Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR)

Depuis 2017, la commune accorde un subside au MJSR destiné à l'encadrement des enfants de 5 à 10 ans en centre aéré à la journée pendant les vacances scolaires. Initialement, l'accueil se faisait dans les locaux de la Villa Mégroz. Ces centres aérés ont ensuite été transférés à la buvette du foot. En 2019, ce sont au total 159 enfants en provenance de Lutry et des communes voisines qui ont été accueillis sur une période de 4 semaines. Le projet se poursuivra en 2020.

Animations

Association « Tout près d'chez moi »

Cette nouvelle association à but culturel a également reçu un soutien financier pour ses spectacles dédiés aux enfants de 2 à 6 ans.

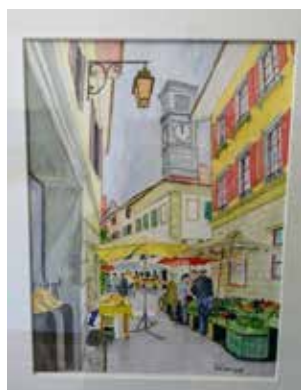
Festi'Lu 2019

La commune soutient ce festival de rue pour les enfants par l'octroi d'une subvention et d'une garantie de déficit. Une nouvelle animation aura lieu en février 2020.

CULTURE

Achat d'œuvres d'art

En 2019, la commune a acheté 2 aquarelles exposées à la Villa Mégroz par M. Pierre Lachat, ancien architecte communal. Ces tableaux représentent l'Ancien-Port de Lutry et le marché du samedi à la Place des Halles. Ils ont été accrochés au Château et aux SI dans les bureaux du secrétaire adjoint et du chef de service.



Villa Mégroz

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le bureau du café-théâtre l'Esprit Frappeur. La salle de conférences du 1er étage est occupée par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte. Les salles d'expositions du rez-de-chaussée ont été occupées en 2019 par 25 artistes différents et une exposition rétrospective des Concerts Bach de Lutry. Cela représente 14 expositions réparties sur 171 jours, soit plus de 24 semaines.

Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)

La commune contribue, à raison de CHF 9.50 par habitant, à alimenter le fonds destiné à améliorer les conditions salariales des professeurs. D'autre part, la commune attribue une subvention allant de 10% et 90% selon un barème basé sur le revenu, aux parents d'élèves suivant les cours du CLEM (Cercle lémanique d'études musicales).

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Activités culturelles soutenues dans le cadre du fonds :

- Béjart Ballet Lausanne.
- Théâtre de Vidy-Lausanne.
- Orchestre de chambre de Lausanne.
- Opéra de Lausanne.

Subventions culturelles

Activités culturelles régionales et locales subventionnées par la commune :

- Le Bureau Culturel Vaud.
- Les Concerts J.S. Bach à Lutry.
- Le Cully Lavaux Jazz Festival.
- Le Café-Théâtre « L'Esprit frappeur ».
- La Folle Semaine 2019 - Concerts dans les vignes.
- Le Jazz au Singe Vert.
- Le Festival Lavaux Classic.
- Le Lavaux d'Or - Prix du Mérite 2019.
- Le Festival Pully-Québec (tous les 2 ans).
- La Revue du FC Lutry.
- La Société de Développement Lutry (SDL) pour ses nombreuses activités.
- Le Théâtre Barnabé à Servion.
- Le Théâtre des Jeunes de Pully.
- Le Théâtre du Jorat à Mézières.
- Le Théâtre de l'Octogone à Pully.
- La Compagnie Zappar.

Ainsi que d'autres organisations à but culturel de façon ponctuelle.

PAROISSES

La commune subventionne l'Association en faveur du Temple de Lutry pour ses concerts et également ceux donnés par ses organistes.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Collections

Au 31 décembre 2019, la bibliothèque comptait 13'321 documents (13'136 en 2018). Parmi eux, 5'576 pour adultes, 7'285 pour enfants et adolescents et 460 « tout public ».

La répartition par type de média se fait comme suit : 12'270 livres, 81 livres audio, 883 DVD, 80 livres CD et 7 titres de revues (87 numéros).

Régulièrement, la bibliothèque procède à un désherbage de ses rayons. En 2019, 763 documents ont été éliminés. Parmi eux, 624 livres, 1 livre CD, 60 DVD, et 78 numéros de revues.

1'030 nouveaux documents ont été achetés, équipés, catalogués et mis en rayon en 2019 : 907 livres (351 pour adultes, 556 pour enfants et adolescents), 39 DVD, 8 livres CD, 76 numéros de revues.

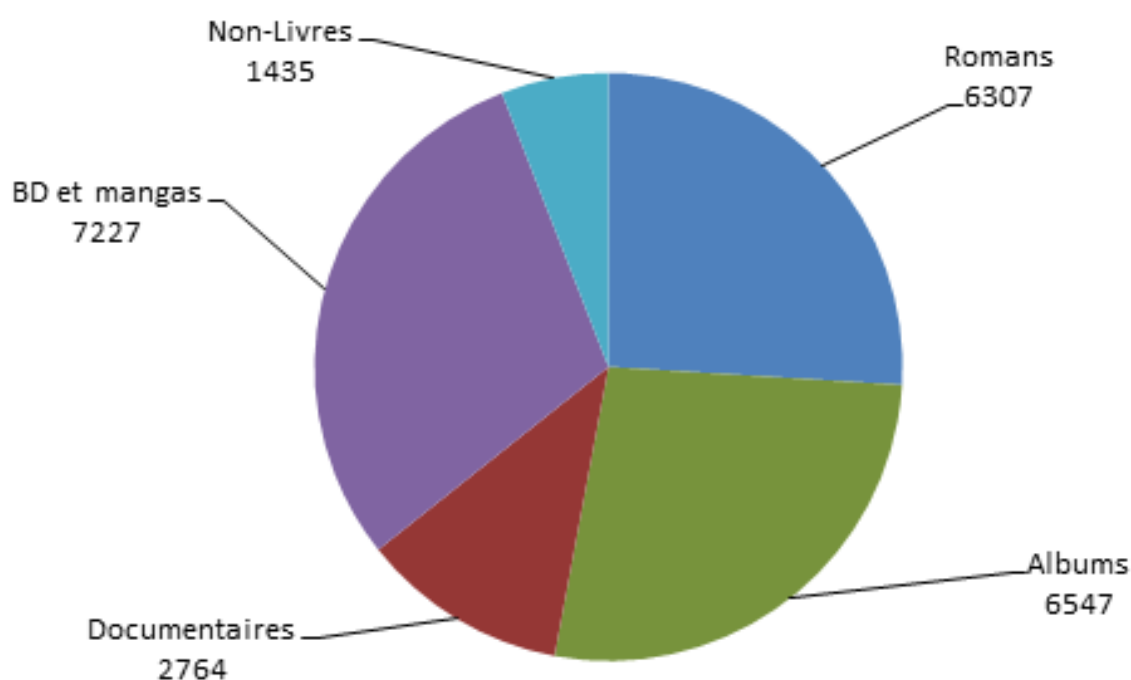
En février, la bibliothèque a procédé au renouvellement des livres enfants en anglais et en allemand auprès de Bibliomedia Soleure. 15 albums en allemand et 15 albums en anglais ont été empruntés. Le renouvellement des livres à grands caractères et des livres audio pour adultes a également été fait en février : 81 « grands caractères » et 30 livres audio ont été empruntés auprès de Bibliomedia Lausanne.

Prêts

Le nombre de prêts pour 2019 s'élève à 24'280 (23'474 en 2018).

Le prêt par catégorie de lecteurs se répartit ainsi : 6'647 pour les adultes (6'911 en 2018), 16'383 pour les enfants (15'361 en 2018), et 1250 pour les collectivités (1202 en 2018).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de documents, tous âges confondus.



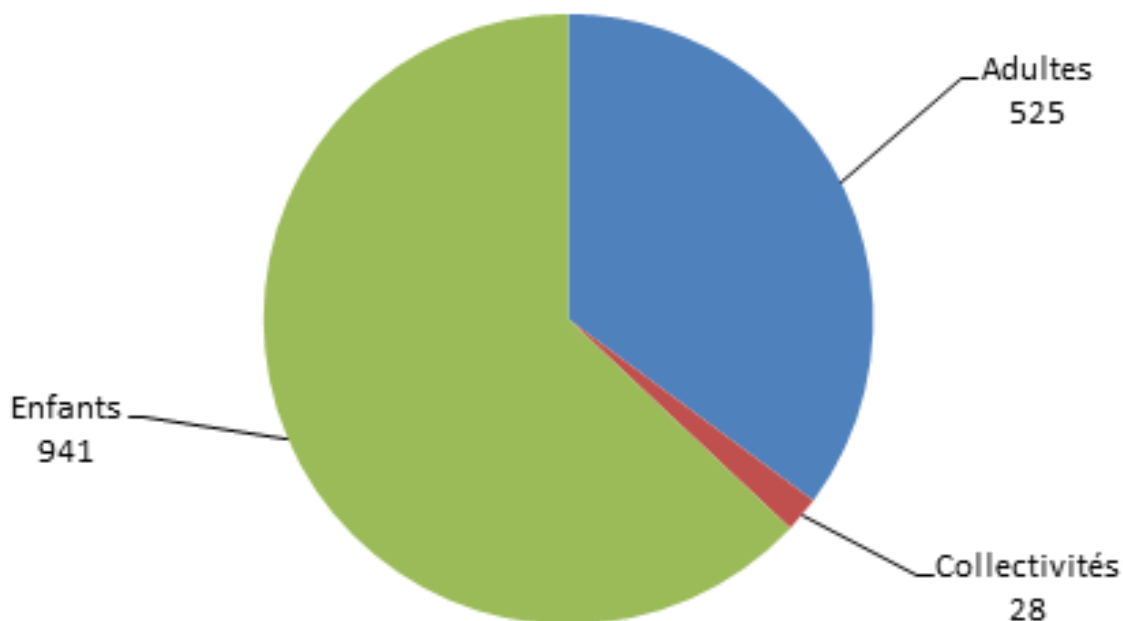
Parmi ces prêts, 1'939 ont fait l'objet d'un rappel (2013 en 2018): 1'227 (638 en 2018) ont été envoyés par courriel et 712 (1'374 en 2018) par envoi postal.

Depuis leur mise en place fin 2016, les rappels par courriel rencontrent un succès croissant. Le fait, que les lecteurs puissent, par ce biais, recevoir un pré-rappel, a entraîné une diminution significative de ces derniers.

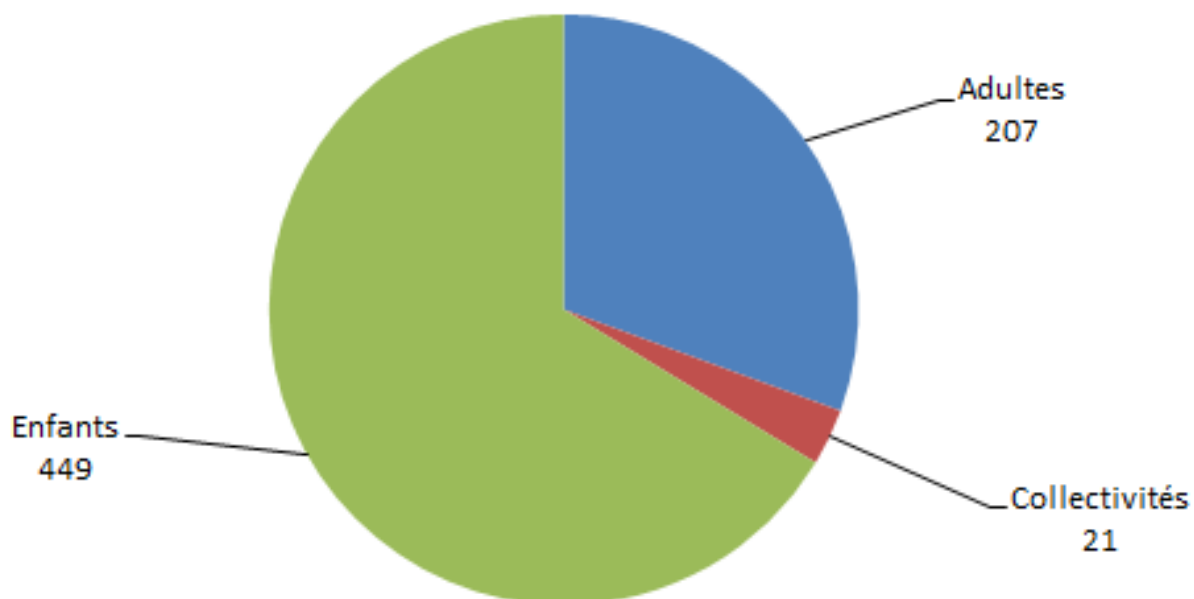
5'778 prolongations ont été effectuées sur les documents empruntés. 249 documents ont été réservés.

Inscriptions, comptes lecteurs

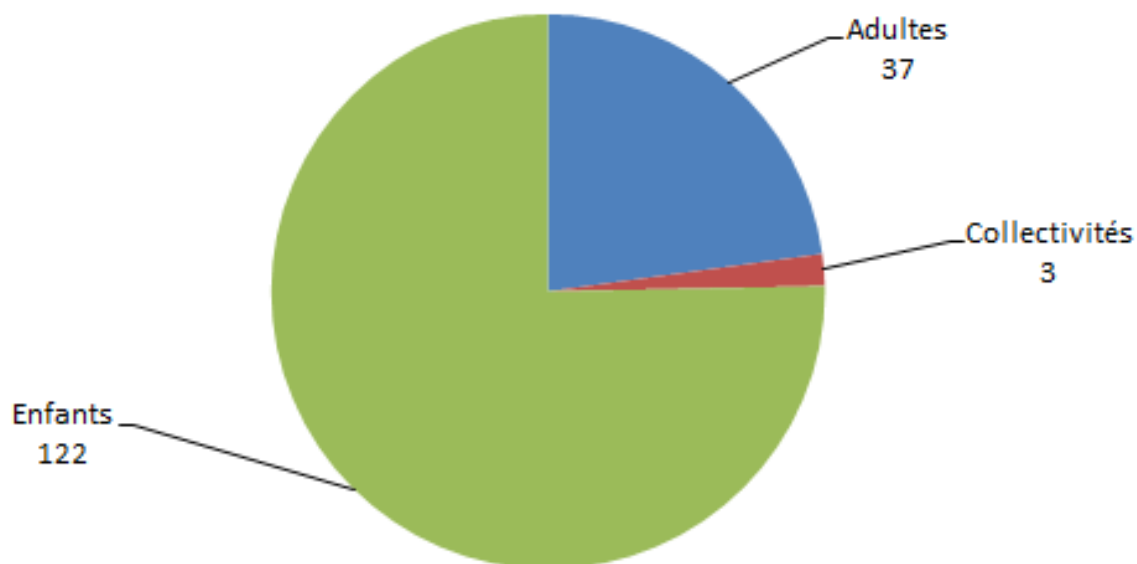
Au 31 décembre 2019, le nombre de lecteurs inscrits à la bibliothèque s'élève à 1'494 (1'337 en 2018). Parmi eux: 525 adultes, 941 enfants et 28 collectivités.



Sur ces 1'494 inscrits, 677 ont été actifs (649 en 2018) : 207 adultes, 21 collectivités, 449 enfants.



La Bibliothèque a supprimé 5 comptes (déménagement ou décès) et a accueilli 162 nouveaux lecteurs en 2019 (161 en 2018) : 37 adultes, 122 enfants, 3 collectivités.



Les livres numériques (ebooks)

Depuis avril 2016, en association avec Bibliomedia, la bibliothèque offre à ses lecteurs la possibilité d'emprunter des livres numériques (ebooks). Cela se fait via la plateforme eBibliomedia. La bibliothèque paie à Bibliomedia un montant annuel qui correspond à 3% de son budget dédié aux nouvelles acquisitions, mais les lecteurs profitent gratuitement de ce service, pour autant qu'ils s'acquittent de la taxe annuelle de 10 francs auprès de la bibliothèque.

En quelques chiffres :

92 personnes sont inscrites à ce service (88 en 2018).

En 2019, le nombre de prêts de livres numériques s'élevait à 810 (838 en 2018): 750 livres adultes et 60 livres enfants.

Animations

Né pour lire

Tous les deuxièmes mercredis du mois (sauf vacances scolaires), entre 1 et 20 enfants se sont réunis à la bibliothèque entre 10h00 et 11h00 en compagnie d'un parent ou d'un proche. L'occasion de s'offrir un moment de détente et de partage autour des livres, au rythme des comptines et des histoires proposées par deux bénévoles de la bibliothèque, Catherine Cornaz et Christiane Conne.

Samedi des Bibliothèques vaudoises

Le 16 mars 2019 a eu lieu le Samedi des Bibliothèques vaudoises et fribourgeoises, sur le thème « Ramène ta science! ». À cette occasion, Élodie Varrin et Aline Dewarrat, ont proposé aux jeunes lecteurs de se transformer en savants fous le temps d'un après-midi. Une douzaine d'enfants s'étaient inscrits à cette animation. Un quizz scientifique, 6 questions et autant d'expériences amusantes et ludiques réalisées en live pour y répondre. Une animation intense et salissante, qui a bien sûr ravi les jeunes scientifiques en herbe! Chaque participant est reparti avec un exemplaire du quizz, les réponses aux questions, un petit dépliant détaillant chaque expérience pour les réaliser chez soi et leur propre « Slime », réalisé durant l'après-midi.

Atelier Kamishibai

Le 14 septembre, la bibliothèque a organisé un atelier parent-enfant autour du Kamishibai, animé par David Telese. Le kamishibai est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois ou en carton, à trois ou deux portes, appelé butai.

Cette animation a rencontré un joli succès: 13 enfants et 7 adultes ont participé à cette matinée. Comme il faisait beau, la matinée a débuté à l'extérieur de la bibliothèque, où David Telese a commencé par raconter une histoire à l'aide de son propre kamishibai.

Tout le monde s'est ensuite rendu à la salle des Pas Perdus afin que chaque groupe puisse imaginer et dessiner sa propre histoire et la présenter aux autres participants grâce au butai fourni par l'animateur.

Chaque groupe est reparti avec son propre butai et l'histoire qu'il avait créée.

Fête des vendanges

Comme chaque année, la bibliothèque a tenu un poste lors du rallye de la Fête des vendanges, qui a eu lieu le 28 septembre 2019. Les enfants ont pu tester leurs connaissances sur le vin et la vigne, grâce au questionnaire préparé à cet effet.

Contes

La Nuit du conte a eu lieu le 8 novembre 2019, sur le thème « Nous avons aussi des droits ! ». Depuis plusieurs années, la soirée a lieu à la Maison de la Paroisse et des Jeunes, afin de pouvoir accueillir confortablement un plus grand nombre de personnes qu'à la bibliothèque. En 2019, ce sont plus de 100 personnes qui se sont déplacées pour applaudir la compagnie BAZ et son réjouissant spectacle mêlant contes et chansons, Anim'oh. À l'issue de la rencontre, petits et grands ont pu se régaler autour des gâteaux et autres gourmandises préparées par les bénévoles.

Une fois n'est pas coutume, la bibliothèque a décidé de consacrer une séance de contes aux adultes. Le 5 décembre, Barbara Sauser, habituée à régaler les jeunes lecteurs de ses histoires, a proposé cette année une conférence contée sur le thème : « La femme dans les contes : douce héroïne brimée ou guerrière échevelée ? ». Le nombre de participants était bien modeste, une douzaine de personnes ont bravé le froid. Cependant, tout le monde est ressorti ravi de cette soirée, qui s'est prolongée encore longtemps après les contes, autour de thé et de gâteaux, durant laquelle une discussion a pu s'engager entre les participants et Barbara sur le thème de la soirée, le métier de conteuse, la transmission des histoires etc. Une expérience très positive qui devrait être reconduite à l'avenir, avec plus de succès.

Accueil des classes et des garderies

La bibliothèque accueille régulièrement des garderies et des classes qui viennent emprunter des livres et passer un moment agréable. En 2019, les garderies des Moulins et des Ouistitis ainsi que celle de la Toffeyre sont venues à fréquence variable (entre 1 et 4 fois par mois).

Par ailleurs, pas moins de 10 classes ont fréquenté la bibliothèque, à raison d'une fois par mois, ou une fois toutes les 3 semaines : 8 classes de 1-2P, une de 3P et une classe de 4P.

Toutes ces visites représentent entre 3 et 5h par semaine et sont assurées par la bibliothécaire les lundis, mardis et vendredis matins et par des bénévoles de la bibliothèque, en plus de leurs heures de prêts, les mercredis et jeudis. La bibliothèque tient à remercier ces bénévoles pour leur implication lors de ces visites. Sans cette aide, il ne serait pas possible d'accueillir autant de classes et de garderies, compte tenu de la fréquence des visites, des horaires de la bibliothécaire et du planning des enseignants.

Communication

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque écrit un article pour chaque édition de l'Echomunal. L'occasion de présenter les animations à venir, d'annoncer des nouveautés et de présenter un livre coup de cœur. En novembre 2011, la bibliothèque envoyait sa première Newsletter à quelque 25 inscrits. En 2019, la 30ème Newsletter a été envoyée et le nombre d'inscrits s'élève à 248

Sortie annuelle

Pour remercier les 15 bénévoles, la bibliothèque organise chaque année une sortie au printemps. En 2019, l'équipe s'est rendue au Rolex Learning Center, où une visite guidée avait été organisée, suivie d'un repas au restaurant de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

La bibliothèque profite du présent rapport pour saluer le travail et l'implication de ses 15 bénévoles tout au long de l'année. Pour leur assiduité au bureau de prêt lors des heures d'ouverture, mais également pour leur disponibilité lors des différentes animations, visites de classes, réalisations des vitrines, rangement, réparation, « plastifiage » des livres et autres tâches ponctuelles.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT*

Composition du Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Claire Glauser	Députée municipale
Yves Chaperon	Président, Conseiller communal
Karim Valente	Conseiller communal (jusqu'au 24.06.2019)
Marc Wolfensberger	Conseiller communal

Pour rappel, le rôle consultatif de la commission du Conseil d'Établissement (CET) permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement scolaire et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Il est composé de 16 membres divisé en 4 groupes issus à parts égales des parents d'élèves fréquentant l'établissement scolaire de Lutry, des représentants des milieux des associations et des sociétés locales, des représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire et des représentants des autorités locales.

Le Conseil d'établissement exerce les compétences définies dans la loi sur l'enseignement obligatoire et son règlement d'application, mais il exerce en outre les compétences suivantes ;

- donne son avis aux autorités exécutives communales quant aux projets de construction, de transformation ou de réparation importante de locaux scolaires ;
- peut se prononcer sur la politique générale en matière de camps, courses et voyages ;
- donne un avis et propose des mesures aux autorités exécutives communales en matière de cantines scolaires, d'accueils d'enfants, de devoirs surveillés, des transports scolaires.

La durée du mandat est de 5 ans renouvelable et débute le 1er janvier suivant les élections communales et se termine le 30 juin de l'année des élections communales suivantes.

Celui-ci s'est réuni lors de 5 séances en 2019. Ces séances se sont tenues dans différents établissements concernés par la Commission (Collèges-UAPE-FSEJ) et à reçu la présentation de divers organes tel que la Société Microgis (planification et organisation des transports scolaires) - PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) – FSEJ (Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse) - Eco-Schools (programme de développement durable en milieu scolaire).

Les 16 membres des 4 groupes qui le composent représentants les écoles, autorités locales, CLEM (Cercle Lémanique d'Etudes Musicales), bibliothèque, colonie de Lutry et UAPE (unité d'accueil pour écolier) et parents d'élève ont également traités les thèmes tels que :

- la modification et l'acceptation du Règlement sur les transports scolaires ;
- l'organisation des cantines et pique-nique ;
- la sécurité sur le chemin de l'école et des transports scolaires ;
- le rôle éducatif de l'école (sécurité, prévention, respect).

Le CET remplit son rôle de plateforme d'échanges en ce qu'il permet à chacun de comprendre les contraintes rencontrées par les autres, de faire des propositions et d'apporter un point de vue extérieur au groupe concerné. Plusieurs membres du CET sont régulièrement interpellés par la population pour avoir des explications sur l'un ou l'autre des thèmes abordés.

TABLES AU BISTROT*

Les Tables au Bistrot de Lutry réservées aux seniors de la commune se sont beaucoup développées en 2019.

La collaboration avec Pro Senectute a pris fin car les conditions n'étaient plus compatibles : accueillir des seniors de toute la région et des couples n'était pas possible vu le succès rencontré.

La préférence est donnée aux habitants de Lutry et aux personnes seules pour qui le contact et l'échange permettent de rompre la solitude et créer des liens.

Cela s'appelle désormais « Midi ensemble au bistrot ».

2 jeudis par mois, en alternance aux restaurants de la Tour et du Rivage, ont été accueillis 16 à 18 personnes. Vu le succès grandissant de cette activité les nouvelles personnes intéressées sont souvent priées d'attendre 1 à 2 mois pour pouvoir venir aux repas.

L'ambiance est chaleureuse, les participants échangent beaucoup entre eux et ont plaisir à se retrouver.

On peut ainsi constater à quel point il est important pour les seniors de garder du lien et de sortir de leur quotidien pour rester en contact avec les autres.

QUARTIERS SOLIDAIRES*

Suite au diagnostic communautaire, la Commune de Lutry a validé la mise en œuvre d'un « Quartier Solidaire » de 3 ans - du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2021 - sur l'ensemble du territoire communal. Construit en plusieurs étapes ce projet est accompagné par deux professionnelles de l'Unité Habitat et travail social communautaire de Pro Senectute Vaud, Sylvie Guillaume-Boeckle, animatrice de proximité à 70 % et Maude Rampazzo, assistante à 50 %.

Le présent rapport décrit la phase de construction qui s'est déroulée du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2019. Comme lors du diagnostic communautaire, le « Quartier Solidaire » de Lutry a été porté par le groupe habitants (GH) et par le groupe ressources (GR).

Groupe habitants

Constitué d'une trentaine de Lutrien-ne-s de 55 ans et plus, le groupe s'est réuni à 15 reprises durant l'année. Conformément à la méthodologie « Quartiers Solidaires » le GH a repris et discuté les principaux résultats issus du diagnostic pendant cette phase de construction. Des priorités d'action ont été établies et les premières activités ont été lancées. Pour les thématiques plus complexes, comme la mobilité ou l'isolement, des groupes de travail ont été constitués.

La mise en place de ces activités et le succès du forum public organisé en novembre 2019 a contribué à développer le sentiment d'efficacité du groupe et a permis l'émergence de nouvelles compétences. Au fur et à mesure, les habitants ont pris plus de responsabilités dans l'organisation.

Ainsi, 6 activités fonctionnent désormais sans le soutien des animatrices. Les liens entre les membres se sont beaucoup développés et le groupe a fait preuve de solidarité dans les moments difficiles (visites à l'hôpital ou aide pour les déménagements par exemple). L'émergence d'une identité commune s'est traduite par la volonté de trouver un nom.

Au total **45 rencontres de travail** ont été organisées et **71 événements festifs** ou conviviaux ont eu lieu.

Groupe ressources

Le GR, qui regroupe 11 représentants d'associations et de services actifs auprès des seniors, s'est réuni à 4 reprises. Outre l'échange d'informations très apprécié par les partenaires, ces rencontres se sont concentrées sur l'organisation des deux événements publics « Quartier Solidaire en fête », le 18 mai et le forum du 16 novembre auxquels les partenaires ont participé activement.

Pour informer les seniors de l'offre en services et activités existante sur la commune, 6 présentations de membres du GR ont été organisées pendant les séances du GH. Les liens tissés entre les deux groupes ont permis une meilleure orientation des seniors nécessitant une prise en charge particulière, par exemple en cas de difficultés financières ou de santé.

La promotion du QS par les partenaires auprès de leurs bénéficiaires a permis de toucher de nouvelles personnes qui ne seraient probablement pas venues par le biais des autres moyens de communication.

Activités et projets

L'un des résultats principaux du diagnostic communautaire était le besoin de développer de nouveaux espaces et occasions de rencontres pour les seniors à Lutry. Parmi les 108 idées qui avaient été proposées pendant le diagnostic, 8 ont été concrétisées. La mise à disposition par la commune d'un local au Chemin de la Péraulaz 3 à Corsy a facilité ce processus.

Café-rencontre : ce rendez-vous hebdomadaire a lieu en alternance au bourg et au local de Corsy les mercredis matins, avec en moyenne 25 personnes présentes.

Jeux : un mardi après-midi par mois, une dizaine de seniors se retrouvent au local de la Péraulaz pour découvrir de nouveaux jeux de société.

Groupe marche et sport : 4 seniors prennent en charge la création et l'organisation d'activités liées au mouvement. Ce groupe fait preuve de beaucoup de réflexivité en effectuant des bilans réguliers et ses membres sont très attentifs aux besoins et aux propositions des participant-e-s.

Pour chaque rencontre, des covoiturages ont été proposés et coordonnés par les organisateurs et organisatrices. En 2019, le groupe a mis en place :

- des marches mensuelles en Suisse romande tous les premiers lundis du mois de mars à novembre rassemblant une trentaine de participants ;
- une sortie à vélo en octobre. A cause du temps, la sortie a dû être annulée, mais l'expérience sera réitérée au printemps 2020.

Cyber-Café : un vendredi par mois, plusieurs bénévoles du groupe habitants se mettent à disposition des seniors qui ont des questions ou des problèmes avec leurs ordinateurs, tablettes ou téléphones portables.

Visites d'expositions : chaque trimestre, une visite guidée d'un musée ou d'une exposition est organisée, réunissant une trentaine de participant-e-s.

English conversation : depuis septembre sous l'impulsion d'une senior anglophone, un groupe de 5 habitantes se retrouve un lundi sur trois dans un café du bourg pour échanger sur des thématiques d'actualités. Depuis, le groupe s'est beaucoup agrandi et deux sous-groupes ont été créés.

Groupe environnement : ce groupe de travail, constitué de 7 seniors, se donne pour objectif de mettre en place des actions en faveur de l'environnement au niveau local. En 2019, le groupe a participé à la journée internationale « Clean-Up Day » en collaboration avec une classe du Collège du Grand Pont. Plusieurs membres du groupe ont aussi prêté main-forte à l'APE pour la journée à pied à l'école.

Entraide : ce groupe de travail met en place un réseau d'entraide entre seniors. Plusieurs personnes se sont déjà inscrites pour offrir des petits services (changer une ampoule, faire des travaux de couture, par exemple). L'assistante sociale du CMS est impliquée et servira de relais auprès des personnes qui en auraient besoin.

Covoiturage, transports publics et sentiers pédestres : pour aborder les questions de mobilité à Lutry de manière plus concrète, le groupe a décidé d'organiser une balade-diagnostic qui se tiendra à Corsy au printemps 2020. La déléguée à la mobilité de la ville de Lutry est d'ores et déjà partie prenante de la démarche.

Forums : Pour présenter ces premiers résultats et rencontrer les autres seniors de la commune, deux rencontres publiques ont été organisées. Le 18 mai, une journée « Quartier Solidaire en fête » a réuni une septantaine de personnes au Collège de Corsy. Après un repas canadien et la présentation des activités, les participant-e-s ont pu découvrir le local du Chemin de la Péraulaz.

Le 16 novembre, le deuxième forum, axé sur les ressources, a été organisé au Collège de Corsy. 150 seniors se sont réunis, dont 46 qui n'avaient jamais été touchés jusqu'ici. Les participant-e-s ont pu donner leur opinion sur les actions menées jusqu'ici et émettre de nouvelles propositions pour la suite du projet. Parmi les idées qui seront reprises en 2020, on peut citer l'organisation d'une journée de la biodiversité, le lancement d'un club de lecture à la Conversion et le développement du réseau d'entraide. Suite à ce forum, de nouveaux seniors s'impliquent dans le projet.

*Les textes ont été remis par les responsables du Conseil d'établissement, des Tables au bistrot et des Quartiers Solidaires.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE*

Introduction

Selon les dispositions légales en vigueur - loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 et de son règlement d'application (RLEO) du 2 juillet 2012, les éléments suivants sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire ;
- les transports scolaires ;
- les devoirs surveillés ;
- les cantines scolaires ;
- les camps ;
- les écolages pour des élèves scolarisés hors Lutry ;
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

Répartition des élèves

La Commune de Lutry compte 1'136 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 872 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (y.c. 8 enfants provenant d'autres communes) ;
- 22 enfants inscrits dans d'autres établissements scolaires ;
- 9 enfants inscrits dans une institution spécialisée ;
- 229 enfants inscrits dans des écoles privées ;
- 4 enfants scolarisés à domicile.

Au 31 décembre 2019, la répartition des 872 élèves de Lutry se présente comme suit :

Collèges	Élèves	%	Élèves transportés	%
Grand-Pont	257	29.47	111	43.19
Les Pâles	119	13.65	49	41.18
Corsy	180	20.64	101	56.11
Savuit	40	4.59	40	100.00
La Croix	276	31.65	257	93.12
Total	872	100	558	63.89

*Le texte a été remis par l'établissement scolaire.

Dérogations pour la scolarité des élèves

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

En raison du nombre peu élevé d'élèves inscrits en option spécifique latin, cette option n'est pas enseignée à Lutry. Par conséquent, 2 élèves domiciliés à Lutry (VP) se rendent actuellement à l'établissement scolaire de Pully.

Des dérogations peuvent être accordées par la Cheffe du département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, pour terminer sa scolarité (règles spécifiques dès le 2ème semestre de la 10ème année) ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Un écolage est facturé à la commune de domicile de l'élève selon les dispositions de la décision 138 de la Cheffe du département:

- CHF 1'300.– par élève primaire ou secondaire
- CHF 4'000.– par élève inscrit en classe Sport-Art-Etudes

Pour l'année scolaire 2019-2020 et à ce jour, 30 élèves sont au bénéfice d'une dérogation; ils se répartissent comme suit:

Élèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

- | | |
|---------------------------------------|----|
| • Pully, Paudex, Belmont primaire | 3 |
| • Pully secondaire | 10 |
| • Lausanne-La Sallaz primaire | 1 |
| • Lausanne-Elysée (Sport-Art-Etudes) | 3 |
| • Lausanne-Béthusy (Sport-Art-Etudes) | 2 |
| • Crissier (Sport-Handball) | 1 |
| • Mont-sur-Lausanne | 1 |
| • Centre- Lavaux | 1 |

Élèves scolarisés à Lutry, domiciliés à :

- | | |
|----------------|---|
| • Aran-Vilette | 2 |
| • Paudex | 1 |
| • Belmont | 1 |
| • Pully | 2 |
| • Epalinges | 1 |
| • Lausanne | 1 |

Activités extra-scolaires

Camps de ski 2019

Du 14 janvier au 8 mars 2019, 20 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la colonie de vacances des Mosses.

Les élèves de la 6ème année primaire à la 10ème année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 386 élèves, 22 enseignants, 54 moniteurs, ainsi qu'un cuisinier et un aide de cuisine, soit 35 jours de camp d'hiver.

Information sur les coûts

Prix demandé aux parents: CHF 188.– avec une réduction de CHF 10.– par enfant pour les familles ayant plusieurs enfants qui partent en camp durant l'année scolaire.

Le canton (DGEO) prend en charge les coûts de ses collaborateurs (décision 134 de la Cheffe du département) et le Service de l'éducation physique et des sports (SEPS) verse les subventions J&S à la commune dès janvier 2018.

École à la montagne

1 classe de 1-2P, 4 classes de 5P, 6 classes de 3-4P ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du 3 juin au 4 octobre 2019.

Les élèves de 1-2P séjournent 3 jours, ceux de 3-4P 4 jours et les 5P 5 jours.

Cela représente un total de 200 élèves, 15 enseignants, 20 personnes accompagnantes, 1 cuisinier, soit 22 jours de camp printemps/automne.

Information sur les coûts

Prix demandé aux parents: CHF 90.– pour les 1-2P, CHF 100.– pour les 3-4P et CHF 120.– pour les 5P avec une réduction de CHF 10.– par enfant pour les familles ayant plusieurs enfants qui partent en camp durant l'année scolaire. Ces prix ont changé à la rentrée scolaire 2019. En automne 2019, le prix demandé était de CHF 60.– pour les classes de 4P.

Activités culturelles

04.02.	350 élèves	Conte spectacle «Même pas peur» par les Contagieuses, CHF 2'800.–.
05.04.	140 élèves 5-6P	Germanofolies, CHF 1'400.–.
01.10.	8P/1	Visite commentée de l'exposition « Ombres, de la Renaissance à nos jours » à la Fondation de l'Hermitage.
09.10.	16 classes 307 élèves 3-6P	Spectacle « La jeune fille sans mains » de la compagnie Nicole et Martin, CHF 3'608.–.
10.10.	8 classes 160 élèves 1-2P	Spectacle « Les musiciens de Brême » de la compagnie Nicole et Martin, CHF 1'920.–.
11.10.	7P/4	Atelier d'exposition « Ombres, de la Renaissance à nos jours » à la Fondation de l'Hermitage.

- 16-20.12 4 classes - 86 élèves
9VP1, 10VP1, 11VP1,
11VP2 Ateliers de théâtre en marge du spectacle
« On est tous des tontons et des tatas de la
classe ouvrière », CHF 3'800.—.
- 20.12. 8 classes - 154 élèves
7-8P Projection du film « Demain est à nous », au
cinéma City Club de Pully, CHF 1'540.—.

Service de santé scolaire

Le service est composé des personnes suivantes :

Dresse Karin Bille, médecin scolaire

Catherine Bollini (Peter), infirmière scolaire

Anne-France Nicoulaz Maurice, déléguée à la prévention

Médecin scolaire

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves de 3P et de 9ème année. Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)

Poste à 50% pour la Commune de Lutry.

Mission

- offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien-être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents ;
- répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents ;
- développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités 2019

- 1P Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé.
Entretiens parents/enfants.
- 2P Entretiens parents/enfants.
- 3P Vaccinations :
DiTePa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite)
ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
Information en classe « comment prendre soin de ma santé » et sur les vaccinations.
- 7P Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant.
Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.

- 9è Vaccinations :
 DiTePa(-IPV) (diphtérie, tétanos, coqueluche avec ou sans polio)
 Hépatite B (2 injections par élève)
 HPV (cancer du col de l'utérus)
 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
 Information en classe sur les vaccinations.
- 11è Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant et éventuel vaccin contre la varicelle.

Pour les nouveaux arrivants :

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé);
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur;
- dépistage vue/ouïe, etc.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire

La déléguée à la prévention a pour mission (en collaboration avec le groupe prévention) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue. Elle appartient au groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe prévention à construire des démarches de promotion de la santé.

Démarches initiées ou accompagnées par le groupe prévention (exemples) :

Enseignants

Visites de la déléguée dans les conseils de cycle afin de mieux évaluer les besoins de l'établissement en matière de promotion de la santé ou construire des projets.

Journée pédagogique avec tous les enseignants : intimidation scolaire, harcèlement.

Groupe de travail pour le futur conseil des élèves.

Élèves

1-2-3-4-5-6P	Prophylaxie dentaire avec hygiéniste.
3, 6, 8P, 10 et 11 S	Éducation sexuelle avec Pro Fa.
Camps de ski	Petits-déjeuners costauds en camp de ski. Promotion d'une alimentation équilibrée.
3-4P	Climat scolaire : autour des émotions. Activités choisies dans classeurs Graines de Paix.
1P-6P	Parrainages entre enfants à Corsy.
7 P	Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Infirmière, déléguée à la prévention, médiateurs visitent chaque classe.
8P, 10P	Prévention des incivilités et prévention sur le net par la police.

Développement durable

Jardins scolaires	Au Grand-Pont et aux Pâles
Vive la forêt	Au Grand-Pont, cycle 1
1P à 11S	Adhésion de notre école à Eco-schools « J'aime ma planète ».
Internet	9 VG-VP Ateliers préventifs en classe par Action innocence.

Éducation routière

L'objectif de ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui a effectué des passages en 3P, 7P, 8P et 11S.

Service dentaire

De mars à avril 2019, le médecin dentiste, Mme Karin Kathau, a examiné 797 élèves sur 823 inscrits. Les résultats sont les suivants :

• sans caries ni obturations	600 élèves	(75.3 %)
• sans caries, avec obturations	63 élèves	(7.9 %)
• avec caries	133 élèves	(16.7 %)
• traitements d'orthodontie proposés	120 élèves	(15.0 %)
• négligés	3 élèves	(0.4 %)
• absents	26 élèves	

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2015	2016	2017	2018	2019
Sans caries ni obturations	70	75	74	75	75
Sans caries, avec obturations	8	6	6	7	8
Avec caries	22	19	20	18	17
Traitements d'orthodontie proposés	19	18	16	15	15

Devoirs surveillés

Selon l'art. 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

La participation demandée aux parents est de :

- CHF 70.– par année pour une fois par semaine
- CHF 140.– par année pour deux fois par semaine
- CHF 210.– par année pour trois fois par semaine

Les effectifs tiennent compte du degré d'autonomie des élèves. Le nombre d'élèves annoncé représente la situation au 31 décembre 2019.

1-6P

GRAND-PONT | 15h45 - 16h45

Lundi 16 élèves
Mardi 13 élèves
Jeudi 3 élèves

7-8P et 9-10ème

LA CROIX | 12h30 - 13h30

Lundi 30 élèves
Mardi 22 élèves
Jeudi 16 élèves

CORSY | 15h35 - 16h35

Lundi 16 élèves
Mardi 13 élèves
Jeudi 13 élèves

7-8P

LES PALES | 16h15 - 17h15

Lundi 15 élèves
Mardi 16 élèves
Jeudi 15 élèves

Cantines scolaires

Les cantines scolaires (Corsy-croque - Croc midi - Les Pâles - Espace Bourg) atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2019.

Encadrement

Le sport cantine est organisé dans toutes les structures de 12h30 à 13h30. A la Croix l'espace élève est à disposition pour les enfants de la cantine scolaire. A Corsy ainsi qu'à la MPJ une zone calme est à disposition des enfants.

Le personnel communal a pour tâche de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants, en plus pour le personnel de la Croix de surveiller les pique-niqueurs. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les trois à six collaborateurs assurent une présence les quatre jours de la semaine dans les quatre structures.

Par ailleurs, des parents d'élèves, des grands-parents et des retraités viennent bénévolement renforcer le personnel communal.

Fourniture des repas

Les quatre cantines sont équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration Concordance SA à Puidoux.

Inscriptions

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes primaires à la 11ème. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire régulièrement (jours fixes) ou irrégulièrement (le jour même avant 8h45).

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10 % est prévue pour le 2ème enfant, 20 % pour le 3ème enfant etc.

Barème fixé pour 2019 (en CHF)

Jusqu'à	3'000.–	7.00
de 3'001.– à	5'000.–	9.00
de 5'001.– à	7'000.–	10.50
de 7'001.– à	9'000.–	10.50
de 9'001.– à	11'000.–	15.00
de 11'001.– à	15'000.–	18.50
de 15'001.– à	illimité	19.50
Irrégulier		17.50

Participation moyenne des parents pour 2019

Pour 2019, la participation moyenne des parents est de CHF 15.– par repas. Elle est de CHF 0.24 inférieure à celle de 2018.

Inscriptions (minimum - maximum)	Corsy	La Croix	Les Pâles	MPJ
Lundis	70 - 75	35 - 40	35 - 40	20 - 25
Mardis	60 - 65	45 - 50	35 - 40	30 - 35
Jeudis	65 - 70	45 - 50	40 - 45	25 - 30
Vendredis	55 - 60	30 - 35	30 - 35	30 - 35

Transport cantine

Les élèves du Collège de Savuit inscrits à la cantine scolaire de Corsy sont pris en charge à la fin des cours du matin à 11 h 55 dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi.

Repas servis

Mois	2018	2019	Facturés en 2019	Participation moyenne 2018	Participation moyenne 2019
Janvier	2465	2500	38'400.15	14.80	15.35
Février	2086	2101	32'510.60	15.05	15.45
Mars	3063	2783	42'975.00	15.20	15.45
Avril	1728	1729	26'393.25	15.00	15.25
Mai	2739	2843	43'029.15	15.00	15.15
Juin - Juillet	3273	2819	43'321.40	15.20	15.35
Août - Septembre	3392	3552	53'477.30	15.65	15.05
Octobre	1567	1819	27'258.40	15.80	15.00
Novembre	3054	3005	45'083.25	15.80	15.00
Décembre	2092	2194	20'014.80	15.70	9.10

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2019 sont compris :

- 398 repas à CHF 10.– pour le MATAS à Echerins.
- 773 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

Le repas est offert au personnel des cantines scolaires et aux bénévoles.

Pique-nique à la Croix

De janvier à décembre 2019, le service pique-nique a été remis en place pour les élèves de la Croix. Le local est équipé de fours à micro-ondes mis à la disposition des élèves.

En une année, ce ne sont pas moins de 3'949 élèves qui ont profité gratuitement de cette prestation. Ils se répartissent comme suit :

Mois	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Janvier	62	161	198	26
Février	54	116	105	36
Mars	69	145	173	27
Avril	50	100	85	14
Mai	57	144	176	11
Juin/Juillet	26	131	122	5
Août	3	36	25	26
Septembre	35	172	157	61
Octobre	31	132	112	35
Novembre	83	196	161	119
Décembre	94	173	137	68
Participation moyenne par semaine	15.24	40.70	39.21	11.56
Participation annuelle	564	1'506	1'451	428



FINANCES ET GÉRANCES



Spécificités 2019

- Responsabilité du suivi, de la formation et du contrôle auprès de l'ensemble des services communaux en ce qui concerne la migration des nouvelles applications informatiques communales au 1er janvier 2019.
- Préparation et mise à disposition des documents nécessaires au contrôle TVA effectué par l'AFC sur les 5 dernières années.

Finances

Tâches quotidiennes et diverses :

- tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des SI et de l'APOL ;
- décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales ;
- facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions ;
- facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets ;
- gestion des débiteurs et du contentieux ;
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques) ;
- gestion des liquidités, des placements et des emprunts ;
- gestion de la partie administrative des taxes de séjour ;
- relations avec la Commission des finances ;
- préparation et collaboration à la révision des comptes ;
- support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis ;
- support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

Gérances

Tâches quotidiennes et diverses :

- gestion courante des dossiers des locataires ;
- gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (45 appartements, 28 locaux commerciaux, administratifs et divers) ;
- établissement des baux à loyer et des notifications diverses ;
- états des lieux, calculs de loyers ;
- établissement des décomptes de chauffage et frais communs ;
- élaboration de divers rapports relatifs à la situation financière de la Société d'exploitation du Rivage.

Établissement de préavis et rapports à l'intention du Conseil communal et intercommunal :

- rapport des comptes 2018 de la Commune de Lutry ;
- rapport des comptes 2018 de l'APOL ;
- préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2020 à 2021 ;
- préavis relatif au budget 2020 de la Bourse communale et des SI ;
- préavis relatif au budget 2020 de l'APOL ;
- préavis relatif aux crédits supplémentaires 2019 de la Bourse communale et des SI ;
- rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'année 2019 a été principalement marquée par les mises à l'enquête publique, d'une part, du dossier de réaménagement de la route de Lavaux entre Pully et Lutry (projet partiel PP7 de ligne de Bus à Haut Niveau de Service BHNS) et, d'autre part, du plan de quartier (plan d'affectation) « Burquenet Sud ».

Le domaine de la police des constructions a, quant à lui, enregistré une baisse significative des demandes de permis de construire : 77 projets ont été examinés et analysés (contre 103 l'année précédente), principalement du fait de la zone réservée instaurée le 23 avril 2018. Les oppositions et recours ont par contre fortement sollicités les ressources de notre service : 4 nouveaux recours ont notamment été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) par des opposants à divers projets.

Enfin, comme autre fait saillant, on peut citer la mise en service, le 1er septembre 2019, d'un guichet cartographique public, extension du système d'information sur le territoire développé par notre service depuis 2012.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et une apprentie de troisième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un préposé à la police des constructions (remplaçant du chef de service) et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Un responsable du Système communal d'information sur le territoire (SIT) est également intégré au dicastère.

Mutations immobilières

Le service tient à jour l'archivage des dossiers concernant les mutations immobilières relatives aux propriétés communales (transfert de propriété d'un bâtiment ou d'un terrain).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service ADM.

La liste des opérations validées en 2019 se présente comme suit :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » :
 - Échange d'une surface de 61 m² détachée de la parcelle communale n° 4027 et du DDP 5861 (propriété de la CLL), contre une surface équivalente prélevée sur la parcelle n° 4026 (propriété de Mmes Durrer et Mauron).
 - Constitution d'une servitude personnelle de passage public à pied entre les chemins du Mâcheret et d'En-Vaux, grevant le DDP 5861 en faveur de la Commune de Lutry.

- Acquisition par donation de la parcelle n° 1097 (surface : 656 m², vignes), sise au lieu-dit Bossière, propriété de l'association « Les Amis de Mafli ».
- Achat de la parcelle n° 5887 (surface : 8 m², vignes), résultant du fractionnement de la parcelle n° 5137 (propriété de M. et Mme Albert et Rose Bron).
- Achat (« affaire en suspens » au RF) de la parcelle n° 3519 (surface : 1'639 m², forêt), sise au lieu-dit Clair-Joly, propriété de M. Ian Schmitt.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant: Salah Allaoui), a tenu 9 séances en 2019. 3 de ces séances ont été consacrées à des visites sur place (réclamations de propriétaires / constats).

La commission a traité **428** dossiers représentant un différentiel de CHF 257'000'000.– entre les anciennes et nouvelles estimations.

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, Président, et Alain Perlotto, Conservateur du Registre foncier de l'Est vaudois, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

1 fractionnement a nécessité l'inscription au Registre foncier d'une mention LATC, tandis que 5 autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

Sur le même thème, il convient de mentionner la radiation de la servitude « Zone/quartier: Interdiction de bâtir » ID 009-2002/001486, inscrite le 22 juillet 1983 et grevant les parcelles nos 2211, 2386 et 4809. Cette servitude est en effet devenue inutile du fait du classement en zone agricole de ces 3 parcelles selon le plan général d'affectation communal approuvé par le Conseil d'Etat le 24 septembre 1987.

Enfin, dans le but de garantir la création et le maintien de places de stationnement pour véhicules destinées aux visiteurs, l'inscription au Registre foncier de 8 mentions de restriction de droit public à la propriété (au sens de l'art. 962 CCS) a été requise :

- Mention ID 018-2019/001264 grevant la parcelle no 4024 (propriété de la PPE « Résidence Au Parc de Lavaux ») => 1 place selon condition spéciale n° 24 du permis de construire n° 6192 du 2 juillet 2018.
- Mention ID 018-2019/001669 grevant la parcelle no 562 (propriété de la PPE « Belle-Combe ») => 1 place selon condition spéciale n° 27 du permis de construire n° 5937 du 31 mars 2014.

- Mention ID 018-2019/002050 grevant la parcelle no 3956 (propriété de la PPE «Résidence Portofino») => 2 places selon condition spéciale n° 25 du permis de construire n° 6209 du 5 novembre 2018.
- Mention ID 018-2019/003279 grevant la parcelle no 4455 (propriété de la PPE «Chemin des Coullènes») => 1 place selon condition spéciale n° 20 du permis de construire n° 6158 du 28 mai 2018.
- Mention ID 018-2019/003281 grevant la parcelle no 5888 (propriété de MM. Erich et Sven Kaiser) => 1 place selon condition spéciale n° 24 du permis de construire n° 6211 du 11 février 2019.
- Mention ID 018-2019/003641 grevant les parcelles nos 3877 (propriété de la PPE «1.618 Monade»), 5883 (PPE «1.618 Tétrade»), 5884 (PPE «1.618 Triade») et 5885 (PPE «1.618 Dyade») => 11 places selon condition spéciale n° 21 des permis de construire nos 6161, 6163, 6164, 6165, 6166 et 6167 + condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 6162 du 15 janvier 2018.
- Mention ID 018-2019/003644 grevant la parcelle no 523 (propriété de Mme Lou Contini) => 1 place selon condition spéciale n° 23 du permis de construire n° 6221 du 4 février 2019.
- Mention ID 018-2019/004202 grevant la parcelle no 303 (propriété de M. et Mme Paul et Nicole Choffat ainsi que de M. Pierre Milliet) => 1 place selon condition spéciale n° 26 du permis de construire n° 6229 du 29 avril 2019.

Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonales et fédérales, soit:

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages: travaux réalisés en 2019 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction: Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

Harmonisation des registres

La collaboration entamée depuis 2011 entre l'Office de la population et le service pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2019, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations.

De plus, dans le courant de l'automne 2019, le service a procédé à des contrôles demandés par l'OIT (Office cantonal de l'information sur le territoire). A leur demande, des numéros EGID aux bâtiments sans logements ou activités ont été attribués.

Système d'information sur le territoire (SIT)

La mise en place de la solution ArcGIS Enterprise et du guichet cartographique (interne et public) a occupé l'essentiel de l'année 2019.

Le premier semestre a été essentiellement consacré à l'implémentation de la nouvelle solution SIT ArcGIS Enterprise. Cette infrastructure modifie presque tous les moyens et protocoles SIT précédemment établis ; elle a donc nécessité une révision des méthodes de travail. De plus, la structure SIT étant maintenant commune avec les Services industriels, les principes de coopération concernant les thèmes communs (données de la mensuration officielle, configuration de l'infrastructure SIT, partage de données etc.) ont été définis. Parallèlement, toutes les données sur le territoire ont été transférées vers le système de gestion de base de données (SGBD) de la solution (point central de l'infrastructure SIT où toutes les données sont stockées de manière structurée et centralisée).

Cette migration a fourni tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'un guichet cartographique (interne et public) sur une base définitive. Son lancement officiel a eu lieu le 2 septembre 2019.

A noter que ce guichet a été présenté le 13 novembre 2019 à Nyon, lors de la journée internationale des SIG (GIS Day) organisée par Esri (fournisseur de notre solution SIT).

Parallèlement, la saisie du réseau d'assainissement s'est poursuivie (numérisation d'environ 20% supplémentaire).

Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP «La Possession»
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers) (parcelle de base du DDP 1210)	614	410'000	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon) (parcelle de base du DDP 3351)	265	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
101	Rue Verdaine	97	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
115	Place des Halles 1, 3 - Grand-Rue 24, 26	999	4'730'000	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
120	Grand-Rue 36 (Hôtel le Rivage)	726	3'330'000	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
123	R. du Château - R. des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
124	Rue des Terreaux	112*	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
145	Place du Temple 3 (MPJ) (parcelle de base du DDP 2941)	295	-	Zone ville et villages PPA «Bourg de Lutry»
185	Ch. de la Toffeyre	71	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
194	Ch. de la Combe (parking)	3'296*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Ch. de la Combe - Rte du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
196	Route du Grand-Pont 26	1'393*	1'022'000	Zone de verdure ou d'utilité publique

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand-Pont	936	1'860'000	PPA «Port du Vieux-Stand»
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'091*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA «Port du Vieux-Stand»
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de «La Combe»
229	Chemin de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
230	Chemin de Burquenet 30	717	940'000	Zone moyenne densité
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (SI + Jardins du Château)	9'054*	70'000	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry» + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. SI)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
320	Route de Lavaux 216 (APOL - poste de police)	664	715'000	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
321	Friporte (APOL - places de parc)	128	-	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre (Parc Casimir Raymond)	2'121	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
540	Chemin d'Orzens (station transf. SI)	48	-	Zone faible densité
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'006*	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon-de-Vaux (déchetterie)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon-de-Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP «Flon-de-Vaux» + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement déchetterie / vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'347*	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs (parcelles de base : 206 et 3535)	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA «Savuit»
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA «Savuit»
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
975	Savuit - Rue du Village 9 (bâtiment de la Balance)	777	195'000	Zone ville et villages PPA «Savuit»
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages PPA «Savuit»
1097	Bossière	656	5300	Zone viticole
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP «Echerins - La Corniaz»
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP «Echerins - La Corniaz»
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chaux	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'698*	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chaux	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. SI)	209	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (sation de relèvement Quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	253*	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand-Pont (Parc Casimir Reymond)	1'349	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA «Taillepied - Grand-Pont»
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA «Bourg de Lutry»
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP «Collonges-Monaneyres)
3536	Chemin des Champs 2 et 4 (parcelle de base du DDP 937)	3'551*	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy 63 (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pépinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'364*	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. SI)	209	-	Zone faible densité
3961	En Vaux (parcelle de base du DDP 4429)	26'871*	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'942*	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ-Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées (parcelle de base du DDP 5861)	4'875*	2'100	PPA «Les Brûlées»
4030	En Vaux	11'227*	2'300	Forêts + Zone de verdure dure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'069	400	PPA «Les Brûlées»
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4190	Le Miroir - Route des Monts-de-Lavaux	27	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Echerins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts-de-Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35-37 Route de Savigny (Belle Ferme + Collège)	36'362	812'000	PPA «Le Miroir»
4311	La Croix - Route de Savigny (Salle d'Echerins)	996	175'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canélaz - Route des Monts-de -Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (Collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4379	Route de la Croix 241	3'442	1'228'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4452	Route des Monts-de-Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. SI)	21	-	PQ «Derrière Corsy»
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. SI)	Quote-part 4/1'000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1'000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA «Le Châtelard»
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA «Le Châtelard» + Zone agricole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP «En Curtinaux»
5787	La Conversion - Route de la Conversion	121		Domaine public communal
5788	La Conversion - Route de la Conversion	147		Domaine public communal
5887	Le Chaney	8		Zone viticole

Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour ½)

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

Légende:

En rouge : Parcelles incluses dans le périmètre de la zone réservée mise en vigueur le 23.04.2018

PGA: plan général d'affectation

PPA: plan partiel d'affectation (anciennement PEP: plan d'extension partiel)

PQ: plan de quartier

COP: part de copropriété

DDP: droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE: part de copropriété constituée en propriété par étages

* surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)

Liste des parcelles propriétés de la Commune de Lutry sises sur le territoire des communes de Savigny (5611) et de Montpreveyres (5792) (forêts)

No parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
5611/385	Gollies	7'509	1'600
5611/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
5611/462	Nialin (chemin)	739	-
5611/487	Burquinet	50'134*	9'600
5611/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
5611/524	Nialin	6'595	1'300
5611/809	Grand Jorat	48'400	9'700
5611/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
5792/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

URBANISME

Projet de territoire intercommunal

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

En 2019, le service ATB ainsi que celui de la Mobilité ont été étroitement associés aux 2 manifestations suivantes :

- Participation active (accompagnant + membre du jury) à l'atelier international en projet urbain, organisé par l'Université de Lausanne (Faculté des géosciences et environnement), en partenariat avec le Service cantonal du développement territorial.

Cet atelier, qui s'est déroulé du 1er au 5 avril 2019 à Lausanne, a permis à une quarantaine d'étudiants en urbanisme des universités de Carthage, Grenoble, Louvain-la-Neuve, Liège et Lausanne, de se pencher sur la problématique du développement de la centralité locale de Corsy / La Conversion (voir chantier 6 du SDEL plus avant).

Une vidéo de synthèse est disponible sur le site internet du PALM :

www.lausanne-morges.ch/conference-dagglomeration-2019

- Conférence d'agglomération tenue le 23 mai 2019 à la salle Métropole de Lausanne, sur le thème de la concrétisation du projet d'agglomération.

Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le dossier de requalification de la route de Lavaux (RC 780), étroitement lié à celui d'aménagement d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre Pully et Lutry (= tronçon dit projet partiel PP7 de la future ligne de BHNS entre Bussigny et Lutry), a été soumis à enquête publique du 7 mai au 7 juin 2019.

27 oppositions et 1 remarque (pour le tronçon concernant la Commune de Lutry) ont été enregistrées à l'issue de la procédure. Leur traitement est en cours, avant que les crédits d'ouvrage puissent être sollicités auprès des 3 Conseils communaux respectifs (Lutry, Paudex et Pully).

Ladite enquête a été précédée par diverses actions de communication ad hoc, notamment 2 séances publiques d'information (voir onglet « MOBILITE » du présent rapport de gestion).

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2019 :

- « Étude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois » :

Voir onglet « MOBILITE » du présent rapport de gestion.

- Chantier 1 (transports publics) :

Voir onglet « MOBILITE » du présent rapport de gestion.

- Chantier 5: « Concept d'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac »:

Pour mémoire, les lignes directrices résultant de ce chantier devront permettre à terme de mener des études d'avant-projet sur des secteurs spécifiques (p. ex. : Grand-Pont, place de la Verrière, rives du lac, secteur du port et de la piscine de Pully), ainsi que toutes autres études nécessaires à la mise en œuvre du concept (plan d'affectation, inventaire, plan de protection, etc.).

La «Phase 1: Diagnostic» (contexte et méthodologie, évolutions territoriales, analyses thématiques et enjeux, périmètres des sites d'intérêt intercommunal) a été finalisée dans le courant du printemps 2019.

Le rapport de diagnostic a été formellement validé par le Comité de pilotage du SDEL (COPIL Est) dans sa séance du 28 mai 2019.

Le 2ème semestre a été consacré au développement de la « Phase 2 », soit l'établissement d'un concept général de réaménagement. Sa validation devrait intervenir au printemps 2020.

- Chantier 6 (Corsy / La Conversion):

Dans le cadre de l'étude stratégique de développement du secteur de Corsy / La Conversion et suite aux prises de position de l'OFROU exprimées en automne 2017, le scénario 1 (« Charnière verte »), initialement validé par la Municipalité le 5 octobre 2015, a fait l'objet d'un mandat d'études complémentaires attribué aux mandataires urbaniste / trafic en juillet 2018.

Deux variantes d'urbanisation ont ainsi été développées, prévoyant désormais une réalisation par phases (et non plus globale), tout en préservant la finalisation du scénario 1 à un horizon plus lointain.



Variante A



Variante B

Ces deux variantes ont été présentées à la Municipalité le 7 octobre 2019.

A l'issue de la présentation, la Municipalité a manifesté sa préférence pour la variante A (concept de « parc habité » avec typologie bâtie suivant le coteau et plots charnières, parc linéaire central), tout comme la Direction générale cantonale de la mobilité et des routes (DGMR) le 18 décembre 2019.

La phase III du projet («développement du concept de synthèse et programme de mise en œuvre») pourra donc vraisemblablement être initiée en 2020, aussitôt que le SDT aura donné son accord et que le COPIL Est aura pris acte du choix municipal.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le service a participé en 2019 à 5 séances du COPIL Est, à 3 séances du COPROJ Est (comité de projet chargé de piloter le PP7), ainsi qu'à une vingtaine de séances à caractère technique.

Étude du plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Élaboré sous l'égide du Canton (Service du développement territoriale - SDT) en vertu des nouvelles dispositions de la Lavaux entrées en vigueur le 1er septembre 2014 (découlant du contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative « Sauver Lavaux 3 »), le projet de PAC Lavaux a été finalisé en juillet 2019.

Conformément aux dispositions de l'art. 13 LATC, le dossier complet du PAC n° 363 Lavaux (plan + règlement), accompagné d'un rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT, a été mis à l'enquête publique par le Canton (Département du territoire et de l'environnement) du 28 août au 26 septembre 2019.

La Municipalité a formé opposition au projet par courrier adressé au SDT le 25 septembre 2019 (défaut de concertation, délimitation du périmètre et dispositions réglementaires partiellement à revoir).

Les 2 oppositions adressées à la Municipalité durant la procédure d'enquête ont été transmises au SDT le 1er octobre 2019 pour traitement.

Aménagement communal

Révision partielle du Plan général d'affectation communal (PGA)

Tel qu'approuvé par la Municipalité le 14 janvier 2019, le projet a été envoyé le 31 janvier 2019 au SDT pour examen préliminaire, au sens de l'art. 36 de la LATC révisée (entrée en vigueur le 1er septembre 2018).

Par courrier du 8 juillet 2019, le SDT a remis son avis préliminaire. Ayant constaté qu'« a priori, il n'y a pas de conflit entre les contraintes identifiées et les objectifs du projet », le SDT a autorisé le service à poursuivre le travail de planification en entamant une phase de coordination avec les différents services de l'Etat concernés (thématiques « Dangers naturels », « mesure A11 du plan directeur cantonal », « surfaces d'assolement », etc.).

A noter qu'au cours de la séance du 14 janvier 2019 précitée, la Municipalité a également entériné une étude de requalification de l'espace public du Hameau de la Croix-sur-Lutry élaborée tout au long de l'année 2018, en coordination avec le projet de révision partielle du PGA. Rappelons qu'à cet effet, un crédit d'études avait été octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 30 octobre 2017 (cf. § 3 et 4 du préavis municipal n° 1240 2017).

Parcelle n° 3717 (EMS Odysse, ch. de Crêt-de-Plan 122 à la Conversion): projet de modification du PGA

Par courrier du 4 mars 2019, le SDT a remis son avis préliminaire. Ayant vérifié la recevabilité du projet, sa justification ainsi que sa conformité aux planifications de rang supérieur (plan directeur cantonal, PALM, plan directeur communal), le SDT a autorisé le service à poursuivre la procédure, moyennant quelques compléments se rapportant à la thématique des dangers naturels.

Dûment complété, le dossier a été envoyé le 10 septembre 2019 au SDT pour examen préalable.

Un retour est attendu au début 2020, ouvrant la voie à la mise à l'enquête publique du projet dans le courant du printemps de cette même année.

Étude d'un plan de quartier dans le secteur « Burquenet » (PQ « Burquenet Sud »)

Les discussions avec les propriétaires ayant abouti durant le mois de janvier 2019, une « Convention d'usages et d'aménagements communs, collectifs et publics du quartier » a pu être signée le 14 février 2019.

Le dossier a dès lors pu être soumis à enquête publique du 20 mars au 18 avril 2019.

La suite de la procédure (adoption du plan et de son règlement ainsi que des propositions de réponses aux oppositions enregistrées durant l'enquête publique) a fait l'objet du préavis municipal n° 1269/2019, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2019.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

77 projets ont été examinés et analysés entre le 1er décembre 2018 et le 30 novembre 2019. 8 projets ont en outre été partiellement examinés et mis en suspens.

33 projets ont été soumis à l'enquête publique; 13 d'entre eux ont suscité 42 remarques ou oppositions.

4 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 2 recours ont été retirés à la suite d'un accord.

Suite au recours formé par la Commune le 7 décembre 2018 contre l'arrêt rendu par la CDAP le 6 novembre 2018 (AC.2017.0429), le Tribunal fédéral a une nouvelle fois confirmé (cf. arrêt 1C_304/2014 du 5 janvier 2015), dans son arrêt du 23 septembre 2019 (1C_639/2018, 1C_641/2018), la pratique communale relative au calcul de la hauteur des bâtiments (art. 19 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005).

44 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.

2 projets ont été abandonnés.

1 projet de construction de 3 bâtiments a été annulé, suite à la décision du Tribunal fédéral d'admettre les recours contre les arrêts du Tribunal cantonal.

1 projet d'installation d'une pompe à chaleur air/eau a été annulé, suite à la décision de la Direction cantonale de l'environnement industriel de refuser d'accorder l'autorisation.

1 projet de mise en conformité de divers objets (pergola vitrée sur toiture, aménagements extérieurs) a été annulé, suite aux décisions de l'Inspection cantonale des forêts du 5ème arrondissement et de la Division Biodiversité et paysage de la Direction cantonale des ressources et du patrimoine naturels de refuser d'accorder l'autorisation (recours déposé par le propriétaire auprès de la CDAP).

13 projets n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné **31 avant-projets** qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2019 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions/projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service cantonal du développement territorial (SDT) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux

Conformément à l'art. 5a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la Commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **10** reprises au cours de l'année 2019.

9 projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **4** séances en 2019 au cours desquelles elle a examiné **10** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **1** séance en 2019 au cours de laquelle elle a examiné le projet de construction de 3 immeubles en terrasse avec garage souterrain à la route de Belmont.

Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'est pas intervenue en 2019.

Suite à la démission de son président, Yves Kissling, la Municipalité a décidé le 30 septembre 2019 de nommer Jennifer Huynh, architecte EFPL, afin de le remplacer.

Tableau des permis de construire délivrés en 2019

	Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
1	Permis pour un immeuble administratif et commercial	
2	Permis pour 2 villas individuelles	2
6	Permis pour 8 bâtiments et démolition de 5 bâtiments	70
25	Permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	33
8	Permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne, pergola	
15	Autorisations pour travaux de réfection divers	
11	Permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz, de capteurs solaires, de fourneaux à bois	
1	Permis pour garage	
3	Permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
8	Permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
3	Permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et stockage de terre	
1	Permis pour antenne Sigfox	
84	Permis au total	105 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2019

	Objets	Logements concernés
5	Permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	20 logements
12	Permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	16 logements
11	Permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
1	Permis pour la démolition de bâtiments	
29	Permis au total	36 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de construire délivrés	110	125	107	104	104	84
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	125	163	96	78	119	105
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	35	40	35	24	27	29
Nombre de logements concernés	46	68	39	28	158	36

Abris de protection civile

En 2019, le service ATB a examiné 3 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile. Il est précisé que la construction d'un abri dans un bâtiment est nécessaire à partir de 30 pièces habitables, correspondant à 20 places protégées (2/3).

Tableau comparatif des six dernières années

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers examinés et approuvés	2	6	2	3	1	3
Nombre de places protégées	52	260	49	187	50	150

Dispenses de construction d'abris de protection civile

5 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par le service et l'Office cantonal de la protection civile.

5 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 46'400.–** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1er janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1er janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

Piscines privées

Le service ATB, en collaboration avec le service des Travaux et Domaines, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

2 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année 2019.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **265** unités.

Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

Prévention des accidents sur les chantiers

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, notre service technique participe, en étroite collaboration avec l'APOL, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux effectués selon budget d'investissements

L'année 2019 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- Remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment des SI (rue du Voisinand 2) par des modèles à vitrages isolants, afin d'améliorer l'efficacité énergétique.
- Remplacement de la plupart des volets en bois des immeubles sis Place des Halles 1-3 et Grand-Rue 24-26 qui présentaient d'importants déficits structurels et autres signes de vétusté.
- Mise en œuvre de nouveaux stores en toile, répondant aux normes les plus élevées en ce qui concerne la résistance au vent, sur la façade Est du bâtiment principal du complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry.
- Remplacement de la totalité des spots halogènes du restaurant du Rivage par des modèles LED et mise en œuvre de commandes DALI (variation d'intensité), afin d'améliorer le confort visuel des utilisateurs et de permettre de substantielles économies d'énergie.
- Renforcement des fondations, mise à niveau et pose d'un nouveau revêtement sur la terrasse de la villa du Signal de Bochat qui ne cessait de s'affaisser au fil des ans.
- Stabilisation de la parcelle n° 4309 par renforcement du talus côté Lutrive (sur laquelle est situé le bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335), afin de prévenir tout affaissement supplémentaire du terrain.
- Mise en œuvre de nouvelles façades en serrurerie avec profils en aluminium à rupture de pont thermique et éléments de remplissage en verre triple sécurisé à haut rendement d'isolation thermique sur la véranda du restaurant «La Cantinetta» (sis route d'Ouchy 15), afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

Travaux effectués selon budget de fonctionnement

Comme chaque année, hormis les interventions urgentes, imprévues et donc non budgétées, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2019, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches de l'accordage de l'orgue et de la sonorisation.
- Réparation des vitraux endommagés.
- Remplacement du système de programmation de la sonnerie des cloches.
- Réparation consécutive de l'orgue.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Église catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'humidificateur de l'orgue, de son accordage et de la sonorisation.
- Révision complète de la citerne à mazout.
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque : L'Église catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie.
- Poursuite de l'analyse structurelle des planchers.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Remplacement de divers stores en toile.
- Suppression d'une armoire à plans dans les locaux ATB, rénovation et aménagement de l'espace ainsi libéré.
- Remplacement et amélioration thermique de la porte d'entrée principale.
- Remplacement du revêtement de sol sur la galerie de la cour Nord du Château.
- Remplacement de la signalétique suite à l'entrée en vigueur du nouveau logo de la commune.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Château des Rôdeurs

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie.
- Entretien des installations techniques propres au local d'archives (climatisation, ventilation, hygrométrie, extinction).
- Remplacement et amélioration thermique de la porte d'entrée principale.
- Amélioration thermique de la porte d'accès au jardin.
- Mise en œuvre de verres thermiques sur les fenêtres qui n'en étaient pas encore pourvus.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage, ainsi que du montage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Château 2 (appartement et Jardin d'enfants)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'ascenseur.
- Rénovation des locaux de l'agence de voyages (participation) et restauration des vitrines.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'ascenseur et de l'horloge.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement du chauffe-eau.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustricum »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours.
- Remplacement de 2 fenêtres en bois.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa Mégroz

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des SI)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier SI)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Entretien périodique de tous les collecteurs.
- Entretien des aménagements extérieurs attenants à la garderie des Ouistitis.

Bâtiment chemin de Burquenet 30 (anciennement propriété Copt)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route du Grand Pont 26 (anciennement propriété Boudry)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.

Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police APOL)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des portes automatiques.
- Aménagement d'un bureau supplémentaire dans les combles.
- Rafrâichissement des peintures de la cafétéria.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remise à niveau de la terrasse.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Rénovation complète d'un appartement suite à une résiliation de bail.
- Remise en état des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « la Balance »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Fermeture de certaines ouvertures du rez-de-chaussée avec des briques.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Rénovation de la cuisine dans l'appartement des ouvriers.
- Rafrâichissement des peintures de l'appartement des ouvriers.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements et locaux de la voirie)

- Entretien courant des locaux de la voirie.
- Entretien courant des appartements.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes.
- Contrôle et traitement des conduites de chauffage de sol, remplacement de 2 collecteurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Echerins)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise en œuvre d'une main courante pour la rampe extérieure.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme Ouest d'Echerins

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle de la toiture.

Hôtel Restaurant « Le Rivage »

Hôtel-restaurant

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, des ascenseurs et monte-charges, ainsi que des diverses portes automatiques.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des cuisines et des équipements du restaurant.
- Réfection des revêtements de sols dans certaines chambres d'hôtes.
- Mise à niveau de l'éclairage (spots LED) dans le café et le restaurant.
- Installation d'un système d'appel d'urgence dans la cabine de l'ascenseur principal.
- Remplacement de la climatisation du local des serveurs.
- Remplacement des conduites d'évacuation des eaux usées des chambres dans les faux plafonds du café et du restaurant.
- Remplacement d'équipements sanitaires.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Local commercial « Forum Distribution »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Centrale de chauffage à distance

- Entretien des installations de chauffage.
- Remplacement de diverses pièces dans les sous-stations (pompes, régulations, etc.)

Remarque: Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Bâtiment route d'Ouchy 15 (restaurants « La Cantinetta Meal » et « Wagyu »)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien des cuisines, des chambres froides et des équipements des restaurants.
- Réfections ponctuelles des revêtements de sol de la terrasse.
- Remplacement de certains stores en toile.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Remplacement du système d'accès aux locaux du sauvetage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Mise aux normes des escaliers à l'intérieur des locaux (demande de la SUVA).

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Remplacement d'équipements sanitaires.
- Contrôle et entretien des toitures.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure.
- Réparations diverses sur les serrureries des portes d'entrée, des impostes, des fenêtres et des portes coulissantes.
- Réparation de divers stores.
- Aménagement d'une salle de classe dans les locaux occupés jusqu'alors par les couturières de la fête des vendanges : rafraîchissement des peintures (murs, plafond, boiserie), ponçage et vitrification des parquets, modifications de l'installation électrique, fourniture du mobilier scolaire nécessaire y compris tableau interactif.
- Aménagement du nouveau local des couturières dans une salle de dégagement : rafraîchissement des peintures (murs, plafond, boiserie), ponçage et vitrification des parquets.
- Remplacement d'une partie du mobilier scolaire dans 2 salles de classe.
- Installation du wifi dans l'ensemble des salles de classe.
- Installation de 6 projecteurs (éclairage extérieur) sur les façades des bâtiments.
- Mise en conformité de l'installation de protection contre la foudre.

- Fourniture et mise en œuvre d'une porte coupe-feu en chaufferie.
- Réfection des peintures d'une partie des murs de la cage d'escaliers Sud suite à un dégât d'eau.
- Contrôle et entretien des toitures du bâtiment principal et du pavillon des écoles enfantines.

Salle de gymnastique

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires.
- Entretien des installations scéniques.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Remplacement d'un certain nombre de commandes de douches.
- Réfection partielle des revêtements muraux en bois de la salle de gymnastique.
- Installation du wifi dans la salle de gymnastique.
- Abattage d'un arbre occasionnant des dommages sur le bâtiment.
- Remplacement d'un tronçon de conduite d'évacuation des eaux usées endommagé par l'arbre précité.
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle de gymnastique.

Buvette du FC Lutry

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Création d'un 2ème évier et remplacement du plan de travail de l'agencement de cuisine (demande de l'Office cantonal de la consommation - Contrôle des denrées alimentaires).
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Groupe scolaire des Pâles

Collège

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumées, des ascenseurs, de sonorisation et du système de vidéosurveillance.
- Remplacement de mobilier à la direction des écoles.
- Fourniture d'une protection solaire pour la terrasse de l'appartement du concierge.
- Remplacement du système de sonorisation.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien des toitures plates.

Salle de gymnastique

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation et du système de vidéosurveillance.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Installation du wifi dans la salle de gymnastique.
- Remplacement du système de sonorisation.
- Fourniture d'armoires de rangement supplémentaires.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Anciens locaux PC-PSS

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

Centre scolaire et culturel de Corsy

Collège

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée et de l'ascenseur.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Entretien, révision et remplacement de stores.
- Remplacement de faux plafonds métalliques dans les sanitaires.
- Installation du wifi dans l'ensemble des salles de classe.
- Mise en œuvre de protections anti-pigeons sur les façades du bâtiment.
- Remplacement d'une partie des luminaires des locaux communs par des modèles LED.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que des ascenseurs et monte-charge.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Contrôle et réhabilitations ponctuelles des revêtements de façades en pierre.
- Remplacement de l'ensemble des revêtements de sols des locaux sanitaires.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Chapelle

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'orgue.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation, ainsi que de l'ascenseur.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.

- Remplacement de matériel audiovisuel dans certaines salles de classe.
- Révision de l'ensemble des armoires du collège et fourniture de 2 éléments supplémentaires pour la salle de dessin.
- Révision complète du mobilier de la cafétéria.
- Aménagement d'une salle pour l'infirmière scolaire: rafraîchissement des peintures (murs, plafond, boiserie), modifications de l'installation électrique, fourniture de mobilier.
- Remplacements d'équipements en chaufferie.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien des toitures.

Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.
- Traitement curatif d'une partie des éléments de la charpente (insectes xylophages).
- Renforcement de la structure d'un balcon.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Salle de gymnastique

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que de la sonorisation.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des protections solaires, réparations ponctuelles.

Pavillon scolaire provisoire de 8 classes

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de sonorisation.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

Collège de Savuit

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de l'horloge.
- Remplacement des stores en toile dans les salles de classe.
- Fourniture de mobilier scolaire.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Collège d'Echerins

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise aux normes des installations électriques de l'appartement.
- Réfection partielle des peintures de l'appartement.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de stores à lamelles.
- Entretien des aménagements extérieurs.

Pavillon des Marionnettes (UAPE)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie.
- Remplacement de protections solaires.
- Rafrâichissement des peintures du hall et de la salle de jeux.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

PPE Les Moulins (garderie)

- Entretien courant.
- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Entretien du jardin attenant à la garderie.

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires des W-C publics, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.
- Assainissement de la fontaine «des Singes» (Grand-Pont).
- Réhabilitation des divers éléments de la fontaine à la place de La Couronne.
- Installation progressive de sèche-mains électriques dans les W-C publics.

Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)

- Entretien courant.

Maison de Paroisse et Jeunesse (locaux en location => cantine scolaire du Bourg)

- Entretien courant des installations.

Abris de la Protection civile (toujours en fonction: Corsy, Savuit, Les Mémises)

- Mise à niveau de l'installation d'éclairage de secours dans l'abri PC de Corsy.
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

Photographies illustrant les travaux réalisés



Rue du Voisinand 2 (S.I.)
Remplacement des fenêtres en bois



Rue du Voisinand 2 (S.I.)
Remplacement des fenêtres en bois



Place des Halles 1-3/Grand-Rue 24-26
Remplacement des volets



Place des Halles 1-3/Grand-Rue 24-26
Remplacement des volets



Complexe scolaire de La Croix/Lutry
Remplacement des stores en toile sur la façade
Est du bâtiment principal



Complexe scolaire de La Croix/Lutry
Remplacement des stores en toile sur la façade
Est du bâtiment principal



Route d'Ouchy 15
Remplacement des façades en serrurerie de la véranda



Route d'Ouchy 15
Remplacement des façades en serrurerie de la véranda



Route d'Ouchy 15
Remplacement des façades en serrurerie de la véranda



Route des Monts-de-Lavaux 335
Stabilisation de la parcelle



Route des Monts-de-Lavaux 335
Stabilisation de la parcelle



Route des Monts-de-Lavaux 335
Stabilisation de la parcelle

Études relatives aux bâtiments communaux

En 2019, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2020 et des budgets futurs :

Futur Collège de La Combe

En 1998, une première étude réalisée par le bureau Archilab Gabriele M. Rossi SA, a dressé un inventaire des terrains susceptibles d'accueillir une nouvelle unité scolaire d'importance. Le secteur Grand-Pont / La Combe a alors été retenu, au vu notamment de la qualité de sa desserte en transports publics ainsi que de sa proximité avec un établissement déjà existant.

Dès 2014, une seconde étude de faisabilité cette fois, a été menée par le bureau Esplanade Aménagement SA. Celle-ci a permis de confirmer le choix du secteur, malgré l'augmentation notable du programme imposé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO). Cette dernière étude a permis de dégager un schéma directeur, qui intègre les contraintes liées au site et à l'environnement, un périmètre d'évolution, ainsi qu'un recueil de recommandations.

Dans l'attente de l'acquisition de la parcelle n° 197, actuellement propriété de Monsieur Daniel Buche, primordiale à la réalisation du projet, le service ATB a procédé, durant l'année 2019, à certains travaux préparatoires dans la perspective d'une prochaine demande de crédit d'études ad hoc au Conseil communal.

Ainsi, les différents types de procédures de mise en concurrence imposés par la loi sur les marchés publics (LMP-VD) ont été analysés. Compte tenu des spécificités de ce projet et considérant les avantages et inconvénients propres à chaque procédure, une mise en concurrence de type « Mandat d'études parallèles » (MEP) à 2 degrés a été retenue et validée par la Municipalité le 18 février 2019.

Une telle procédure, non anonyme, se déroule en 3 étapes bien distinctes :

- sélection, sur la base d'un dossier de référence, de 4 à 8 candidats ;
- premier tour permettant aux équipes sélectionnées de proposer au collège d'experts leur vision du concept architectural, urbanistique et paysager ;
- deuxième tour permettant aux équipes de développer et approfondir leur proposition, en tenant compte des indications reçues du collège d'experts à l'issue du premier tour.

Les directives et recommandations vaudoises à observer concernant les constructions scolaires ont également fait l'objet d'une analyse détaillée. Plusieurs séances ont été tenues au cours de l'année écoulée en présence des services compétents de l'Etat, afin de confirmer ou d'invalider les différentes demandes de locaux ainsi que leur surface.

Une synthèse, sous la forme d'un programme définitif, sera présentée à la Municipalité pour validation dans le courant du premier trimestre 2020.

Bâtiment rue du Village 9 à Savuit « La Balance »

Pour mémoire, suite à l'octroi du permis de construire le 29 octobre 2018, un recours a été déposé auprès du Tribunal cantonal (CDAP) le 3 décembre 2018 par 11 opposants.

Dans son arrêt du 17 décembre 2019, la CDAP a rejeté ce recours (un recours au Tribunal fédéral est toutefois possible en janvier 2020).

Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Depuis 2008, la Commune de Lutry a engagé des démarches d'optimisation de la gestion énergétique de certains bâtiments de son patrimoine immobilier, soit ceux identifiés comme les plus gros consommateurs en énergie (essentiellement les collèges). Cette action a été conduite en partenariat avec energo, un centre de compétences en efficacité énergétique développé sous l'égide de la Confédération dans le cadre du programme SuisseEnergie.

A partir de 2015, le mandat a été étendu au suivi de 14 bâtiments communaux.

Il appert en effet que la majorité des économies peuvent être réalisées, avec l'aide d'ingénieurs d'energo, grâce à l'optimisation de l'exploitation des installations techniques en fonction de l'usage du bâtiment, sans obligation d'assainir (réglage des températures de chauffage et des débits de ventilation + gestion horaire des installations en fonction des périodes d'occupation des locaux).

Malgré la brièveté de la période de suivi, les premières analyses montrent une tendance généralisée à la baisse de la consommation énergétique des bâtiments sous contrôle. A titre d'illustration, les relevés ont ainsi mis en exergue une diminution des dépenses de chauffage de près de 15%, après 5 années, pour le complexe scolaire du Grand-Pont (bâtiment pilote). Les émissions de CO2 ont été réduites d'autant, sans compter les économies substantielles d'électricité et d'eau.

Une étude spécifique a par ailleurs été lancée en 2018, poursuivie en 2019, afin d'analyser le fonctionnement du chauffage à distance de la chaufferie de l'Hôtel «Le Rivage», qui alimente le complexe des Halles (place des Halles 1-3, Grand-Rue 26) et les bâtiments de la Grand-Rue 22 et 23. Il en a résulté qu'une optimisation est tout à fait possible sans entreprendre des travaux démesurés. Un crédit d'investissement ordinaire, inscrit au budget 2020, permettra d'améliorer considérablement le rendement de l'installation en asservissant les différentes sous-stations aux besoins en chaleur effectifs de chaque immeuble et en procédant à diverses interventions annexes (remplacement de vannes, d'éléments de régulation, etc.).

Les services communaux procéderont prochainement à l'analyse des autres installations de chauffage à distance : bâtiments des Champs, Château (Château, Château des Rôdeurs, rue du Château 2, bibliothèque, Temple, place du Temple 7, Maison de paroisse et jeunesse).

Enfin, dans le cadre de la formation continue, une matinée de cours destiné aux concierges a été organisée le 20 novembre 2019. Un ingénieur d'energo leur a présenté les évolutions de l'application utilisée pour les relevés hebdomadaires, ainsi qu'une explication sur la compréhension des informations à fournir. Cette matinée a été très appréciée par les collaborateurs qui ont tous activement participé.

Liste des bâtiments communaux

Ci-après, la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs parcelles, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

No ECA		Parcelle	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	138	12'011'628.–
262	Château de Lutry	123	12'592'233.–
	*Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	135	723'961.–
265	*Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	127	694'326.–
136-137	*Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	115	7'268'782.–
138	*Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	115	5'076'239.–
	*Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Gd-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	84	
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	101	327'031.–
239	*Bâtiment de « La Poudrière » place du Temple/rue du Bourg	139	414'061.–
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	195	1'818'803.–
1454a+b	*Habitation + bâtiment industriel rte du Grand-Pont 26	196	1'617'788.–
331	*Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	282	1'384'615.–
2992	*Bâtiment ch. des Champs 2 (3 appartements, atelier Les Ouistitis, dépôts et atelier SI et casernes des pompiers)	3536	8'363'804.–
2993	*Bâtiment chemin des Champs (buanderie, couvert)		279'515.–
3350	Garderie-nursery « Les Moulins »	5706	intégrée à la Résidence
17	*Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	403	1'309'789.–
1357	Bâtiment de la voirie	296	1'447'400.–
555	*Bâtiment de « La Balance »	975	766'149.–
470	*Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	5115	2'279'060.–
146	*Hôtel du Rivage	120	12'830'395.–
27	*Restaurant « La Cantinetta Meal »	199	3'959'720.–
974	Ferme d'Echerins	2284	375'051.–
1026	*Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4310	5'197'700.–
904	*Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	4309	253'280.–
911	Grande Salle à La Croix s/Lutry	4311	611'228.–
2774	*Bâtiment de service, Monts- de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	4300	1'526'250.–
977	Ancienne laiterie d'Echerins	2286	67'130.–
991	Ferme de Chanoz Brocard	2408	791'656.–

2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	2408	357'955.–
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	2409	1'299'531.–
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	2408	143'219.–
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	859	60'764.–
44	Dépôt du Grand-Pont «Verly»	198	106'078.–
1633-			
2783	Bâtiment du sauvetage	DP	1'090'909.–
1270	*Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. V. Dozin)	4	
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	286	293'059.–
1010	*Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police)	320	3'054'080.–
479	Hangar du feu du Châtelard	5109	65'277.–
1585	*Buvette de la plage	345	148'438.–
2080-			
2081	Vestiaires de la plage	345	237'847.–
1978	Station d'épuration (STEP)	1563	12'852'582.–
1979	Station de relèvement du Quai Vaudaire	2818	1'681'324.–
1720	Station transformatrice du Landar	3957	77'603.–
1721	Station transformatrice de Taillepied	2470	77'603.–
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	540	65'103.–
2268	Station transformatrice de Pontfilet	4510	34'723.–
2558	Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom	2409	139'091.–
2082	Réservoir et station transformatrice d'Echerins	4358	3'149'168.–
1239	Réservoir de Champ Maffrey	4007	127'500.–
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	1398	
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	2408	73'091.–
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)		88'542.–
1580	*Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	3746	790'795.–
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	229	199'779.–
1184	Capite de vigne, En Mourat	698	3'473.–
3430	Couvert, chemin de la Farganne	DP	23'230.–
3565	2 silos à sel, route du Bras-de-Fer	DP	166'667.–
1957	Bâtiment route de la Croix 241 (ancien office de poste)	4379	1'172'521.–
876	Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 546 (ancienne laiterie)	4190	31'818.–
1012-			
3478	*Maison + dépend., ch. de Burquenet 30 (ex. Copt)	230	1'117'605.–

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	200	9'619'277.–
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	200	1'829'852.–
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	200	324'076.–
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	200	6'330'620.–
2802	Couvert à vélos Collège du Grand-Pont	200	11'932.–
1980-			
1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	645	11'750'800.–
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	645	7'203'600.–
1982	Salle de gymnastique des Pâles	645	4'131'100.–
595	Collège de Savuit	938	1'387'960.–
978	Collège d'Echerins	4351	902'986.–
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	3785	1'530'876.–
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	3888	8'659'961.–
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	3887	14'696'050.–
3265	Complexe scolaire de La Croix-s/Lutry (école, salle de gym, parking, abribus)	4310	11'536'114.–
2467-			
2469	Bâtiment route de Belmont (servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry)		groupées avec complexe Züblin
3620	Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir	4310	2'150'625.–

Parkings publics

2604	*La Possession, Lutry	3	9'533'431.–
2586	*Savuit	970	4'015'000.–

* Bâtiments avec revenu locatif

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	122	49'826.–
1702	Place du Voisinand	264	54'977.–
461	Le Châtelard	5104	47'222.–
594	Collège de Savuit	938	46'875.–
569	Place de Savuit	958	129'863.–
554	Chemin de Praz à Savuit	976	47'743.–
721	Corsy-Dessous	3894	46'667.–
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	3919	77'258.–

Pour compléter cette liste, voici le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepie - La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du Quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossière
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)



TRAVAUX ET DOMAINES

DOMAINE VITICOLE

Organisation

Plan des parcelles viticoles



Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Laveaux, ces parcelles sont situées à divers endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Vin blanc					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation m ²	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	4'023	17'639	14'817
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'710		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Flon-de-Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	7'676	6'448
		Total	25'315	25'315	21'265

Vin rouge					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m ²	Surface par appellation m ²	Droit de production litres
Voisinand	Lutry	Gamaret	1'144	1'144	824
Les Pâles	Lutry	Garanoir	400		
La Grillyre	Lutry	Garanoir	750	1'150	828
La Grillyre	Lutry	Pinot Noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot Noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot Noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot Noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot Noir	682	9'183	6'611
		Total	11'477	11'477	8'263

Depuis 1984, Daniel Bühlmann vigneron-tâcheron de la commune, cultive également les vignes d'une surface de 5'854 m² situées aux Côtes-de-Bochat sur la Commune de Paudex. La totalité des charges sociales est réglée par la Commune de Lutry qui refacture en fin d'année la participation aux frais de pressurage et fournitures éventuelles à la Commune de Paudex.

Récolte 2018

La récolte 2018 a été vinifiée par le vigneron-tâcheron et mise en vente comme suit :

- 3'121 litres de Pinot Noir vendus en bouteilles, y compris le vin d'honneur ;
- 935 litres de Rosé Pinot Noir vendus en ½ bouteilles ;
- 5'526 litres de Chasselas vendus en bouteilles, y compris le vin d'honneur ;
- 6'519 litres de Chasselas vendus en vrac.

Récolte 2019

Après un été sec et très chaud, les vendanges ont débuté le lundi 7 octobre et ont duré 10 jours.

Les grappes étaient magnifiques et les sondages de la récolte 2019 ont battu tous les records.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- Chasselas 21'265 litres de moût sondant en moyenne 80° Oeschlé ;
- Pinot Noir 4'675 litres de moût sondant en moyenne 98° Oeschlé ;
- Garanoir 828 litres de moût sondant en moyenne 96° Oeschlé.

Reconversion vers une viticulture biologique

Aujourd'hui, rien n'oblige les producteurs de vin à se reconvertir dans une viticulture biologique, bien que les attentes des consommateurs soient bien réelles pour des produits les plus naturels possibles. Il est fort probable qu'à terme, l'utilisation des herbicides chimiques soit interdite. Dès lors, il s'agit d'anticiper ce durcissement légal en se donnant le temps et les moyens nécessaires pour apprendre à gérer le travail de la vigne sans faire appel à la chimie.

Un des objectifs de la viticulture biologique est la volonté d'améliorer la santé des viticulteurs et des consommateurs. Le fait de ne plus respirer ou d'être en contact avec les engrais, insecticides, fongicides et désherbants chimiques pousse à se tourner vers d'autres traitements. Ainsi, il sera possible de privilégier la vie des sols et de pérenniser les espèces animales et végétales favorisant l'écosystème naturel. Le recours aux produits phytopharmaceutiques, même naturels, ne sera dès lors qu'exceptionnel.

Sans cette anticipation, le risque de perdre de nombreux clients fidèles est élevé et il sera très difficile de les récupérer.

Actuellement, les produits à base de molécule organique de synthèse ne sont plus employés sur les parcelles viticoles communales. Ils ont été remplacés par des produits entièrement « bio ». De plus, une première parcelle aux Pâles (600 m²) a été replantée par du Divico, cépage qui a le mérite de résister aux maladies sans traitement et qui donne un excellent vin rouge.

Pour se passer d'herbicides chimiques, le vigneron a investi dans l'achat d'une machine lui permettant de couper l'herbe également sous les lignes des vignes.



Cépage Divico



Nouvelle machine

Pour diminuer la concurrence de l'herbe sur la vigne, il a aussi imaginé labourer l'interligne.

Après les vendanges, la « tonte biologique » dans les vignes communales du Châtelard a été renouvelée.



Tonte biologique dans les vignes communales

Récompenses et label

La 26ème édition du Concours Mondial de Bruxelles s'est déroulée à Aigle du 2 au 5 mai 2019. Cette année, ce ne sont pas moins de 9'150 échantillons de vins qui ont été dégustés par un jury international composé de 350 dégustateurs aguerris. Avec son Pinot Noir - Récolte du domaine communal millésime 2017 - Lutry a obtenu la Médaille d'Argent.

Le label de qualité Terravin réunit plusieurs fois par année un jury qui déguste et analyse les vins selon plus de 25 critères adaptés à chaque type de vin. Le chasselas et le Pinot Noir millésime 2018 de la commune ont été présentés à ce jury et ont tous les deux obtenu le label Terravin.

A la Fête des Vignerons 2019, le vigneron-tâcheron de la commune, a été primé médaillé de bronze par la Confrérie des Vignerons de Vevey, récompensant ainsi son travail à la vigne.

Prix des vins millésime 2019

Les vins du domaine viticole ont été réajustés selon les tarifs suivants :

- | | | |
|--------------------|-------|-----------|
| • Chasselas Lutry | 70 cl | CHF 12.00 |
| • Chasselas Lutry | 50 cl | CHF 9.00 |
| • Pinot Noir Lutry | 70 cl | CHF 14.00 |
| • Pinot Noir Lutry | 50 cl | CHF 10.00 |
| • Rosé Pinot Noir | 50 cl | CHF 9.50 |

Vente à la cave

Le vin commandé a pu être retiré à la cave communale au mois de mai 2019.

Caves ouvertes vaudoises

Les caves ouvertes ont eu lieu du 8 au 9 juin 2019. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour découvrir le domaine et déguster les millésimes.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes le samedi 16 novembre 2019. Les clients ont pu déguster le vin nouveau ainsi qu'une bonne raclette.

Sigriswil

Depuis 1984, une carte de souscription pour le vin communal est insérée dans le journal local de Sigriswil (BE) et de ses hameaux.

Jusqu'à l'année dernière, une délégation communale se rendait sur place pour remettre les commandes et offrir un apéritif aux personnes présentes.

Les ventes étant en diminution, les livraisons à domicile se font dorénavant par chauffeur.

Afin de garder les clients fidèles et créer de nouveaux contacts, un stand de dégustation au marché local de Sigriswil a été installé. Son franc succès démontre l'importance d'une telle démarche.

Commission viticole

Pour rappel, cette commission a pour but d'analyser les demandes de subvention provenant de propriétaires de parcelles viticoles pour les objets suivants :

- réfection ou construction de murs de soutènement de vignes en exploitation ;
- récolte des eaux pluviales ;
- création de chemins de dévestiture ou d'autres accès servant à la culture de la vigne ;
- vente, achat, échange et regroupement de terrains (études et travaux de géomètre).

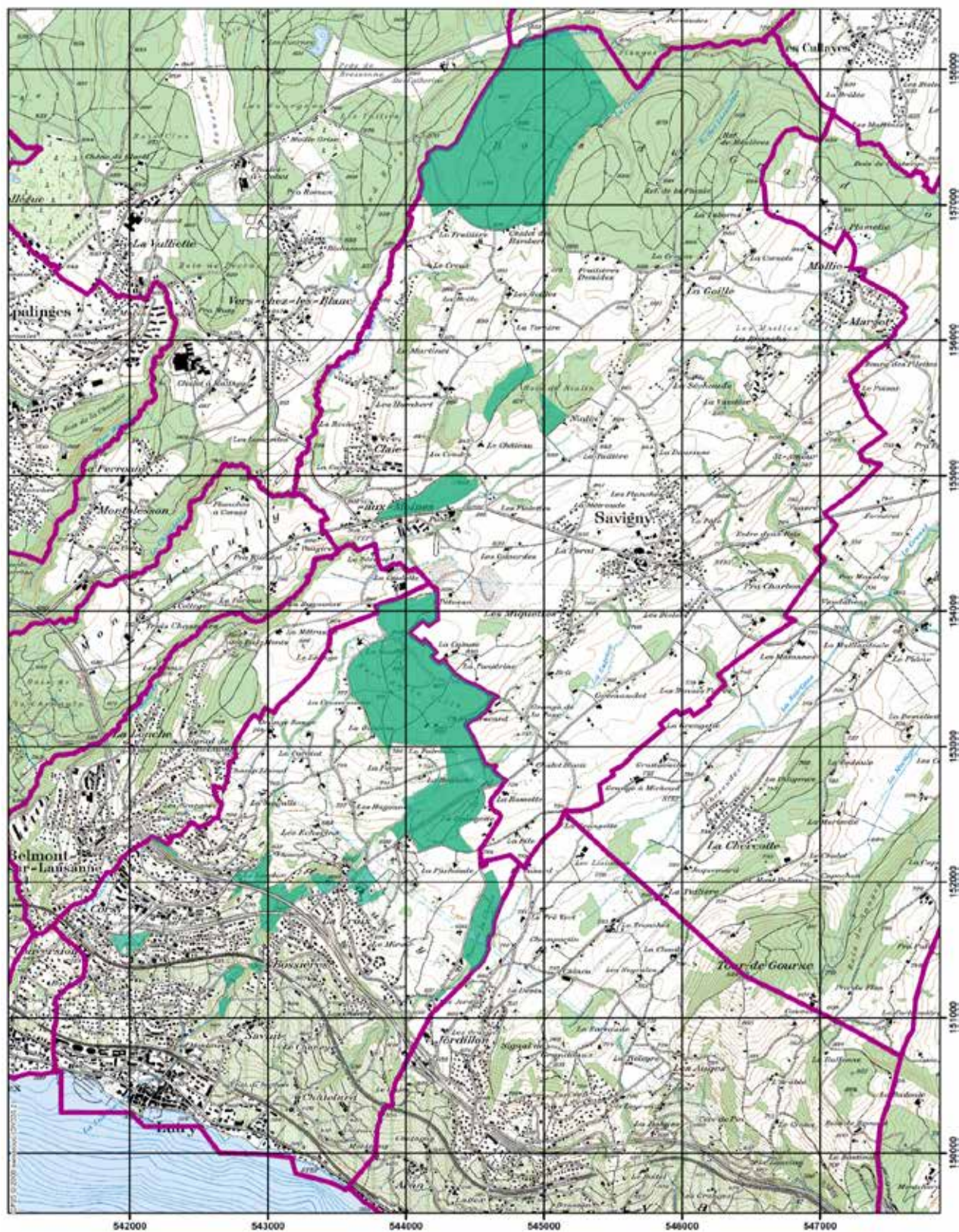
Durant l'année 2019, la commission viticole s'est réunie 3 fois pour les sujets suivants :

- réfection d'un mur au chemin du Daley ;
- réfection d'un crépissage de mur situé également au chemin du Daley ;
- entretien des ouvrages situés le long des chemins AF (amélioration foncière) ;
- étude d'une éventuelle place de lavage pour les pulvérisateurs de vignes ;
- suivi du projet de réfection du chemin de Salles.

FORÊTS COMMUNALES

Plan des forêts communales de Lutry

117 ha sur la Commune de Lutry et 137 ha sur la Commune de Savigny :



Exploitation forestière

Martelages

Le volume des arbres martelés (marqués pour être abattus) est calculé à partir du diamètre mesuré à hauteur de poitrine (env. 1.3 m). D'une manière générale, sur le Jorat les volumes vendus sont supérieurs aux volumes martelés étant donné que la hauteur moyenne des arbres est plus élevée que la moyenne (env. 30-40 m). Cependant, dans les forêts situées sur les coteaux, les volumes vendus sont égaux ou légèrement inférieurs aux volumes martelés (hauteur moyenne 20-25 m).

Durant l'exercice forestier 2019, il a été procédé aux martelages suivants :

No de chantier	Lieu-dit	Intervention	Forêt prot.	Vol. rés	Tig. rés	Vol. flus	Tig. flus	Total tiges	Vol. total
2019C147ML-1	Grand-Jorat chemin de Crevavers Est	Mis e en lumière	Non	170.4	57	8	6	63	178.4
2019C147ML-10	La Lutrive Ofrou	Mis e en lumière	Non			6.5	11	11	6.5
2019C147ML-15	Bois de la Chaux	Mis e en lumière	Non	2.2	3	55.2	32	35	57.4
2019C147ML-18	Bois de la Ville, ch. De la Forge	Réalisation	Non	110.5	40	36.9	33	73	147.4
2019C147CHA-38	Grand-Jorat châblis bostrychés	Châblis	Non	77.8	34	1.6	1	35	79.4
2019C147CHA-38	Grand-Jorat châblis vent	Châblis	Non	77.9	46	14.2	8	54	92.1
2019C147CHA-41	Bois de la Ville châblis bostrychés	Châblis	Non	28.9	36			36	28.9
2019C147CHA-41	Bois de la Ville châblis vent	Châblis	Non	23.1	15	20	18	33	43.1
2019C147ML-72	Le Châtelard DP 332	Mis e en lumière	Non	0.9	3	13.3	18	21	14.2
2019C147CHA-59	Grand-Jorat/Bois-de-la-Ville châblis bostrychés	Châblis	Oui	72.6	38			38	72.6
2019C147EN-98	Bois de la Chaux	Eclaircie normale	Non	51.6	36	16.7	22	58	68.3
2019C147EN-99	Bois de la Ville, ch de la Branche	Eclaircie normale	Non	39.2	48	26.6	28	76	65.8
2019C147RE-106	Grand-Jorat sous le Refuge	Réalisation	Non	150.6	55	1.9	4	59	152.5
2019C147EN-107	Grand-Jorat chemin de Crevavers du Bas	Eclaircie normale	Non	27.4	27	51.3	75	102	78.7
2019C147ML-120	Grand-Jorat chemin de Crevavers du haut	Mis e en lumière	Non	102	41			41	102
2019C147ML-121	Grand-Jorat chemin du Refuge	Mis e en lumière	Non	92.6	33			33	92.6
2019C147ML-122	Grand-Jorat route du Jorat	Mis e en lumière	Non	42.8	16	97.4	47	63	140.2
2019C147EN-123	Bois de la Ville, sous le hangar	Eclaircie normale	Non	8.6	7	91.2	125	132	99.8
2019C147EP-110	Grand Jorat, éclaircie mécanisée	Eclaircie perchis	Non	130		20		0	150
2019C147EP-111	Bois de la Ville, éclaircie mécanisée	Eclaircie perchis	Non	100		30		0	130
2019C147ML-134	La Lutrive déchetterie	Mis e en lumière	Oui	4.6	5	34.7	40	45	39.3
								0	0
		Totaux:		1313.7	540	525.5	468		
							Total tiges:	1008	
							Total sylv:	1839.2	

*sylves = m³ estimés sur pied

Du 7 janvier au 20 décembre 2019, les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond):

Commercialisation

- Bois de service résineux 836 m³
- Bois de service feuillu 14 m³
- Bois énergie 520 m³
- **Total 1'370 m³**

Prix du bois

La bonne qualité des bois du Jorat a permis de maintenir les épicéas 1er choix à un prix relativement élevé par rapport au prix du marché. Les assortiments 2ème et 3ème choix ont fortement baissé en raison de l'important volume mis sur le marché suisse et européen à la suite des canicules 2018 et 2019.

- Bois de service épicéa long, qualité ABC CHF/m³ 90.– à 110.–
- Autres bois de service résineux CHF/m³ 20.– à 70.–

Les autres assortiments sont valorisés entre CHF/m³ 30.– et 70.– .

Chablis (bois bostryché ou renversé)

Les sécheresses de 2018 et 2019 ont favorisé le développement du bostryche. Environ 270 m³ de chablis résineux ont été exploités, ce qui reste relativement infime en comparaison à d'autres communes de la région.

Coupe et travaux de formation

Deux coupes (environ 130 sylves) sont actuellement en cours d'exploitation par le CFPF (Centre de formation professionnelle forestière). La formation professionnelle étant importante pour une commune formatrice, la réalisation de certains chantiers par le CFPF permet de valoriser et soutenir la branche forestière.

En plus des habituelles coupes de bois, le CFPF effectue régulièrement des chantiers de génie forestier.

Coupes mécanisées

L'entreprise forestière Daniel Ruch SA a éclairci avec la récolteuse, 4 ha de jeunes forêts pour un volume d'environ 300 m³.



Travaux en forêts avec la récolteuse

Plantations

Au Grand-Jorat, sur plusieurs surfaces totalisant 8'000 m², les forestiers ont planté environ 1'400 plants de hêtre, chêne, charme et épicéa.

Pour prendre en compte les effets du changement climatique, ces plantations reprennent les recommandations en matière de composition des peuplements faites dans le cadre de l'observatoire de l'écosystème forestier vaudois.

Les mesures proposées dans le nouveau plan de gestion en matière de conduite des interventions sylvicoles devraient permettre d'augmenter la résilience des peuplements ; elles sont déjà partiellement mises en œuvre et seront adaptées aux essais et recherches en cours dans toute la Suisse.

Les travaux effectués dans la propriété communale s'inspirent largement d'une sylviculture proche de la nature, soit une régénération des peuplements essentiellement par voie naturelle et des éclaircies visant à promouvoir la variété des espèces et l'étagement des peuplements.

Les plantations situées dans le Grand-Jorat, reflètent une situation particulière liée à des mesures ponctuelles de reboisement dans une hêtraie à millet où l'épicéa et le hêtre sont en station et le resteront encore sur le long terme, même avec l'augmentation des températures annuelles moyennes projetées par les climatologues. Ces espèces n'auraient pas été introduites dans des stations plus séchardes de basse altitude.

Soins culturaux

Durant la belle saison, l'équipe forestière communale a effectué 8.9 ha de soins culturaux.

Chemins

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale.

Contrôle des cours d'eau

L'équipe effectue deux à trois fois par année une visite le long des cours d'eau afin de contrôler qu'il n'y ait pas d'embâcles.

Contrôle de sécurité des abords des infrastructures

Depuis cette année, le service des forêts procède à un contrôle des arbres situés à proximité des infrastructures (chemins, refuges, piste Vita). Ces contrôles se font tous les deux ans pour les zones de forte fréquentation et tous les cinq ans pour les zones moins fréquentées.

Plaquettes

La société SODEFOR a décheté environ 950 m³ de plaquettes pour les chauffages à distance.

Travaux divers

Entretien des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt.

Pour mieux rentabiliser les heures d'intempérie, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits qui restent malgré tout un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

Travaux en forêt protectrice privée sous contrat

Deux chantiers d'exploitation ont été effectués durant l'hiver 2018-2019. Le volume martelé total est de 829 sylves (volume estimé sur pied).

Le volume de bois reconnu pour ces 2 exploitations est de :

- Bois de service résineux et feuillus 97 m³
- Bois énergie 813 m³
- **Total 910 m³**

Subventions

Cette année les subventions suivantes ont été versées :

Subventions	Montant (CHF)
Forêts protectrices communales	1'833.85
Forêts protectrices privées sous contrat	98'872.80
Soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices	21'713.10
Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales	2'702.35
Total	125'122.10

Plan de classement des arbres et demandes d'abattage d'arbres classés

Des demandes d'abattage d'arbres classés ont été effectuées auprès du garde-forestier pour des raisons sanitaires ou lors de nouvelles constructions. Ces demandes sont examinées par le garde-forestier et par la Municipalité. Par la suite, une enquête publique de 30 jours est affichée aux piliers publics, période durant laquelle tout citoyen peut faire opposition.

Situation	N°	Arbre abattu	Remplacement
Ch. de la Sapelle	233	2 érables sycomores	Essences identiques
Ch. de Fénix 27	248	1 cèdre Atlas	Essence identique
Crêt-Ministre	202	1 érable	Pas de plantation compensatoire, la haie étant déjà bien fournie

Plan de gestion forestier du triage Savigny-Lutry

Le plan de gestion forestier pour la prochaine décennie a été réalisé. Pour rappel, l'élaboration d'un plan de gestion forestier est une obligation légale qui s'intègre dans la démarche de l'aménagement du territoire au niveau cantonal. Le Plan directeur forestier de la Région Centre donne le cadre dans lequel le plan de gestion doit se situer, en particulier en ce qui concerne les fonctions forestières. Le plan de gestion est établi en étroite collaboration avec le mandataire, l'inspecteur forestier ainsi que le garde forestier. Le propriétaire a également le droit de donner son avis.

Le contenu et la conception reposent sur les directives cantonales et les données fournies par l'inspection des forêts. L'inventaire forestier par échantillonnage est effectué environ tous les 10 ans et représente ainsi la clé de voûte pour toute l'analyse de l'évolution des forêts. Il permet également de cibler un état idéal des forêts. Le dernier inventaire date de 2011 et sera révisé en 2031. Les résultats du prochain inventaire permettront cependant de vérifier si la possibilité de coupe doit être adaptée.

La gestion sylvicole aidera non seulement à entretenir les forêts protectrices pour qu'elles remplissent au mieux leur rôle contre les dangers naturels, mais également à valoriser la biodiversité en forêt en instaurant un réseau de vieux bois et en entretenant des biotopes. Elle permettra aussi de favoriser l'utilisation des infrastructures d'accueil en forêt.

Malgré un marché du bois défavorable, la valorisation ligneuse permet de garantir un approvisionnement en bois local, notamment en bois énergie. Afin d'éviter une détérioration des peuplements, il est important de poursuivre régulièrement et efficacement l'effort d'entretien en procédant aux coupes d'éclaircie et aux soins des jeunes peuplements.

Les forêts de Lutry couvrent environ 247 ha, également sur le territoire de Savigny. En 2011, le volume moyen était de 264 m³/ha. Le volume correspond déjà à l'objectif visé, toutefois la proportion des résineux reste trop importante par rapport aux feuillus. L'épicéa est l'essence principale (50%), suivie du sapin (19%) et du hêtre (13%). Les résultats montrent aussi une trop forte proportion de vieux peuplements.

La nouvelle possibilité de coupe est de 2'075 m³/an. Ce volume doit permettre de guider l'évolution des forêts vers une situation idéale, tout en tenant compte des influences à long terme du changement climatique.

PONTS ET CHAUSSÉES

Sentier de la ligne CFF - Secteur Blanchette

En 2019, deux secteurs ont été assainis :

Le secteur **Bossière Nord** qui se situe en amont des voies CFF, entre le pont de la Brélaz et la gare CFF de Bossière. La longueur de ce tronçon est d'environ 300 m. Une première étape a été réalisée en 2018 et a été achevée en 2019.

Son relief, relativement vallonné, suit le flanc de coteau au-dessus des voies CFF. Il était recouvert d'une couche de bitume très détériorée. Seule une longueur d'environ 50 m à son extrémité Est était en revêtement stabilisé. La partie en bitume a été remplacée par une criblure de surface de type Limanat. L'éclairage public et les mâts actuels ont été remplacés par des bornes similaires à celles déjà installées sur ce sentier.

Le secteur **Blanchette** qui se situe sous le chemin des Blanchettes, en amont des voies CFF. La longueur de ce tronçon est d'environ 180 m. Son relief est relativement plat et suit le flanc de coteau au-dessus des voies CFF.

Route d'Ouchy - Feux pour piétons

Suite à la décision de la Municipalité d'installer des feux pour piétons, les travaux de génie civil concernant l'installation d'une signalisation lumineuse à la route d'Ouchy ont été réalisés. La commande de l'infrastructure technique a été faite sous la responsabilité de l'APOL.



Travaux au secteur Bossière Nord



Travaux au secteur Blanchette



Travaux d'installation d'une signalisation lumineuse à la route d'Ouchy

Chemins du Brailon et d'Orzens - Réfection du revêtement bitumineux

Des travaux d'assainissement ont été entrepris sous ces deux chemins.

Travaux de fouille ponctuels pour la réparation du collecteur EU :

- sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux ;
- réparation du collecteur PVC Ø 315 ;
- remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés ;
- fourniture et pose d'enrobé bitumineux.

Travaux de rénovation du tapis en enrobé bitumineux :

- mise en place et réparation de rangs de pavés ;
- remplacement des couvercles de chambre défectueux ;
- rabotage du tapis en enrobé bitumineux ;
- fourniture et pose d'un nouveau tapis en enrobé bitumineux.



Chemin d'Orzens



Route des Monts-de-Lavaux

Route des Monts-de-Lavaux - 3ème étape de réfection de trottoir

Le trottoir en aval, situé à l'Est du giratoire de la Croix, sera entièrement refait en plusieurs étapes.

Cette année, le trottoir a été réfectionné sur une longueur de 320 m.

Réfection de la couche de roulement au chemin de Praz-Ballin

Pour rappel, cette chaussée a dû être fermée à la circulation en 2018 étant donné que le revêtement avait complètement fondu sur une épaisseur d'environ 4 cm sous l'action du soleil. Ce phénomène de ramollissement extrême de la couche de roulement est dû aux différents gravillonnages pratiqués auparavant sur cette route.

Le dosage du bitume utilisé pour coller le gravillonnage est calculé pour une route forestière à l'abri du soleil. Dans ce cas précis, le dosage en bitume était élevé pour permettre d'encoller le gravillon sur une route dont la température est basse.

Une grande partie de la forêt qui protégeait cette route du soleil a été ravagée par la tempête Lothar de 1999. Dès lors, son revêtement a subi une forte augmentation des heures d'ensoleillement et la dose de bitume, prévu pour une route censée être à l'ombre, a totalement fondu. En 2019, une étape de 120 m a été réfectinée.



Réfection de la couche de roulement au chemin de Praz-Ballin



Réfection du revêtement à la route de Bossière

Route de Bossière - Réfection du revêtement

Les travaux prévus à la route de Bossière ont permis de poser un nouveau tapis.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- pose de rangs de pavés, sur le bord de la chaussée ;
- rabotage du tapis de la chaussée, en partie ou entièrement, en fonction du tronçon ;
- pose des couches de base d'enrobé bitumineux pour corriger le profil de la chaussée ;
- pose du tapis sur l'ensemble du chantier.

Gare de la Conversion - Aménagement routier et sécurisation des abords du quai Sud

A la suite de travaux CFF, un trottoir a été réalisé faisant office de quai pour les bus tl. Il a été raccordé à celui situé au Sud des voies sécurisant ainsi l'accès à la gare et aux nouveaux escaliers construits par les CFF.



Réalisation d'un trottoir à la gare de la Conversion

Gare de la Conversion - Nouvelle marquise

Le 28 juin 2017, la Municipalité a fait opposition au projet de mise en conformité de la gare de la Conversion à la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) qui prévoyait la démolition de la marquise du quai 2 sans son remplacement.

Cette opposition a été retenue par l'OFT qui a donné l'ordre aux CFF de reconstruire une nouvelle marquise à leurs frais (coût estimé à CHF 160'000.-). La mise en place de celle-ci a été réalisée par les CFF au printemps 2019.

Jointoyage des pavés d'un tronçon de la rue des Tanneurs

Pour améliorer le nettoyage de cette rue, les pavés ont été jointoyés au ciment empêchant les saletés (mégots de cigarette) de colmater les vides entre les pavés.



Travaux à la rue des Tanneurs

Nettoyage des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- route d'Ouchy, sous le trottoir ;
- sortie du PI du Grand-Pont ;
- chemin du Mâcheret, pilier de la Bretelle ;
- WC place de jeux de Taillepie ;
- chemin de la Toffeyre ;
- route du Bras-de-Fer,
- gare de la Conversion ;
- chemin de Clair-Joly.



Exemple de graffitis à Lutry

Colmatage de fissures

Afin de prolonger la vie des revêtements, le traitement par colmatage de plusieurs routes et chemins (env. 4'350 m) est programmé chaque année. Les fissures sont remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C).

Divers chantiers

- Chemin de la Bolliattaz Réfection d'un mur d'une longueur de 30 m
- Rte de Belmont et Ch. de Monteiller Modification des gendarmes couchés pour les tli
- Sentier de la Toffeyre partie supérieure Assainissement du sentier et colmatages des pieds de murs
- Grand-Rue Est Travaux d'entretien et remise au profil des pavés
- Chemin du Flonzel Remplacement de cadres de grille
- Route de Crochet Pose d'un caniveau
- Divers endroits de la commune Remplacement de 6 regards

ÉTUDES ET AVANT-PROJETS

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Lors de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour réaliser les prestations de service et les travaux de réaménagement du chemin du Mâcheret. Ces crédits permettront d'engager les travaux de réaménagement en mars 2020.

Route des Monts-de-Lavaux - Remplacement de la passerelle piétonnière

Lors de sa séance du 9 septembre 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour remplacer par un trottoir les passerelles en bois de la route des Monts-de-Lavaux (RC 773), mettre en place un éclairage public et remplacer deux conduites d'eau potable.

Le coût total de ces études et travaux est estimé à CHF 7'300'000.– TTC. La part du Canton fera l'objet d'un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) auprès du Grand Conseil pour accorder au Conseil d'Etat un crédit d'investissement destiné à financer les travaux à charge du Canton.

Si les crédits sont accordés, les travaux pourront débuter en juin 2020.

Réfection du chemin de Salles

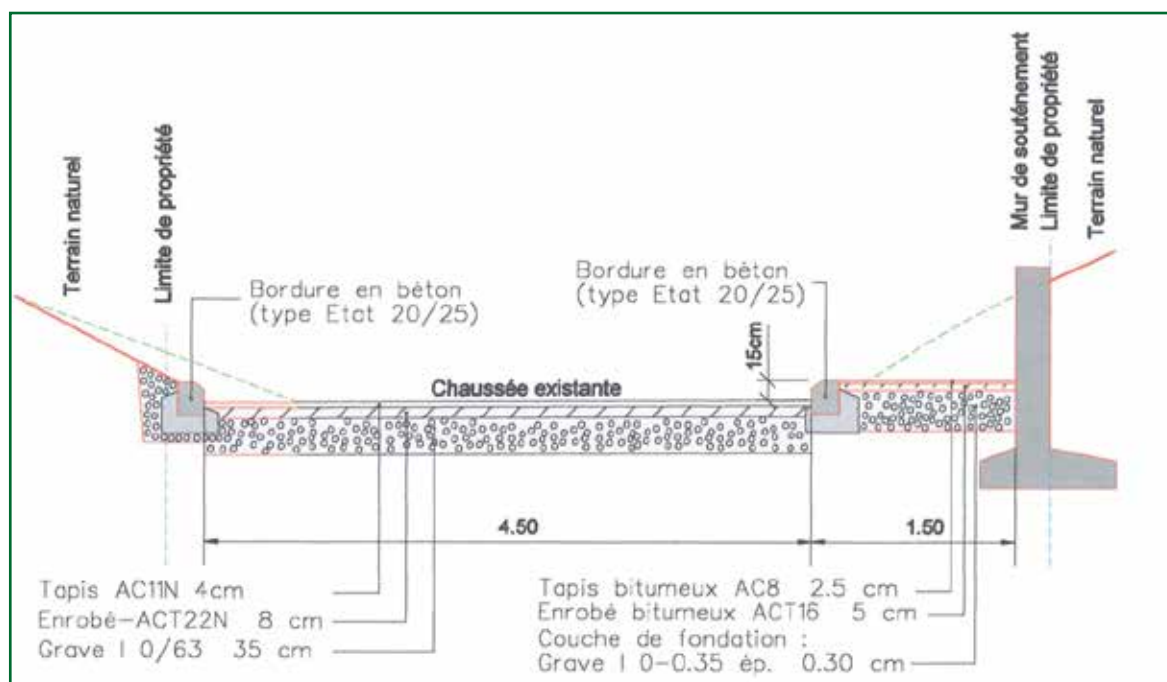
En concertation avec la Commission viticole, une étude a été engagée pour refaire le mur qui soutient le chemin. Les travaux permettront également d'adapter la largeur du chemin aux légers véhicules des vigneron. Les démarches ont abouti pour acquérir les surfaces nécessaires à ces travaux. Le projet a été mis à l'enquête en novembre 2019 et les travaux pourraient débuter en octobre 2020.



Mur de soutien au chemin de Salles

Élargissement du chemin de Crêt-Ministre et aménagement d'un trottoir

Les travaux de construction du projet immobilier au lieu-dit « La Saujalle » ont débuté. Au terme des travaux, le chemin de Crêt-Ministre sera réaménagé avec une largeur de passage de 4,50 m pour les véhicules et il sera équipé d'un trottoir.



Coupe type

Avec ces derniers travaux routiers, le chemin de Crêt-Ministre et la route des Monts-de-Lavaux auront été réaménagés selon les exigences dictées par l'arrêt du 14 septembre 2012 de la CDAP suite aux recours des opposants au projet immobilier. Ces travaux routiers sont prévus pour l'été 2020.

Opposition de la commune au projet OFROU

Lors de sa séance du 3 décembre 2016, le Conseil communal a été informé de l'enquête publique en cours concernant les aménagements et les mesures d'allègement envisagées par l'OFROU sur l'autoroute N9 entre Lausanne et le restoroute de Villette.

Comme la presse s'en est fait l'écho, la Municipalité a fait opposition à l'enquête publique déposée par les CFF en faisant valoir plusieurs arguments.

En premier lieu, elle a considéré que le dossier n'avait pas fait l'objet de toutes les études nécessaires en matière de lutte contre le bruit. Elle était convaincue que des mesures relatives au revêtement de l'autoroute, de même que d'éventuelles limitations de la vitesse, seraient de nature à réduire les nuisances sonores pour les riverains de l'autoroute.

Pour la bretelle d'entrée et de sortie de l'autoroute, la Municipalité considère que l'OFROU n'a pas envisagé et examiné sérieusement toutes les variantes possibles.

De par la procédure d'enquête, l'OFROU sollicite des mesures d'allègement, soit des dispenses de l'obligation d'effectuer des travaux destinés à limiter les nuisances sonores. En effet, la législation fédérale, et en particulier l'Ordonnance de protection contre le bruit (OPB), posent des limites à respecter en matière de nuisances sonores. Or, l'OFROU demande à être dispensé de l'obligation de respecter ces limites.

Dans le cadre de son opposition, la Municipalité a demandé à ce que différentes solutions soient envisagées pour réduire les nuisances sonores causées aux riverains de l'autoroute N9. Quant aux faibles aménagements envisagés comme des murs antibruit, le dossier ne contient aucune étude de l'intégration paysagère de ces constructions. Enfin, les valeurs de calcul utilisées par l'OFROU apparaissent particulièrement douteuses.

L'opposition a donc été envoyée le 15 décembre 2016 au Département Fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC). Le 25 juillet 2018, les services de la Confédération ont donné leurs avis sur le projet et depuis la prise de position définitive de l'OFROU n'a toujours pas été donnée. Suivant la teneur des levées d'oppositions, il est probable que la Commune de Lutry fasse recours auprès du Tribunal Fédéral.

La Municipalité a également fait opposition au projet d'assainissement autoroutier qui se situe entre le restoroute de Villette et la jonction de Chexbres. Elle a mis en avant les mêmes arguments décrits plus haut. Cette opposition a été transmise au DETEC le 11 septembre 2018.

PONTS, MURS DE SOUTÈNEMENT ET PARKINGS

Infrastructure - Inventaire des ouvrages de franchissement

L'établissement de l'inventaire a nécessité les visites de 102 ouvrages d'art qui ont été effectuées entre juin 2017 et juin 2019. Chaque ouvrage d'art a été répertorié et noté selon une appréciation primaire dans le but d'établir un ordre de priorité des ouvrages déficients.

La démarche suivante a été suivie :

- identification des ouvrages d'art situés sur le territoire de la commune ;
- relevé des dimensions principales de chaque ouvrage ;
- recherche d'informations concernant la propriété et la responsabilité de chaque ouvrage auprès des différents services (DGMR, DGE, CFF, etc.) ;
- inspection télévisée des voûtages et canalisations difficilement accessibles ;
- rédaction d'une fiche récapitulative (voir annexe) pour chaque ouvrage (N°, dénomination, type d'ouvrage, lieu-dit, dimensions) ;
- rédaction d'un rapport de synthèse.

Une appréciation primaire allant de 1 à 5 a été attribuée à chaque ouvrage d'art de manière à indiquer son état et à programmer la prochaine inspection.

La commune a la charge de la surveillance et de l'entretien des 48 ouvrages suivants :

- 14 passages supérieurs ;
- 5 passages inférieurs ;
- 13 passerelles ;
- 10 voûtages ;
- 3 canalisations sous routes ;
- 3 estacades.

La majorité des ouvrages d'art qui appartiennent à la commune sont en bon état ou en état acceptable. 12 ouvrages ne nécessitent pas d'inspection avant 10 ans et 21 avant 5 ans. 14 ouvrages sont dans un état détérioré. Toutefois, il n'est pas nécessaire de réaliser des travaux de rénovation, mais une attention particulière est requise. Ils seront inspectés à nouveau dans 2 ans.

Un seul ouvrage a un état considéré comme mauvais. Il s'agit de la passerelle piétonnière du sentier du Châtelard située sur le ruisseau de Bossière. Il ne nécessite pas de travaux de rénovation d'urgence, mais sera suivi plus régulièrement.

L'ensemble de ces données ont été saisies dans le SIT de la commune. Cet outil de travail permettra de suivre et de faire réaliser les inspections des ouvrages selon les fréquences définies plus haut. Il permettra aussi de planifier les dépenses de rénovation de ces ouvrages.

Ce premier inventaire arrivant à terme, il reste maintenant à mettre en place l'inspection des murs de soutènement appartenant à la commune.

Parking de la Possession - Comptage des places

Le comptage des places de parc au niveau 0 a été finalisé et fonctionne avec un système recourant à des caméras capables de différencier les places de parc libre des places de parc occupées. Avec ces derniers travaux, l'assainissement du parking de la Possession est achevé.

Parking de la Combe - Réfection des places 26-33

En raison des problèmes rencontrés avec les dalles alvéolées en plastique qui cassent sous l'effet des rayons UV et du froid, les allées du parking et les zones de parcage sont remises en état progressivement depuis plusieurs années.

En 2019, les places 26 à 33 ont été assainies en remplaçant les dalles en plastique par des pavés en béton.

Cette manière de faire a donné entière satisfaction aux utilisateurs du parking.



Travaux d'assainissement au parking de la Combe

Parking Quai Vaudaire

Les bordurettes abîmées en granit ont été remplacées.

PARCS ET PROMENADES

Parc de Mourat

Réaménagement complet du parc de Mourat par les apprentis de la voirie.



Réaménagement du parc de Mourat



Réaménagement du parc de Mourat

Grand Pont - Vieux Stand

Création d'un accès pour les véhicules de la voirie.

Fontaines

Fontaine de la Couronne

Réfection de la chèvre et remplacement des supports.

Fontaine des Singes

Remise en état du bassin.

Cimetière



Aménagement par les apprentis d'une entrée pavée



Abattage de sécurisation



Étanchéité de la dalle du jardin du souvenir



Fixation de niches du columbarium

Réparation des écoulements de deux bassins du cimetière.

Désaffectation de parcelles au cimetière.

COURS D'EAU ET PORTS

Port de Lutry

Contrôle des chaînes d'amarrage des estacades par une équipe de plongeurs.



Réfection des caoutchoucs de la rampe à bateau



Remplacement de la grille

Entretien de la grue du port

La grue du port est inspectée et entretenue annuellement.



Inspection de la grue du port

Port du Vieux-Stand

Fixation de la chaîne d'amarrage des places visiteurs.

SPORTS ET LOISIRS

Terrain de football du Grand-Pont

Renouvellement de la pelouse synthétique

Lors de sa séance du 6 mai 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour remplacer et entreprendre le renouvellement de la pelouse synthétique du terrain de football du Grand-Pont.

A la suite de cette décision, les travaux suivants ont été engagés :

- remplacement de la pelouse existante par une pelouse synthétique composée de granulats en liège, y compris marquage ;
- remplacement de la couche de souplesse par une couche composée de granulats en caoutchouc enrobés de polyuréthane, formant un ensemble sans joint ;
- remplacement des abris joueurs ;
- remplacement des pare-ballons ;
- mise en place de deux buts rabattables.

Les travaux ont débuté en novembre 2019 et seront achevés en février 2020.



Renouvellement de la pelouse au terrain de football du Grand-Pont

Plage de Curtinaux

Remplacement du système d'arrosage automatique

Le système d'arrosage datant de plus de 20 ans tombait fréquemment en panne et il était très difficile de trouver les pièces de rechange pour son entretien.

La vétusté des joints d'étanchéité du système étant à l'origine de plusieurs fuites d'eau, il a été décidé de remplacer ce système d'arrosage défaillant par un nouveau modèle dont les buses d'arrosage sont certes plus petites, mais en nombre plus élevé ce qui permet d'arroser plus finement la surface verte.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- fouille en rigole sur une longueur totale de 468 m ;
- remplacement de 468 m de tuyau synthétique ;
- pose de 97 buses d'arrosage ;
- pose d'un regard équipé de 4 électrovannes ;
- installation d'une unité de programmation avec une sonde de pluie.



Remplacement du système d'arrosage à la plage de Curtinaux

Zone de baignade

Comme l'an dernier, cette année a été marquée par une très forte prolifération de la végétation aquatique. Bien qu'inoffensive, elle n'est pas appréciée des nageurs. Ainsi, pour garder la zone de baignade accueillante, il a été décidé de faucher cette végétation avec l'aide d'une machine empruntée à la Ville de Lausanne.



Fauchage de la végétation dans la zone de baignade

Chemin d'accès à la plage

Suite à un affaissement, le bord sud de ce chemin a été réfectionné.

Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley

Pour sa 9ème saison, l'exploitation de la patinoire a débuté le 1er décembre 2018 et s'est terminée le 3 mars 2019. Malgré son déplacement définitif au Grand-Pont, l'attractivité d'une telle installation a une nouvelle fois été mesurée.

Gratuitement mise à disposition des écoles de Lutry le matin, les élèves ont pu profiter de cette surface durant approximativement 50 heures. L'exploitation de la patinoire est confiée à la Société de Développement de Lutry.



Patinoire foraine au Grand-Pont

Place de jeu Casimir-Reymond



Remplacement d'un équipement

RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION

Renouvellement du plan général d'évacuation des eaux claires (PGEE)

Le PGEE actuel date de 2006 et le dimensionnement des réseaux d'évacuation de 1989.

L'ancienneté de ces documents de base impose une revue complète du PGEE en tenant compte des dernières normes et directives en vigueur.

Ce renouvellement permettra également de sauvegarder l'ensemble des données du PGEE sur une banque de données et de créer un guichet cartographique complet utile à une gestion économique efficace du réseau et de sa maintenance.

Route de Bossière – Remplacement d'une conduite d'eau potable et d'une conduite d'évacuation des eaux claires

Les travaux prévus à la route de Bossière ont permis d'assainir le réseau de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ainsi que la conduite d'eau potable des Services industriels de Lutry.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux ;
- mise en place et bétonnage de la nouvelle canalisation en PVC Ø 315 mm d'une longueur de 210 m ;
- remplacement de la conduite d'eau potable en PE DN 160 sur une longueur de 140 m, par les Services industriels de Lutry ;
- remplacement des grilles existantes ;
- remplacement de couvercles de chambre de visite existants.



Route de Bossière

Chemins du Braillon et d'Orzens - Remplacement des canalisations

Les travaux d'assainissement suivants ont été entrepris sous ces deux chemins :

- travaux de fouille ponctuelle pour la réparation du collecteur EU ;
- sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux ;
- creuse de la fouille dans la route et évacuation des matériaux ;
- réparation du collecteur PVC Ø315 ;
- remblayage des fouilles avec des matériaux rapportés ;
- fourniture et pose d'enrobé bitumineux.

Sentier de Correchon - Remplacement des collecteurs EU + EC

Pour assurer l'évacuation des eaux claires de l'immeuble en cours de construction, il a été nécessaire d'étendre le réseau d'évacuation sous le chemin de Correchon.

Lors de ces travaux, une vieille canalisation d'évacuation des eaux en ciment a été remplacée par une canalisation en PVC.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- sciage et démontage du revêtement du chemin ;
- fouille et mise en place des nouvelles canalisations ;
- pose d'un tube pour l'éclairage public pour le remplacement de l'ancien tube d'alimentation tamponné au mur du chemin ;
- remblayage de la fouille et réfection du chemin.



Sentier de Correchon

Autres chantiers communaux

- | | |
|--------------------------------|---|
| • Chemin d'En Vaux | Remplacement d'un collecteur EC d'une longueur de 70 m |
| • Plage de Curtinaux | Réfection de l'exutoire d'un collecteur EC |
| • Route d'Ouchy | Réfection du collecteur EC et confection d'un nouvel exutoire |
| • Route de la Claie-aux-Moines | Pose d'un drainage au pied de talus et d'un sac de route |
| • 11 ouvrages ou collecteurs | Curage de collecteurs |

Station d'épuration

La STEP de Lutry traite essentiellement les eaux usées des habitants de la commune mais aussi les eaux provenant des quelques habitations situées sur les Communes de Paudex, Belmont, Savigny et Bourg-en-Lavaux. De par leurs situations, les eaux usées de ces habitations s'écoulent par gravité en direction de la STEP de Lutry.

Le tableau ci-après présente les chiffres-clés. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une STEP est « l'équivalent-habitant » (EH) qui correspond à un résident permanent, 3 lits d'hôtel, 3 emplois ou 4 places de café-restaurant.

Population raccordée (EH)	2018	2019
Lutry	10'276	10'327
Paudex	8	8
Belmont	92	86
Savigny	23	21
Bourg-en-Lavaux	275	271
Total	10'274	10'713

Données statistiques	2018	2019
Eaux traitées biologiquement (m ³)	994'489	1'015'413
Eaux non traitées (m ³)	13'040	7'161
Part des eaux non traitées (%)	1.3	0.7
Nombre de contrôles analytiques de l'eau	50	49
Rendement épuratif * - part des matières organiques abattues (%)	94	94
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (tonne de matière sèche)	582	650
Déchets de dégrilleur évacués chez Tridel (tonne)	25.48	27.2
Sables évacués à la STEP de Lausanne (tonne)	2.5	1.7
Électricité totale consommée ** (kWh)	367'134	381'447
Électricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	179'970	146'061
Rapport production consommation électrique (%)	49	38

* Minimum légal = 85 %

** Un des 2 CCF (groupe chaleur-force) est tombé en panne et il s'est révélé irréparable. Celui-ci va être remplacé par une installation identique en début d'année 2020.

Un des indicateurs pour évaluer le fonctionnement de la STEP est la qualité des eaux de baignade. Pendant tout l'été, l'inspecteur des eaux surveille la qualité bactériologique des eaux des plages vaudoises des différents lacs. Trois endroits sont contrôlés à Lutry.

Pour 2019, les qualités de ces eaux de baignades ont été qualifiées de bonnes.



Informations sur www.vd.ch/eau-de-baignade

Équipements techniques

Pour répondre aux dernières normes de sécurité, trois échelles ont été installées au bord des bassins biologiques ainsi qu'une ligne de vie. Plusieurs travaux ont été effectués afin d'améliorer le processus de transfert du charbon actif que l'usine d'eau potable de la Ville de Lausanne évacue dans le réseau de Lutry. Un hydro-éjecteur a été installé au fond de la fosse dans laquelle est réceptionné le charbon actif afin qu'il soit mieux mélangé. Un palan a également été installé dans la fosse pour faciliter le déplacement de l'hydro-éjecteur en cas d'entretien.

Plusieurs vannes ainsi qu'une pompe ont été changées afin de pouvoir automatiser le transfert du charbon actif depuis la fosse de réception jusqu'au digesteur. A la suite d'une révision, un des deux surpresseurs d'air a été changé en raison de son usure. Des lampes de sécurité s'allumant en cas de coupure de courant ont été installées à la STEP et à la station de relevage sur le Quai Vaudoire.



Échelle



Ligne de vie



Fosse



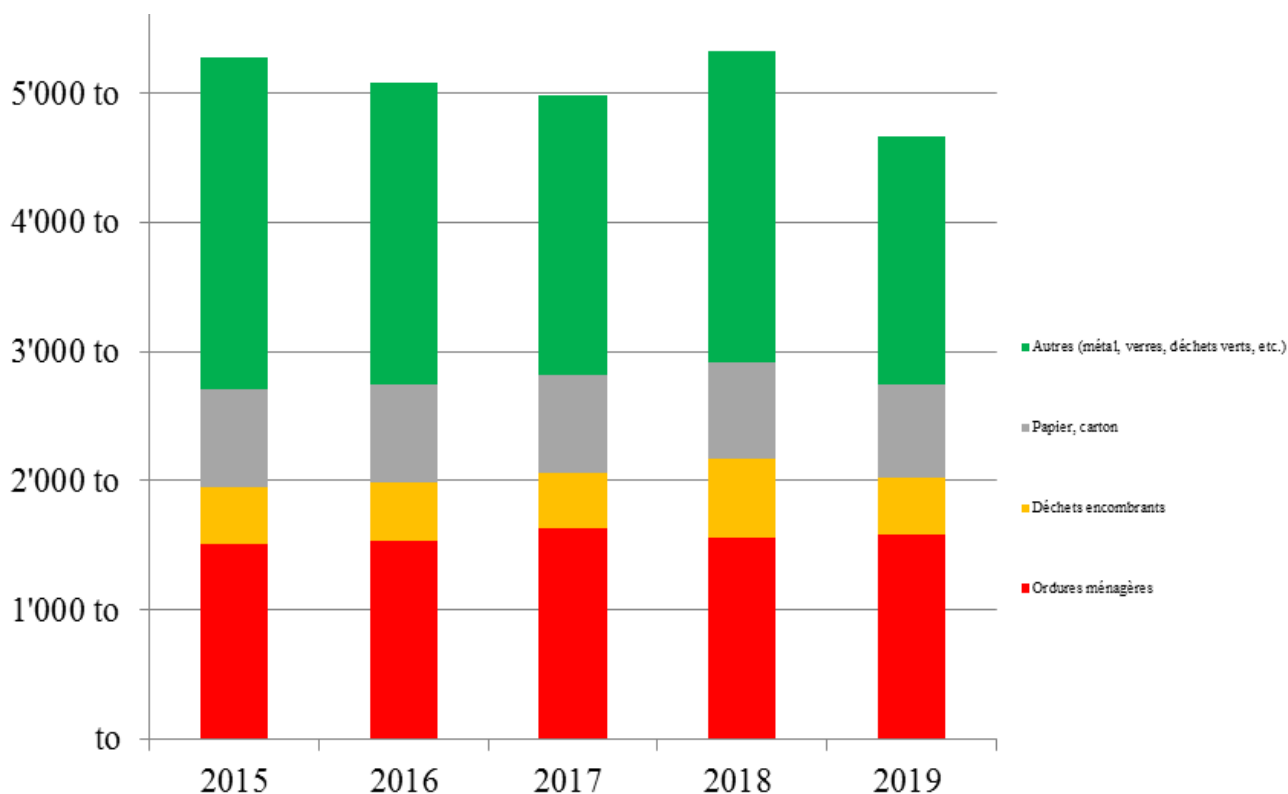
Tableau électrique

Le tableau électrique du dégrilleur à l'entrée de la STEP a été changé.

Dans les deux bassins biologiques, les membranes installées au fond des bassins qui servent à diffuser des bulles d'air ont été changées début 2020. Après plus de 10 ans d'utilisation, ces membranes étaient usées et il était temps de les remplacer.

ORDURES MÉNAGÈRES

Une stabilisation du tonnage d'ordures ménagères produit sur la commune ces cinq dernières années a été observée :



Les ordures ménagères (OM) sont transportées par le concessionnaire directement à l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 81 entreprises et personnes morales ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés.

La répartition du tonnage pour 2019 est la suivante :

- Collecte porte-à-porte 1'086 tonnes
- Collecte écopoints 163 tonnes
- Collecte conteneurs privés 330 tonnes
- **Total 1'579 tonnes**

Déchets encombrants

Le ramassage porte-à-porte des objets encombrants a lieu tous les mois et représente 272 tonnes de déchets. Les objets amenés directement à la déchetterie de Flon-de-Vaux représentent quant à eux **173 tonnes**.

Papier

Le papier, collecté deux fois par mois représente **645 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **79 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération de verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés dans 9 écopoints répartis sur le territoire communal. Ceci a permis à VetroRecycling de traiter **249 tonnes** de verre. La collecte de verre dans les quartiers de forte densité (Taillepied, Burquenet, les Toises, Culturaz) a lieu une fois par mois via le camion des ordures ménagères et représente **109 tonnes**. La quantité totale s'élève ainsi à **358 tonnes**.

A titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre, une somme de **CHF 7'129.40** (montant établi sur le tonnage 2018) a été versée à la commune par VetroSwiss.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par la voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement et sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET, sans frais pour la commune.

En 2019, plus de **31 tonnes** de PET ont été recyclées. Un certificat environnemental, concernant la récupération du PET en 2018, nous a été remis.

Récupération de boîtes métalliques et d'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des containers sont installés sur les places de collecte du verre. En 2019, **16 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux situés au Quai Vaudaire, à la station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC afin d'y être traitée. En 2019, **4'860 litres** d'huiles usées ont ainsi été récupérés.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de ses vieux textiles, l'organisation TEXAID a installé des containers spéciaux à divers emplacements (Quai Vaudaire, la Combe, Taillepied, Flon-de-Vaux, Echerins, chemin de Savoie et chemin du Daley).

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récolter **92 tonnes** de textiles au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

La société TEXAID ristourne à la commune une partie des revenus issus de la collecte de vêtements. Pour l'année 2019, un montant de **CHF 12'491.70** (CHF 150.–/tonne) a été versé.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées. Les piles sont stockées et transportées par la voirie vers une entreprise spécialisée dans ce type de recyclage. Chaque année, environ **1'500 kg** de piles sont récupérés.

Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans un box en béton prévu à cet effet. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon-de-Vaux, où ils seront broyés sur place et transportés par l'exploitant de la Coulette.

Les déchets verts des jardins et espaces publics provenant du Nord de la ligne CFF de Berne, sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, sont amenés à la décharge.

En 2019, **809 tonnes** de déchets verts ont été compostées. Cette quantité est la plus faible de ces 7 dernières années. La moyenne se situant à 1'200 tonnes par an. La sécheresse de l'été en est certainement la cause.

Déchets organiques

L'entreprise Métraux transporte directement les déchets organiques à l'entreprise de méthanisation Ecorecyclage de Lavigny. En 2019, **119 tonnes** de déchets organiques ont été récoltés.

Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population d'éliminer les vieux médicaments, peintures et autres produits toxiques, la déchetterie de Flon-de-Vaux dispose de containers sous abris.

Ils sont vidés une fois par mois par le service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2019, **12 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso. **16.3 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, vers un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est ensuite récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Récupération des smartphones

Le Rotary Portes de Lavaux a lancé une action pour la récupération des téléphones mobiles et des tablettes au profit de l'Association Min-Ex qui œuvre, avec le CICR, pour la réintégration sociale économique des victimes des mines antipersonnel.

Grâce aux téléphones récoltés à la déchetterie de Lutry en 2019, un montant de **CHF 302.–** a pu être versé à Min-Ex.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

Types de déchets	2015 Quantité tonnes	Nbre hab 9 768 kg/hab	2016 Quantité tonnes	Nbre hab 9899 kg/hab	2017 Quantité tonnes	Nbre hab 10031 kg/hab	2018 Quantité tonnes	Nbre hab 10 276 kg/hab	2019 Quantité tonnes	Nbre hab 10 327 kg/hab
Ordures ménagères	1'504	154	1'528	154	1'628	162	1'563	156	1'579	153
Poubelles publiques	110	11	111	11	87	9	104	10	107	10
Objets encombrants	440	45	464	47	435	43	607	61	445	43
Papier -Carton	765	78	755	76	756	75	745	74	724	70
Feraille, fer léger, tôle	114	12	149	15	137	14	135	13	143	14
Boîtes, Fer blanc	20	2	18	2	22	2	18	2	16	2
Verre	475	49	424	43	395	39	357	36	358	35
Compost	1380	141	1209	122	1'051	105	1325	132	809	78
Déchets organiques	74	8	101	10	132	13	107	11	119	12
Huile	4	0	3	0	7	1	4	0	6	1
Bois (transformé)	174	18	122	12	132	13	140	14	148	14
Piles	3	0	1	0	2	0	1	0	2	0
PET	36	4	33	3	33	3	35	3	31	3
Matériaux inertes (démolition)	137	14	102	10	103	10	121	12	141	14
OREA matériel électronique	12	1	10	1	7	1	6	1	4	0
Capsules Nespresso	15	2	16	2	16	2	15	1	16	2
Autres déchets	12	1	28	3	32	3	36	4	13	1
TOTAL	5'274	540	5'075	513	4'975	496	5'317	530	4'662	451
Déch. incin. ou mis en décharge	2382 tonnes		2358 tonnes		2425 tonnes		2574 tonnes		2439 tonnes	
Déchets recyclés	2893 tonnes		2717 tonnes		2550 tonnes		2743 tonnes		2223 tonnes	
Pourcentage de recyclés	55%		54%		51%		52%		48%	

Littering

Afin de sensibiliser la population, une campagne d'information a été mise en place pour lutter contre les déchets sauvages. Des panneaux d'informations ont été installés le long des rives ainsi qu'aux abords du Collège du Grand-Pont. Une distribution gratuite de cendriers de poche a également été organisée.

La commune a également obtenu le label « No-Littering » qui distingue les villes, les communes et les écoles s'engageant activement, et par le biais de mesures ciblées, contre le littering.



Panneau d'informations



Cendrier de poche

VOIRIE

Mesures prises en faveur de la biodiversité

Plantations

Des parterres de plantes vivaces ont été créés à la Petite Corniche, au parking de Savuit et dans le Parc de Mourat. La prairie et les bosquets au Parc du Signal-de-Bochat ont été conservés dans leur état naturel. Des plantes indigènes et spontanées ont été mises dans divers parcs, notamment à Taillepiéd et au Signal-de-Bochat.

Des arbres fruitiers ont été plantés au Parc Casimir Reymond. Chaque nouvelle plantation est étudiée afin de favoriser les plantes indigènes et mellifères. L'esthétique et la diversité permettant d'éviter, entre autres, la prolifération des plantes invasives, l'implantation d'une nouvelle prairie fleurie est également à l'étude sur différents sites.

Fauchages

Le premier fauchage des talus a été repoussé à fin juin pour permettre notamment la floraison des végétaux et la pollinisation. Le deuxième fauchage est prévu durant le mois d'octobre.

Arrosage

Il est pratiqué un renouvellement régulier du substrat des bacs à fleurs annuelles afin de limiter au maximum l'arrosage. L'arrosage se limite aux pelouses, bacs à fleurs et aux nouvelles plantations. Les haies, les arbres et les massifs permanents ne sont quant à eux pas arrosés.

Plantes invasives

Une fois repérées, les plantes envahissantes sont systématiquement détruites.

Traitements

Les herbicides chimiques ont été abandonnés. Pour les remplacer, il est pratiqué le désherbage sélectif à la main des plates-bandes (certaines plantes spontanées sont maintenues) et le désherbage au fil sur les allées et bords de routes. Néanmoins, le service reste attentif à toutes évolutions technologiques de substitutions au travail manuel et mécanique.

Formation

Certains employés du service de voirie participent régulièrement à des cours de formation leur permettant de maintenir à jour leurs connaissances professionnelles liées à la biodiversité.

Construction de nouvelles places de parc à la voirie

Ces nouvelles places de parc ont été construites en prévision de la perte de celles situées devant la voirie, dû au réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS. Pour anticiper un éventuel durcissement de la législation en matière d'aménagement du territoire, ce projet a été mis à l'enquête publique du 17 février au 18 mars 2018 et n'a soulevé aucune opposition.

A la suite de la mise à l'enquête, les locataires des parcelles touchées par ce parking ont été invités à une séance d'information.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- démolition de la fosse à déchets routiers ;
- mise en place de la fondation et de la superstructure des nouvelles places de parc ;
- pose d'un caniveau pour la récolte des eaux de surface ;
- pose d'une clôture pour protéger les jardins familiaux ;
- marquage des places de parc.



Construction de nouvelles places de parc à la voirie

Acquisition et remplacement de machines

Auparavant, la voirie disposait d'un tracteur utilisé pour le déneigement des trottoirs et pour la tonte de la pelouse des parcs et jardins. Ce véhicule, immatriculé en 2004, a fonctionné plus de 6'100 heures (300'000km) occasionnant des frais de réparation de plus en plus importants. Il a donc été remplacé par un nouveau tracteur, de la marque Kubota, offrant un meilleur couple et une plus grande force de traction par rapport à d'autres tracteurs du même type.

L'atout supplémentaire du véhicule Kubota est une boîte automatique utilisée pour le changement des vitesses permettant ainsi de ne plus s'arrêter pour passer la vitesse inférieure lors de la montée des routes pentues du territoire communal. Pour les utilisateurs, cette boîte à vitesses est appréciable en termes de sécurité et favorise une meilleure fluidité du trafic.



Tracteur Kubota

Achat de nouvelles machines électroportatives :

Ces nouveaux outils à moteur électrique ont comme principal avantage d'être nettement plus silencieux que des outils munis de moteur thermique. Ces nouveaux outils améliorent nettement la tranquillité des quartiers et la santé des employés de la voirie.



Machine électroportative

Pionniers et maçon

- Gravillonnage de certains tronçons de route pour les préserver des trop fortes chaleurs.
- Collaboration avec la police pour la pose de signalisation.
- En collaboration avec une entreprise, vidange de 1'900 sacs de route.
- Réparation ponctuelle du domaine routier (nids-de-poule, scellement de regards).
- Réfection des parkings de la Croix et du parcours Vita.
- Élagage lisière de forêt du Parc du Signal de Bochat.
- Réfection escalier menant au plongoir.
- Remplacement de 14 corbeilles à déchet.
- Gravillonnage de la route de la Claie aux Moines.
- Campagne d'émondage des lisières de forêt.
- Scellement d'une borne amovible au préau du Grand-Pont.



Scellement d'une borne amovible au préau du Grand-Pont

Fêtes et manifestations

- Soirée annuelle de la Riveraine
- Pâques à Lutry
- Brocante sur les quais
- Journées Coup de Balai (écoles, Nestlé)
- Joutes sportives des écoles
- Régates du Port de Lutry
- Festi'Lu
- La Folle Semaine de la compagnie Zappar
- Concerts d'été sur le Quai Doret
- Fête Nationale du 1er août
- Concerts cour du Château
- UrbanTrail des Singes
- Tournoi de pétanque de l'amicale des pompiers
- JOJ Lausanne 2020 - Opération « Un drapeau dans chaque commune »
- Fête des Vendanges
- Pressée de l'Association du vieux pressoir
- Marathon de Lausanne
- Décorations de Noël dans les rues de Lutry
- Loto des Aînés
- Patinoire
- Marché de Noël
- Ventes des sapins de Noël

Jardiniers

- Réfection et entretien des terrains de foot
- Tournées contrôle des nids de chenilles processionnaires
- Abattage d'arbres et évacuation
- Élagage de sécurité
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus
- Désherbage à la machine des bords de routes et trottoirs
- Engazonnement à la plage, au parking de la Combe et divers chantier
- Installation d'un système d'arrosage automatique sur le parking de la Possession
- Réparation et entretien du système d'arrosage automatique de Savuit



Mise à niveau du dallage de la buvette et chemins de la Plage de Curtinaux



Remplacement de la végétation des bacs au Quai Doret



Préparation d'une plate-bande pour l'association « L'aiMant Rose une Tulipe pour la vie »

Mécanicien

- Révisions des machines
- Préparation du matériel de déneigement
- Pose et réparation de signalisation pour la police
- Préparation de véhicules pour l'inspection
- Réparation des barrières de sécurités suite à des accidents
- Réparation d'un support du règlement de la plage
- Réfection de la clôture du terrain de foot de Chanoz-Brocard



Remplacement et modification d'un réceptacle à huiles usagées



Fixation de panneaux signalétiques PEDIBUS

Menuisier et peintre

- Réfection des bancs publics
- Construction de décorations de Noël
- Divers travaux de menuiserie pour les collèges et autres services
- Réparation et confection de mobilier communal
- Réparation et contrôle des places de jeux
- Fabrication de cibles pour la police
- Diverses réparations dans les refuges
- Réfection de la peinture escalier et réfectoire dépôt de la voirie
- Construction et aménagement d'étagères pour les boîtes à livre

- Réfection peinture WC publics du Château
- Réfection ciblirie
- Réfection des tables du stand de tir



Parking de la Combe - Remplacement des clôtures



Pose d'un revêtement antiglisse sur une passerelle de la déchetterie



Remplacement de l'escalier du dépôt du jardin du Grand-Pont



Construction d'une barrière pour le bâtiment de la voirie



Construction d'un escalier au dépôt des ancien abattoirs

Divers

- Collecte de 400 des sapins de Noël pour le compostage
- Distribution des fournitures scolaires
- Aide aux concierges des collèges
- Aide à la STEP
- Pose d'affiches de sécurité routière
- Nettoyage de tags
- Confection de tonneaux poubelles
- Transports pour la direction des écoles
- Transports de 27'000 litres des bourbes pour les vigneronns de la commune
- Capture de 13 pigeons
- Ramassage des dépôts de déchets sauvages en forêt
- Nettoyage des grèves
- Nettoyage des passages sous route
- Nettoyage complet deux fois par année du parking de la Possession
- Cours de formation (utilisation de tronçonneuses, gazon écologique)
- 864 heures, 85 tonnes de sel et 41 interventions pour le déneigement (hiver 2018-2019)
- 890 heures pour la Fête des Vendanges
- 320 heures de balayeuse de trottoirs et parkings
- 14 dénonciations au règlement sur les déchets
- 835 heures de balayeuse de route, dont : 369 h. sect. I, 240 h. sect. II, 120 h. sect. III, 106 h. sect. IV

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique du service Travaux et Domaines s'est chargé du contrôle du respect des dispositions légales en ce qui concerne l'évacuation des eaux, des études techniques ainsi que des travaux d'assainissement généraux.

Il a également assuré les tâches suivantes :

- délivrance des permis de fouilles et d'occupation du domaine public :
 - 52 permis de fouille
 - 66 permis d'utilisation du domaine public
 - 3 permis échafaudage
 - 8 permis dépôt benne ;
- renseignements techniques relatifs aux raccordements des fonds privés au domaine public (chaussées, trottoirs, système d'évacuation des eaux) ;
- renseignements techniques au public ;
- contrôle des ouvrages et des installations ;
- maintien du bon état des voies de communication par l'engagement de divers chantiers d'entretien ;
- assistance auprès des opérateurs de télécommunications dans leurs nombreux chantiers ;
- élaboration du plan du marché hebdomadaire selon les indications de l'APOL ;
- élaboration des plans des jardins familiaux ;
- réponse à une centaine de demandes provenant de l'association pour le système d'information du Territoire Vaudois (ASIT VD) ;
- participation à l'ouverture de chantiers privés (19 séances) ;
- participation à délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser (29 objets contrôlés).



MOBILITÉ

PRÉAMBULE

L'année 2019 a été rythmée par le lancement de plusieurs grandes études qui permettront à terme d'anticiper et de limiter les externalités négatives générées par le nombre croissant de déplacements, sur le territoire de la Commune de Lutry.

Pour mener ces études, le service de la mobilité a travaillé en étroite collaboration avec les services internes communaux, les communes partenaires du SDEL et du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ainsi qu'avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

ADMINISTRATION

Pour l'année 2019, les ressources humaines du service étaient composées d'une déléguée à la mobilité, à un taux d'activité de 80 %.

En sus depuis le 31 août 2018, le poste de secrétaire au sein du service de la mobilité n'a pas été repourvu. En effet, il a été constaté que le faible taux d'activité du poste (20 %) n'était pas compatible avec l'organisation et les priorités du service de la mobilité.

Toutefois fin 2019, le service a entrepris des démarches pour engager un.e stagiaire, à un taux d'activité de 60 % et pour une durée initiale de 3 mois. Le cahier des charges de ce nouveau poste englobe entre autres les tâches effectuées auparavant par la secrétaire du service de la mobilité.

L'objectif de cette action est de permettre à un.e jeune diplômé.e d'acquérir une première expérience dans le domaine de la mobilité. Son entrée en fonction se fera début 2020. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être renouvelée.

Durant l'année 2019, le service a pris part à plusieurs journées de formation, comme le forum sur la signalisation routière organisée par la DGMR.

Dans le cadre des journées d'échanges d'expérience de Cité de l'Énergie, le service de la mobilité a également été invité à faire une présentation ayant pour sujet: une voiture électrique Mobility pour l'administration et la population.

Dans le but d'intensifier et de pérenniser les relations entre les Lutriens et les autorités communales, le service a mis en place un groupe de réflexion en matière de mobilité. Ce dernier est composé de deux représentants de chaque groupe politique présents au Conseil communal, d'un membre de la Société de Développement de Lutry (SDL) et d'un membre de l'Association des forces vives du bourg de Lutry.

La première réunion du groupe s'est tenue le 27 août 2019. Lors de celle-ci, plusieurs projets ont été présentés. Parmi eux, on peut citer l'installation de bornes télescopiques intelligentes dans le bourg de Lutry ou encore les futurs aménagements cyclables prévus au Sud de la commune.

En 2020, plusieurs rencontres du groupe de réflexion en matière de mobilité sont déjà prévues.

PROJETS DE MOBILITÉ INTERCOMMUNAUUX

Durant l'année 2019, le service de la mobilité a participé à plusieurs projets intercommunaux ayant trait à la mobilité. Certains d'entre eux sont présentés ci-dessous alors que d'autres sont visibles dans le chapitre dédié à l'aménagement du territoire.

En outre, il est important de préciser que les projets intercommunaux présentés ci-après ont été réalisés sous l'égide du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL).

Chantier 1 : Image directrice des transports publics du SDEL

Le chantier 1 du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) a débuté en 2018. Il a pour objectif d'établir une image directrice des transports publics à horizon 2030, à l'échelle des communes de l'Est-lausannois. Pour réaliser ce dernier, le bureau «Christe et Gygax Ingénieurs-conseils SA» a été mandaté par le SDEL.

Actuellement, le mandataire doit encore apporter des précisions sur les phases de l'étude réalisées précédemment. En effet, plusieurs questions doivent encore être affinées.

Pour la commune, il s'agit de savoir :

- si la ligne tl 47 peut être prolongée jusqu'à la Croix-sur-Lutry ou plus loin ;
- quel est le rôle de la ligne tl 67 et sa fonction exacte pour le réseau urbain ;
- s'il est possible que la ligne tl 68 desserve le Collège des Pâles ;
- s'il est possible que la ligne tl 69 desserve directement la gare de Bossière et effectue son terminus à l'arrêt Jordillon.

« Tous à l'Est »

Ce projet, auquel le service de la mobilité a pris part, a pour objectif d'aménager 9 promenades pédestres dans l'Est-lausannois, afin de magnifier le paysage de cette partie de l'agglomération.

Plusieurs réunions se sont tenues pour définir précisément :

- la signalétique qui devra être mise en place, pour orienter les promeneurs lors de leur cheminement sur ces promenades ;
- le contenu du guide de présentation de ces promenades qui sera mis à disposition du grand public ;
- la date, le lieu et le déroulement de l'événement d'inauguration de ces 9 promenades.

Actuellement, les communes partenaires du SDEL ont été chargées de recenser avec exactitude le nombre de panneaux nécessaire, pour signaler les itinéraires des promenades qui passeront sur leur territoire et l'endroit précis où ces derniers devront être implantés. Pour la Commune de Lutry, ce recensement sera effectué durant le premier semestre 2020 par le service de la mobilité.

Atelier international en projet urbain

Du 1er au 5 avril 2019, la commune a accueilli sur son territoire un atelier international d'urbanisme, organisé en partenariat avec l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne (IGD), le Service du développement territorial de l'État de Vaud (SDT), et le SDEL.

Des étudiants en urbanisme des Universités de Lausanne, Carthage, Louvain-la-Neuve, Liège et Grenoble ont été invités à se pencher sur une problématique concrète et actuelle de création d'une nouvelle centralité locale, dans le secteur de Corsy / La Conversion.

Ce lieu a été choisi comme terrain d'étude, car il est identifié au sein du PALM comme étant un site représentatif des problématiques complexes de développement du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Durant cet atelier en projet urbain, les participants ont dû réaliser un diagnostic et un schéma stratégique indiquant les grandes orientations à donner au terrain d'étude pour son futur développement.

Dans le cadre de cet atelier, le service de la mobilité et le service de l'aménagement du territoire ont été sollicités pour :

- préparer le cahier des charges remis aux étudiants, afin de clarifier les objectifs attendus et les contraintes du site étudié ;
- accueillir les étudiants à Lutry et leur exposer les attentes de la commune vis-à-vis du projet ;
- faire visiter le terrain d'étude aux étudiants ;
- conseiller les participants dans leurs réflexions ;
- prendre part au jury évaluant le travail des étudiants.

Lors de la conférence d'agglomération 2019, les travaux effectués durant cet atelier international en projet urbain ont été présentés publiquement. À la suite de cela, certains de ces travaux ont été repris par les services communaux pour être incorporés à des réflexions en cours.



Accueil des étudiants



Travail en groupe



Présentation devant le jury du travail des étudiants

En flashant le code QR suivant, vous trouverez une vidéo de présentation de cette semaine de travail :



Lausanne Région : mise en place des comptages périodiques

Dans le cadre de Lausanne Région, le service de la mobilité a pris part à plusieurs séances de la commission des transports. Ces séances avaient pour objectif de mettre en place un cahier des charges et une procédure pour lancer un appel d'offres qui à terme permettra d'effectuer des comptages du trafic motorisé individuel et collectif, à l'échelle de la région lausannoise.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS

Pour la Commune de Lutry, les orientations stratégiques touchant à la thématique de la mobilité sont établies essentiellement à deux niveaux de planification :

- le niveau supra communal à travers des organes tels que la DGMR VD, le PALM, ou le SDEL, dont Lutry est partie prenante ;
- le niveau communal grâce au plan directeur communal datant de 1999 dont un chapitre est consacré à la mobilité.

Malgré cela, il subsiste à l'échelle communale, un déficit de vision stratégique locale en matière de mobilité. Pour y remédier, des mesures ont été prises depuis 2018.

Masterplan des mobilités

Pour pallier au déficit de vision stratégique locale, il a été décidé de développer un masterplan des mobilités à l'échelle communale.

Sur la base d'un cahier des charges précis, le bureau Roland Ribi & Associés a été mandaté pour ce travail. Pour rappel, le masterplan est un document d'orientation stratégique traitant exclusivement de la thématique de la mobilité et proposant une vision prospective et réaliste du développement futur des mobilités, sur le territoire lutrien.

À terme, ce document permettra de défendre plus facilement la vision communale auprès d'autres communes, ou d'expliquer plus aisément à la population l'importance des mesures réalisées ou projetées. À l'interne, il servira à améliorer la coordination entre les services communaux et dans certains cas à confirmer l'adéquation des choix d'investissements financiers.

En juin 2019, le mandataire a terminé la 1ère phase de ce masterplan des mobilités, à savoir la phase de diagnostic. Cette étape a permis de définir les points forts, les points faibles et les carences de la commune, en matière de mobilité. Un rapport intermédiaire d'étude a été présenté à la Municipalité et validé par celle-ci.

Par la suite, le bureau Roland Ribi & Associés a débuté la deuxième phase du masterplan des mobilités. Initialement, celle-ci consistait à élaborer plusieurs scénarios de développement, pour renforcer ou améliorer les points positifs ou négatifs listés dans le diagnostic.

À la suite de cela, la Municipalité aurait dû choisir le ou les scénarios qui lui semblaient le plus probants et qu'elle voulait aménager sur son territoire. Cependant durant cette phase 2, le service de la mobilité n'a pas jugé satisfaisant les travaux intermédiaires présentés par le mandataire.

Conjointement avec le bureau Roland Ribi & Associés, il a donc été décidé de modifier la méthode de travail décidée préalablement pour cette phase. Ainsi, les différents scénarios qui devaient initialement être développés seront remplacés par une description précise des objectifs et des défis auxquels la commune devra répondre à horizon 2035.

Puis, une stratégie de développement en matière de mobilité sera élaborée. Elle se déclinera ensuite sous la forme de fiches stratégiques et de cartes de synthèses globales et modales. Dans la phase 3 du masterplan, l'ensemble de ces fiches sera repris et des mesures concrètes seront établies et priorisées, afin d'obtenir un programme législatif clair.

Il est important de préciser que les modifications de la phase 2 ont engendré du retard dans l'élaboration de ce masterplan. Le calendrier de travail a donc dû être adapté. Dès lors, le masterplan des mobilités devrait être terminé en février 2020.

Accessibilité Nord Sud

En 2018, une étude stratégique de mobilité a été commandée auprès du bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA. Elle concerne l'accessibilité multimodale du Nord de la commune, à échéance de mise en œuvre du réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS.

En 2019, cette étude a été terminée et validée par la Municipalité.

Diverses mesures ont été identifiées et seront mises en place en parallèle à la mise en œuvre du BHNS et du réaménagement de la route de Lavaux, ceci afin d'éviter des reports de trafic indésirables dans les quartiers et permettre une meilleure maîtrise des flux. Ces mesures sont les suivantes :

- installer des feux de signalisation avec détection de file, au carrefour de la Petite-Corniche ;
- retenir le trafic, de préférence sur les bretelles autoroutières, en amont de la gare de la Conversion ;
- rendre le trafic unidirectionnel sur les chemins de Bertholod et de la Plantaz ;
- requalifier le bourg de Savuit en zone apaisée ;
- limiter la route du Bras de Fer à 50 km/h et y renforcer la mobilité douce ;
- aménager une zone 30 km/h dans le secteur de la Croix-sur-Lutry et de Savuit ;
- modifier les sens de circulation sur le chemin des Pâles et le chemin de Mourat ;
- réguler le carrefour entre la route du Bras de Fer et la route de la Croix.

Lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2019, ces mesures ont fait l'objet d'une communication municipale. Certaines d'entre elles ont également été exposées succinctement lors des séances publiques de présentation du BHNS et du réaménagement de la route de Lavaux.

Enfin, le service de la mobilité et le mandataire ont présenté les résultats de l'étude à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Évaluation de l'état du stationnement dans le bourg

En 2018, les autorités communales, en partenariat avec l'Association Police Lavaux, ont modifié la politique de stationnement en vigueur dans le bourg de Lutry (voir rapport de gestion 2018).

Fin 2019 pour évaluer les résultats de cette politique, le service de la mobilité a demandé au bureau «Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA» de mener une étude. Cette dernière permettra de faire un bilan complet du stationnement dans le bourg de Lutry et si nécessaire d'ajuster la politique de stationnement en vigueur.

Cette étude débutera durant le premier semestre 2020. Dans la mesure du possible, elle devrait être achevée pour 2021.

RENFORCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS

Durant l'année 2019, les nouvelles moutures des lignes tl 68-69 ont été inaugurées. Néanmoins, l'offre en transports publics à l'échelle communale peut encore être améliorée. Dans ce but, plusieurs projets ou études ont été menés.

Inauguration des lignes tl 68 et 69

L'inauguration officielle des nouvelles moutures des lignes tl 68 et 69 s'est déroulée le 6 mars 2019, dans la grande salle de Savuit. Elle a été organisée conjointement avec les tl.

Par l'intermédiaire d'un tout-ménage, expliquant les principaux changements sur ces lignes, tous les Lutriens ont été invités à cet événement.

À cette occasion, le Directeur des tl Michel Joye s'est exprimé ainsi que Jacques-André Conne, Syndic de Lutry et Kilian Duggan, Municipal.

La partie officielle était suivie d'un moment de convivialité. Un stand d'information a également été organisé afin de répondre aux questions des Lutriens et distribuer des flyers contenant les nouveaux tracés ainsi que leurs horaires.

A l'occasion de cette inauguration, les lignes 68 et 69 étaient gratuites durant toute la journée du 6 mars.

Pour communiquer à la population les changements prévus sur ces lignes, des panneaux d'information aux arrêts de ces lignes ont été installés. Avec l'aide de la déléguée à la communication, un communiqué de presse a été préparé et envoyé aux médias régionaux. Un article a également été publié dans l'Echomunal et des publications sur les réseaux sociaux et le site internet de la commune ont été mis en place.



Discours



Stands d'informations



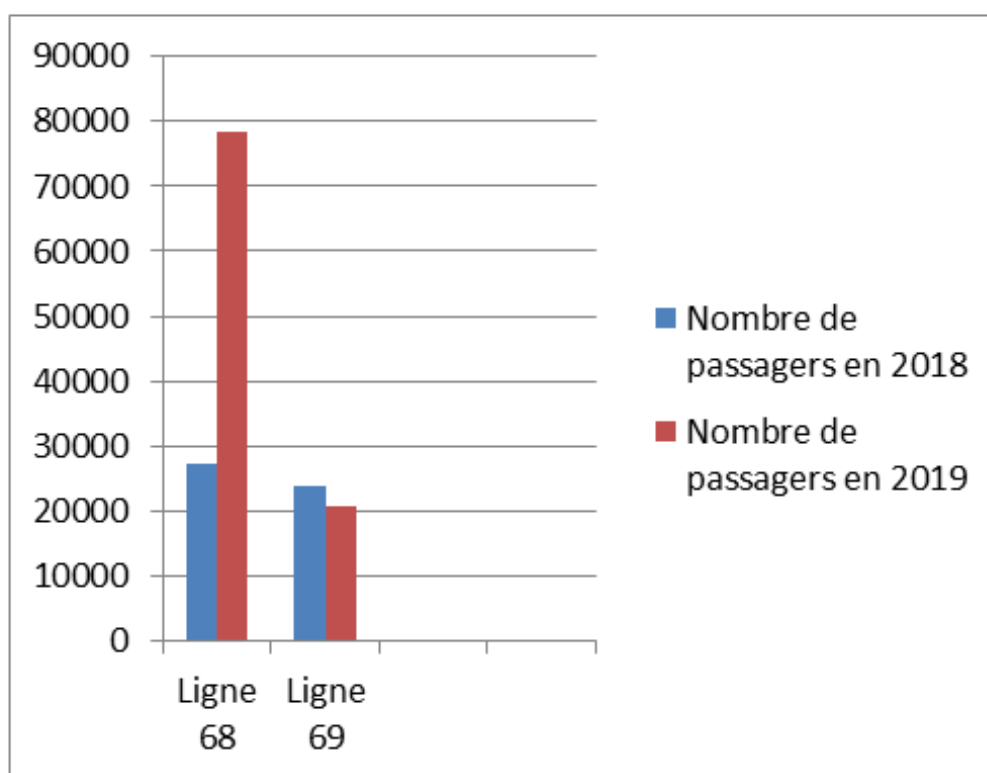
Moment de convivialité

Fréquentation des lignes tl 68 et 69

Durant l'année 2019, la ligne 68 a transporté plus de 78'500 passagers. À titre de comparaison en 2018, cette même ligne a véhiculé 27'219 passagers. La ligne 69 a quant à elle transporté 20'799 passagers, alors qu'en 2018 elle en transportait 23'963.

Ainsi en 2019, les lignes de transports publics 68-69 ont transporté 99'299 personnes. Par rapport à l'année 2018, l'augmentation du nombre de passagers sur l'axe Nord-Sud se monte à 94%.

Nombre de passagers sur les lignes 68 et 69 en 2018 et 2019



Toutefois, il est important de nuancer ces statistiques. En effet, comparer les fréquentations 2018 et 2019 de ces deux lignes de transports publics n'est pas chose aisée, étant donné qu'en 2018 :

- la ligne 68 ne fonctionnait pas le week-end ;
- les fréquences de la ligne 68 ont été doublées aux heures de pointe du matin et du soir ;
- l'amplitude horaire de la ligne 68 a été augmentée le soir ;
- les tracés des lignes 68 et 69 ont été modifiés.

Néanmoins, ces statistiques démontrent d'une manière claire que le renforcement des transports publics sur l'axe Nord-Sud de la commune répond aux attentes des concitoyens. Cependant, des améliorations peuvent encore être effectuées sur la ligne 69.

Développements futurs des lignes tl 68, 69 et 47

Une image directrice des transports publics à horizon 2030, à l'échelle de l'Est-lausannois, est actuellement en cours d'élaboration par le SDEL.

Au vu de l'horizon lointain de cette image directrice, plusieurs réflexions sont en cours avec les tl afin de procéder à des modifications sur les lignes 68, 69 et 47 :

- prolonger toutes les courses ou une course sur deux de la ligne 47 et qu'elle effectue son retournement sur la route du Bras de Fer ;
- prolonger toutes les courses ou une course sur deux de la ligne 47 et qu'elle effectue son retournement à Grandvaux Pra Grana ;
- prolonger la ligne 47 jusqu'à la Croix-sur-Lutry et qu'elle y effectue son retournement ;
- modifier l'itinéraire de la ligne 69, pour que la gare de Bossière soit desservie directement par une ligne de bus.

Une rencontre a été organisée avec les tl, le SDEL, la DGMR pour s'assurer de la compatibilité de ces réflexions avec l'image directrice des transports publics réalisée dans le cadre du chantier 1 du SDEL. Des analyses complémentaires doivent encore être menées, pour choisir les options les plus adéquates pour développer ces lignes.

Évaluation du potentiel d'utilisation des transports publics pour les élèves

Dans le but de diminuer les frais induits par les transports scolaires à Lutry, une étude a été commandée auprès du bureau MicroGIS SA, pour évaluer la possibilité de faire prendre aux écoliers les transports publics, à la place des transports scolaires.

En mai 2019, le rapport complet de cette étude a été remis par le mandataire. Ce rapport démontre la possibilité d'utiliser les transports publics pour acheminer les enfants à l'école. Toutefois, il met également en avant plusieurs contraintes à cela :

- les horaires des collèges devront être ajustés ;
- la capacité des bus tl n'est pas adaptée au transport des écoliers. Aux heures de début et de fin des classes, des bus complémentaires devront donc être mis en service sur le réseau des lignes 68-69 ;
- pendant les heures scolaires, le transport des classes entre les différents collèges doit être pris en compte dans une réflexion complémentaire.

Aménagement d'un téléphérique urbain

L'entreprise Garaventa SA a été mandatée pour mener une étude d'avant-projet, pour l'implantation d'un téléphérique urbain à Lutry, entre le Nord et le Sud de la commune. L'objectif de ce mandat est le suivant :

- étudier la faisabilité d'un tel projet ;
- proposer un tracé d'implantation le plus adéquat possible et générant le moins d'externalité négative pour les Lutriens ;
- identifier des lieux d'implantation pour une station de départ dans le bourg de Lutry, pour une station intermédiaire à la gare de la Conversion et pour une station d'arrivée sur les hauts de la commune.

L'aménagement d'un téléphérique urbain pourrait être une solution aux problèmes d'accessibilité en transports publics entre le Nord et le Sud de la commune. Néanmoins à terme, une telle infrastructure ne remplacerait pas la desserte fine en transports publics au sein des quartiers, réalisée actuellement par les lignes 68-69.

RENFORCEMENT DE L'OFFRE EN MOBILITÉ DURABLE

Dans le but de limiter les externalités négatives induites par les véhicules individuels motorisés, tous les types de mobilité durable doivent être encouragés. Ces derniers offrent une solution adaptée et viable aux besoins croissants de mobilité.

Offre Mobility

Le 16 décembre 2019, un nouveau véhicule Mobility a été installé à la gare de la Conversion, en face des bâtiments Nord de la gare, au chemin du Flonzel. L'arrivée de ce dernier a d'ailleurs fait l'objet d'une communication municipale, lors du Conseil communal du 7 décembre 2019.

Le modèle de véhicule choisi appartient à la gamme Renault Clio et fait partie de la catégorie Economy. Il vient compléter la flotte actuelle Mobility déjà présente sur notre commune aux endroits suivants :

- gare CFF de Lutry;
- Petite-Corniche;
- parking de la Possession.

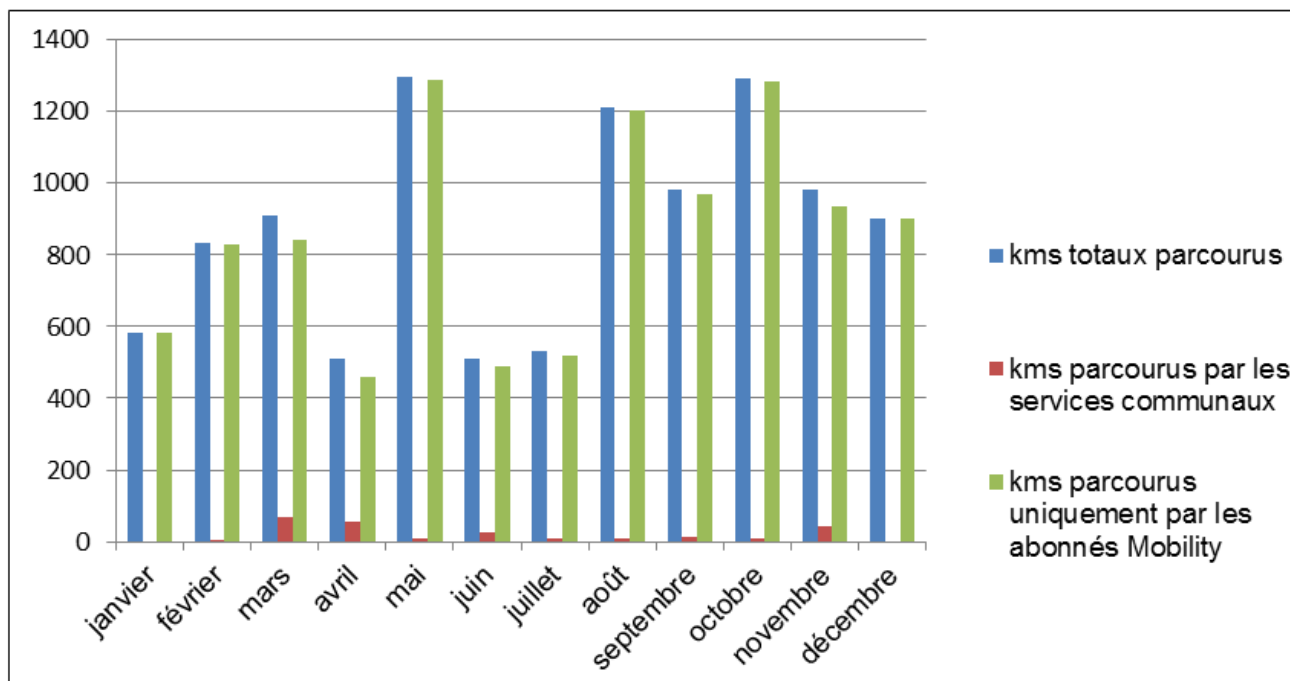
Tous les véhicules Mobility présents sur le territoire communal sont de type Mobility Return. Dès lors à la fin de sa réservation, le conducteur a l'obligation de ramener celui-ci à son point de départ.

En sus, il est important de préciser que le véhicule Mobility stationné à la gare de Lutry n'est plus financé par la Commune de Lutry. La charge financière de ce dernier est reprise par Mobility directement. Concernant celui de la Petite-Corniche, il reste à la charge de la Ville de Lausanne qui en est l'utilisateur pendant les heures de bureau.

Chiffres véhicule Mobility au parking de la Possession

Durant l'année 2019, le nombre de km parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession a nettement crû. Le graphique suivant démontre clairement qu'installer un véhicule électrique ne constitue pas un frein à l'autopartage.

Kms parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession



Courant 2019, la Municipalité a décidé de faire aménager une borne de recharge électrique dévolue uniquement à la Mobility du parking de la Possession. Pour rappel jusqu'à aujourd'hui, ce véhicule monopolisait une borne électrique destinée à la recharge des automobiles privées. Les travaux pour installer cette nouvelle borne seront achevés en 2020.

Stationnements vélos

Pour permettre aux cyclistes de stationner et sécuriser facilement leurs bicyclettes, le service de la mobilité a proposé à la Municipalité d'aménager des arceaux métalliques supplémentaires :

- au chemin de la Toffeyre à la hauteur du n° 12 ;
- au chemin du Burquenet à la hauteur du n° 17 ;
- dans le parking du Collège de la Croix-sur-Lutry ;
- à l'arrêt de bus Lutry les Champs ;
- à la gare CFF de la Conversion ;
- à l'arrêt de bus Lutry la Croix-sur-Lutry.

Ces arceaux seront aménagés courant 2020 par le service des travaux et domaines. Dans certains cas, ils prendront place sur des stationnements existants pour véhicules individuels motorisés où véhicules individuels motorisés 2 roues. Par cette action, il ne s'agit aucunement de limiter les stationnements pour véhicules motorisés, mais de mieux répartir les places existantes entre les divers moyens de locomotion.

Ces stationnements vélos sont conformes aux vœux du postulat du Conseiller communal Ludovic Paschoud intitulé « l'installation de parcs à vélo à Lutry ». Ce postulat a été déposé le 2 décembre 2018, au nom du groupe Indépendants et Vert'libéraux. Il a été adopté à l'unanimité moins une abstention. La Municipalité l'a également soutenu puisqu'il rejoint le vœu n°5 de la commission de gestion sur l'exercice 2016.

Circulation cyclable dans le bourg

En juin 2019 à la suite d'un rapport sur la circulation cyclable réalisé par l'association Pro Velo, le service de la mobilité et l'APOL ont réalisé un projet, pour modifier la circulation des vélos dans le bourg de Lutry.

Dès lors, l'itinéraire SuisseMobile passant dans la Grand-Rue va être dévié par les quais. Une signalétique et un marquage adéquat au sol seront installés. Ils indiqueront avec précision le chemin que les bicyclettes doivent emprunter et permettront d'identifier clairement sur les quais l'espace dévolu pour les cyclistes et celui pour les piétons.

La signalétique verticale indiquant le tracé SuisseMobile est à la charge la DGMR. Néanmoins, celle-ci s'est d'ores et déjà engagée à procéder aux modifications nécessaires lorsque les travaux de marquage seront terminés, courant avril 2020.

Il est à noter que ces aménagements ont été présentés au groupe de réflexion en matière de mobilité, lors de sa séance du 27 août 2019.

Pédibus

L'association des parents d'élèves de Lutry (APE) a mis en place une ligne Pédibus. Cette dernière part du croisement du chemin des Pâles avec le sentier des Chenalettes. Elle descend ensuite ledit sentier et fait un arrêt à l'entrée du tunnel passant sous la route de la Conversion et les voies de chemin de fer. La ligne continue ensuite le long du sentier jusqu'au croisement avec le chemin de Burquenet où elle effectue son troisième arrêt. Puis, elle traverse par le souterrain sous la route de Lavaux pour prendre le chemin de la Combe et se rendre au Collège du Grand-Pont où elle effectue son terminus.

À la demande de l'APE Lutry, le service de la mobilité en partenariat avec le service des travaux et domaines a fait aménager des panneaux Pédibus, pour matérialiser les arrêts de la ligne.



Panneau matérialisant les arrêts de la ligne

VÉHICULES INDIVIDUELS MOTORISÉS

Durant l'année 2019, plusieurs mesures ont été prises, pour garantir une bonne accessibilité du territoire Lutrien et pour minimiser les externalités négatives induites par le trafic individuel motorisé.

Gestion de l'accessibilité du bourg

Mise en œuvre de bornes escamotables intelligentes

Le bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté pour évaluer la gestion de l'accessibilité en véhicule individuel motorisé du bourg de Lutry et étudier la possibilité d'y installer des bornes escamotables intelligentes.

En juillet 2019, cette étude a été achevée et validée par la Municipalité. Elle a démontré la nécessité d'aménager, dans le bourg de Lutry, un nouveau schéma de circulation et des bornes escamotables intelligentes, pour le faire respecter.

À terme, ce dispositif permettra :

- de protéger le bourg du trafic saisonnier et des externalités négatives qui en découlent ;
- d'avoir un schéma de circulation simple en adéquation avec l'implantation de bornes ;
- de limiter la quantité de signalisation et d'éviter les manœuvres dangereuses ou génératrices de perturbations ;
- de ne pas restreindre les mouvements des piétons et des cyclistes.

L'étude réalisée par Transitec Ingénieurs-Conseils SA a également été présentée au groupe de réflexion en matière de mobilité, lors de sa séance du 27 août 2019.

En 2020, il est prévu que le service de la mobilité rédige un cahier des charges précis détaillant le nouveau schéma de circulation et les critères exigés pour chaque borne implantée dans le bourg.

Ce cahier des charges sera ensuite transmis au service des travaux, pour qu'il puisse élaborer les éléments nécessaires au projet d'ouvrage.

Nouveaux stationnements motos et scooters au port du Vieux-Stand

Le port du Vieux-Stand est un pôle d'attraction important à l'échelle de la Commune de Lutry. Cependant dans le périmètre du port, il n'existait pas jusqu'à 2019 de stationnements pour les véhicules 2 roues motorisés. Les stationnements les plus proches étaient alors localisés au parking du Quai Doret et à l'avenue du Grand-Pont, devant le collège. Dès lors, les motocyclistes parquaient régulièrement leurs véhicules sur l'esplanade du port ou sur les trottoirs avoisinants celui-ci.

Pour pallier à cette problématique, quatre places pour motos et scooters ont été créées sur le trottoir entre la route d'Ouchy et le parking du restaurant de la Cantinetta Meal. La création de celles-ci s'est faite en partenariat avec l'APOL.

Création d'une zone 30km/h

À la demande de l'APOL, le bureau Robert-Grandpierre et Rapp SA (RGR) a été mandaté pour aménager une nouvelle zone 30km/h. Le périmètre de celle-ci est délimité par les routes du Landar et de Corsy à l'Ouest, par la Lutrive à l'Est, par la voie de chemin de fer au Sud et par l'autoroute au Nord.

En 2019, le bureau mandaté a circonscrit le périmètre exact où la zone 30km/h sera installée. À la suite de cela, il a procédé à un diagnostic complet de la zone. Puis, il a effectué plusieurs relevés de vitesse et des comptages de trafic, afin de savoir si l'aménagement d'une telle zone était adéquat ou si d'autres solutions devaient être trouvées.

Début 2020, le mandataire rédigera un dossier qui sera soumis aux autorités cantonales, pour valider la création de cette nouvelle zone 30km/h. Conformément aux procédures légales en vigueur, ce dossier comprendra :

- une présentation détaillée de la situation actuelle de l'objet d'expertise (relevés de vitesse, plan des circulations, état du stationnement, charges de trafic, etc.);
- la définition exacte du périmètre de la future zone;
- une analyse des objectifs à atteindre grâce à la création de cette zone 30km/h;
- les aménagements qui seront mis en place à échéance de réalisation de ladite zone.

Parquery

En août 2019, le service de la mobilité a rencontré la société Parquery, pour que celle-ci lui présente son système d'analyse du stationnement par caméra.

À la suite de cette présentation, le service de la mobilité a décidé de procéder à un test dudit système dans le bourg de Lutry.

Initialement, deux emplacements ont été sélectionnés pour procéder à ce test : le long du terrain de football à la route du Grand-Pont et devant l'entrée de la plage, sur le Quai Doret. Le choix de ces emplacements a été motivé par le fait que :

- le service de la mobilité serait très intéressé à avoir des statistiques d'utilisation des stationnements localisés à ces endroits ;
- la configuration des lieux (présence d'arbre, de bâtiment, de piéton, etc.) permet de tester toutes les facettes du système Parquery.

Après avoir sélectionné deux emplacements possibles pour procéder à un test, le service de la mobilité a contacté la société Ixa systems SA pour qu'elle établisse un devis, afin de savoir précisément combien de caméras il faudrait aménager pour couvrir l'ensemble de ces deux zones et le prix exact que cela coûterait.

PROJETS DE COMMUNICATION

En 2019 dans le cadre de la campagne de communication « maîtrisons notre avenir », le service de la mobilité, avec le soutien de la déléguée à la communication, a mis en place plusieurs actions de communication.

En parallèle à cette campagne, d'autres actions ont été menées pour communiquer sur les projets en cours et pour répondre aux questions des Lutriens.

Maîtrisons notre avenir

Pour rappel, la campagne de communication «maîtrisons notre avenir» a été lancée en 2018. Elle fait suite au préavis n°1248/2018: Rapport de la Municipalité relatif à la motion du Conseiller Jean-François Chapuisat « Pour une communication large et performante sur le projet lié au BHNS ».

Cette campagne regroupe en son sein les projets suivants :

- le réaménagement de la route de Lavaux et l'arrivée du BHNS ;
- le renforcement des liaisons de transports publics Nord-Sud ;
- le nouveau régime de stationnement dans le bourg de Lutry.

En 2018 dans le cadre de cette campagne, trois supports de communication ont été mis à disposition du public :

- une page internet sur le site communal ;
- un site internet www.maitrisonsnotreavenir.ch ;
- la page Facebook de la commune.

Courant 2019, ces supports ont été actualisés en fonction de l'avancée des projets. Des capsules vidéo contenant des interviews des Conseillers municipaux ont été mises en ligne. Des publications Facebook ont aussi été régulièrement publiées, pour présenter les différentes facettes de ces projets.

La version 2018 du flyer présentant les différents projets de cette campagne a aussi été réactualisée. Sous la forme d'un tout-ménage, un exemplaire de la version 2019 a été envoyé à la population.

En sus, des articles dans le journal communal ont été régulièrement publiés. L'objectif de ces derniers était de présenter les différentes facettes et l'état d'avancement des projets compris dans la campagne «maîtrisons notre avenir».

Enfin, plusieurs communiqués de presse ont été rédigés et envoyés aux médias régionaux, pour les informer de l'avancement des projets.

Mise à l'enquête du réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS

Présentations publiques

Dans le cadre de la mise à l'enquête du réaménagement de la route de Lavaux et de l'arrivée du BHNS à Lutry, deux séances publiques ont été organisées pour présenter le projet. Elles se sont tenues le 10 avril 2019, au Collège de la Croix-sur-Lutry et le 11 avril 2019, au Château dans le bourg.

Les outils de communication suivants ont été mis en place pour convier la population aux séances :

- envoi d'un tout-ménage ;
- publications sur le site internet de la commune ;
- article dans l'échomunal ;
- communiqué de presse ;
- newsletter envoyée aux commerçants de Lutry et aux personnes dont l'adresse email a pu être récoltée lors du concours organisé en 2018 dans le cadre de «maîtrisons notre avenir».

Cours « Être et rester mobile »

Durant l'année 2019, le service de la mobilité a mis en place, en partenariat avec le Bureau-Conseil de l'association transports et environnement (ATE), deux cours « Être et rester mobile », pour les Lutriens. Ces cours se sont déroulés au Château, le 11 avril et le 29 octobre 2019.

L'objectif de ces derniers était d'apprendre aux participants :

- les règles de sécurité à appliquer lorsque l'on doit payer devant un automate à billets CFF et tl ou devant un bancomat ;
- à choisir le billet de transports publics qui sied le mieux à leur trajet ;
- à utiliser les automates à billets CFF et tl.

Pour annoncer la tenue de ces deux cours, un article avait été préalablement rédigé dans le journal communal, des posts ont été publiés sur les divers supports internet de la commune et des flyers ont été imprimés et distribués aux seniors lutriens, par l'intermédiaire des Quartiers Solidaires.

Les deux cours « Être et rester mobile » dispensés à Lutry se sont déroulés en deux temps. Durant une première partie théorique, les instructeurs présents des CFF, des tl, et de l'APOL ont présenté aux participants les différentes offres de billets de transports publics et les consignes de sécurité à respecter devant les automates à billets ou lors d'un paiement par carte de crédit.

Durant la deuxième partie des cours, les participants ont été divisés en 3 groupes, pour effectuer des exercices pratiques, devant des automates à billets et face à un bancomat.

Quartiers solidaires

Afin de répondre aux questions des Lutriens, le service de la mobilité a tenu un stand d'information, pendant le forum des Quartiers Solidaires.

Des flyers avec les horaires et les tracés des lignes du bus présentes sur le territoire communal y ont été distribués. Le service de la mobilité a également renseigné plusieurs personnes sur le fonctionnement des applications CFF, tl et FAIRTIQ.

Des renseignements sur l'offre Taxibus ont également été dispensés. Enfin, le service a pris le temps de répondre aux questions diverses des participants présents pendant ce forum.



SERVICES INDUSTRIELS

Abréviations utilisées

MT/BT	Moyenne et Basse Tension
BH	Borne Hydrante
EP	Eclairage Public
SILy	Services industriels de Lutry
CECB	Certificat énergétique du bâtiment
PV	Photovoltaïque
OIBT	Ordonnance sur les Installations Basse Tension
NIBT	Normes suisses Installations Basse Tension
GRD	Gestionnaires de Réseau de Distribution
SSIGE	Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux
OICF	Ordonnance sur les Installations Courant Fort

TÂCHES ET ORGANISATION

Les SILy assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des fluides, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également de l'entretien de l'éclairage public et du réseau de bornes hydrantes pour la défense incendie.

Le service se compose de 2 entités distinctes. L'administration qui compte 10 collaboratrices et collaborateurs, y compris l'apprentie, ainsi que l'exploitation qui compte 10 collaborateurs. En 2019, une nouvelle secrétaire a été engagée pour compenser la réduction de 40% du temps de travail de la secrétaire-réceptionniste. L'organisation du service est maîtrisée et répond en tous points au système qualité ISO.

Administration

Secrétariat

Les six collaboratrices du service assurent les tâches de secrétariat, à savoir :

- la facturation, les déménagements, le contentieux ;
- la gestion administrative du stock de matériel, des équipements de comptage et des contrôles périodiques entre autres des dossiers OIBT ;
- les relevés de consommation d'eau, de gaz et d'électricité.

Ces relevés se font à des fréquences diverses, soit :

- mensuellement pour les chantiers et les gros consommateurs ;
- tous les deux mois pour le gaz ;
- trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC ;
- annuellement pour tous les autres consommateurs.

Formation

Durant l'année 2019, le personnel des SILy a reçu différentes formations :

- suivi de chantiers et métrés ;
- NIBT 2020 ;
- maintenance et contrôle des appareils sur fiche ;
- technique d'assemblage des conduites en fonte ;
- formation continue pour l'électricité (Electrosuisse) ;
- refresh pour la conduite de véhicule avec attelage ;
- utilisation du chariot élévateur (swiss sécurité) ;
- utilisation des élingues et levage de charge (swiss sécurité) ;
- formation continue pour le service de piquet de l'eau (interne) ;
- autocontrôle de l'eau (normes W12).

Facturation et contentieux

En octobre 2019, 6'620 factures de décomptes ont été émises, ce qui représente environ 2.85 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 6.5 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz représentent un montant d'environ CHF 768'000.–.

Durant l'année 2019, le secrétariat a émis 3'614 rappels, dont 2'169 1ers rappels, 1'055 2èmes rappels et 390 sommations. Après 119 menaces de coupures, 2 coupures effectives ont eu lieu et 6 réquisitions de poursuites ont également été faites.

Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, permet de limiter au mieux les pertes.

Les facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies ainsi qu'aux prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau.

En 2019, un montant global de près de CHF 710'000.– a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subvention pour un montant de CHF 68'790.–.

Les chantiers subventionnés en 2019 ont été les suivants :

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| • Route de la Croix sud 2ème partie | CHF 21'586.– |
| • Route de la Croix/Pont de la Brélaz | CHF 905.– |
| • Route de Lavaux | CHF 9'423.– |
| • Chemin des Hugonnet | CHF 20'143.– |
| • Chemin du Miroir | CHF 11'310.– |
| • Chemin du Binet | CHF 5'423.– |

Bureau technique

Le bureau technique des SILy est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseaux. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, nous pouvons bénéficier de l'aide et des compétences de notre partenaire lausannois.

Contrôle des installations selon l'OIBT

En tant que GRD, les SILy ont l'obligation de contrôler et d'enregistrer les rapports de sécurité des installations électriques sur l'ensemble de leur desserte, conformément à l'OIBT. Cette tâche consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système de gestion. Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2019, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours ; 69 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 18 1ers rappels et 78 2èmes rappels. 99 demandes ont pu être clôturées durant l'année ; il n'y a pas eu de dénonciation à l'inspection fédérale.

Pour contrôler la qualité des rapports reçus, des contrôles sporadiques sont effectués ; en 2019 ce sont 12 contrôles qui ont été réalisés, dont 3 ont nécessité une demande de retouches ; aucun n'a fait l'objet d'un élément grave imposant la mise hors service de l'installation.

Système qualité

En 2019, la société SQS, qui a certifié le service en 2017 et 2018 selon la norme ISO 9001 : 2015, a procédé à un audit de suivi. L'auditeur a relevé l'efficacité du système de management compréhensible et utile à l'ensemble des collaborateurs.

Bureau de projets

En 2019, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont :

- projet d'alimentation en eau du chemin de la Grange-Rouge (en cours) ;
- plan directeur des eaux (PDDE) - validation des options proposées ;
- mise à jour de la procédure d'échantillonnage et des purges du réseau d'eau, conformément aux nouvelles directives cantonales ;
- projet de remplacement de deux sous-stations MT/BT (Marionnettes et STEP) ;
- opportunité de projet dans le cadre de travaux de l'AIEJ au chemin de la Branche.

Bureau d'infographie (SIT service informations du territoire)

Le bureau de l'infographie a terminé la migration du SIT. Ce projet important consistait à migrer complètement la base de données dans le nouvel environnement Arcgis Entreprise (géodatabase vers PostgreSQL). Il a, entre autres, permis d'améliorer les modèles de données et la migration des outils de mise à jour (arcmap vers arcgispro). Il a ensuite été possible de mettre en place le guichet cartographique sur le site de la commune.

D'autres tâches majeures ont été réalisées cette année, à savoir :

- la migration du système de relève GPS (solution tablette avec Leica Zeno mobile);
- la refonte de la structure de l'arborescence de l'infographie sur le portail informatique SILy.

MANIFESTATIONS

Journées de l'énergie

Les 4 et 5 octobre 2019, le service, avec l'aide des Services industriels de Lausanne (SiL), a organisé une manifestation dans la cour extérieure du Château sur le thème de l'énergie. Cette dernière présentait la solution Solanne des SiL pour le photovoltaïque, des solutions d'économies d'énergie au travers du programme Equiwatt, une solution de pompe à chaleur pour les besoins d'eau chaude sanitaire et des conseils concernant l'établissement d'un certificat énergétique du bâtiment (CECB+).

Le vendredi en fin de journée, une conférence a été donnée par Hans Björn Püttgen, professeur honoraire à l'EPFL sur le sujet « La transition énergétique en Suisse dans le contexte européen - Quelle participation des Lutriens ? ».

Ce sont près de cent propriétaires et personnalités politiques qui ont pu apprécier les propos du professeur Püttgen.

Marché de Noël

Le service a participé à l'édition 2019 qui s'est déroulée par une journée clémente et ensoleillée.

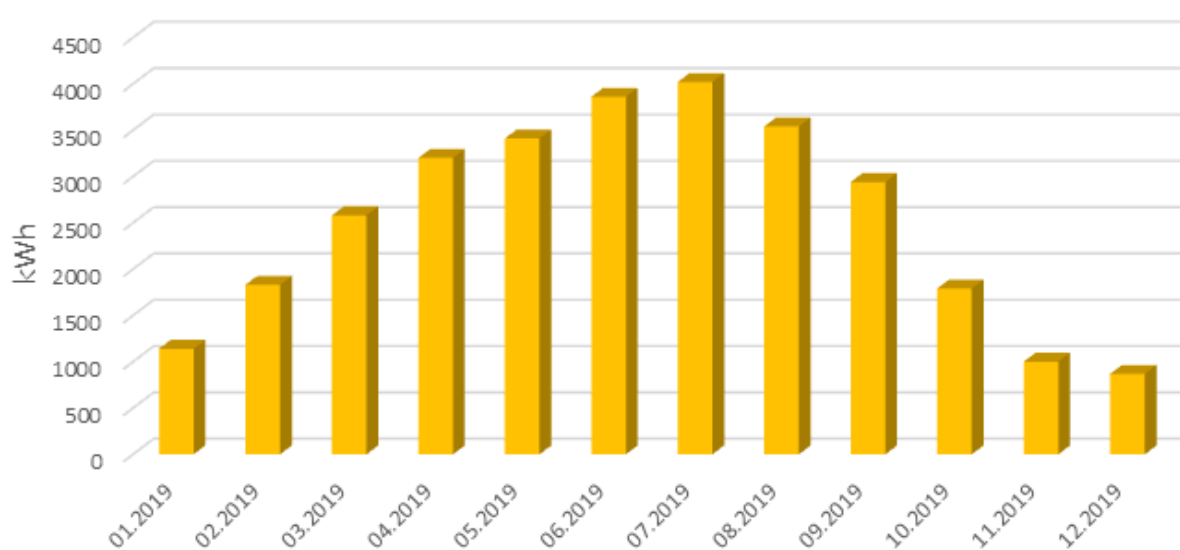
Les visiteurs ont pu poser des questions sur les tarifs de l'électricité, les nouvelles aides et subventions communales pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

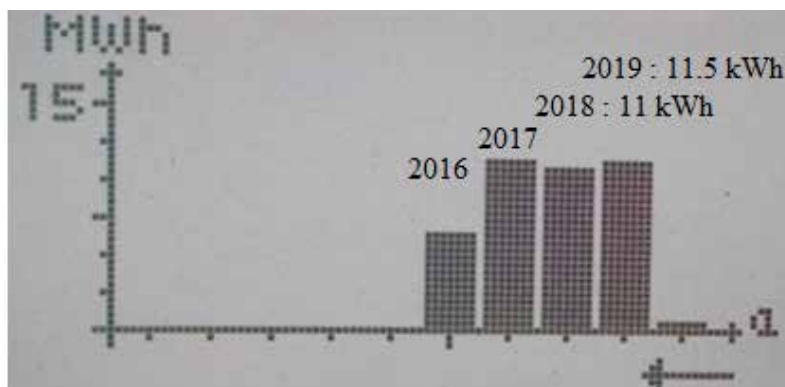
Installations photovoltaïques

En 2019, la production de l'installation photovoltaïque du **Collège du Grand-Pont** a atteint 30'178 kWh, soit une valeur supérieure à 2018 (29'651 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne annuelle calculée lors du projet était de 25'750 kWh. Toute la production est injectée sur le réseau et l'énergie est reprise par les SILy. La production de cette installation peut être consultée en temps réel sur le site internet www.lutry.ch.

Installation photovoltaïque du Grand-Pont production annuelle
2019



L'installation du **Collège des Pâles**, d'une puissance de 12 kW, a réinjecté 48 kWh (23 en 2018) sur le réseau en 2019. Cette faible quantité d'énergie injectée est due au fait que l'énergie produite (~11'000 kWh/an) est totalement consommée sur place.



Production photovoltaïque annuelle au Collège des Pâles

L'énergie solaire et biomasse (STEP) injectée dans le réseau des SILy produite par des installations indigènes représente un volume de 874'601 kWh (646'109 en 2018). Cette production représente le 2.1 % de l'énergie totale distribuée par les SILy, soit une augmentation de 0,56 % par rapport à 2018.

En 2019, les Services industriels ont rétribué un montant de CHF 66'610.65 aux producteurs. La plus-value écologique rétribuée et correspondant aux garanties d'origine se monte à CHF 22'583.-, montant inclus dans les CHF 66'610.65.

Production photovoltaïque

En 2019, 34 nouvelles demandes d'installations photovoltaïques (40 en 2018) ont été traitées par le service. Cette gestion administrative, mais également technique, représente une charge importante pour le service.

Concernant les communautés ou le regroupement d'auto-consommateurs, seuls des projets sont actuellement en cours. En revanche, pour auto-consommer de manière plus importante, certains propriétaires ont regroupé leur comptage avec celui d'un locataire par exemple. Dans cette situation, la facturation du locataire en question n'est donc plus assurée par les SILy, mais par le propriétaire.

Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, depuis décembre, les SILy proposent aux propriétaires Lutriens la solution **Solanne** des Services industriels de Lausanne. Cette offre pour une installation photovoltaïque est proposée clé en main par les SIL.



Bornes de recharge

Depuis août 2017, les SILy exploitent pour le compte de la commune la **borne de recharge** du parking de la Possession. Celle-ci permet de recharger 2 véhicules simultanément. Depuis le mois d'avril 2018, une des deux places est exclusivement réservée à la voiture Mobility.

Depuis son installation, son utilisation est régulière et représente 67 utilisateurs pour l'année 2019. La consommation totale de recharge pour l'année écoulée se monte à 5'951 kWh (7'888 kWh en 2018) pour un nombre de 640 recharges (533 en 2018), sachant que la voiture de Mobility a effectué à elle seule 293 recharges. Le nombre de recharges hors Mobility a baissé de 14% en 2019.

Le montant total perçu aux utilisateurs, excepté le véhicule Mobility, se monte à CHF 1'732.90. Le montant d'une charge moyenne par utilisateur se situe aux environs de CHF 5.60.

La borne de l'Hôtel du Rivage a été utilisée par 21 personnes durant l'année 2019. La consommation totale de recharge pour l'année écoulée se monte à 1'338 kWh (1'268 kWh en 2018) pour 133 recharges (113 en 2018), soit 322 heures d'utilisation. Le montant total perçu aux utilisateurs se monte à CHF 585.80.

Ces deux bornes font partie du réseau evpass et peuvent être utilisées par des abonnés d'autres réseaux.

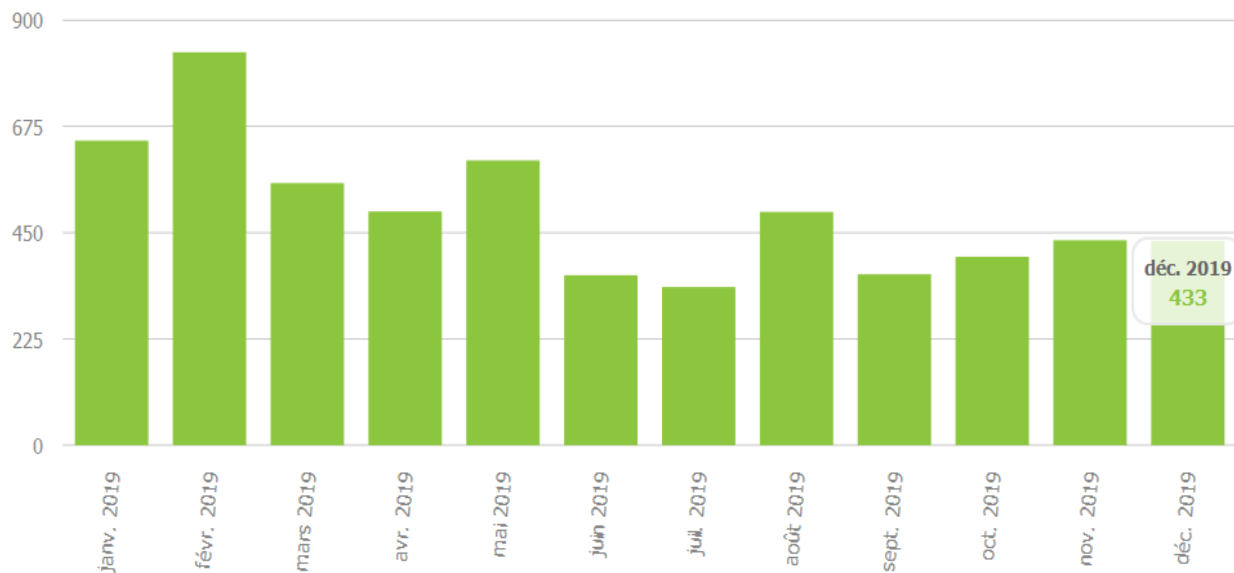


Borne de recharge du parking de la Possession

Borne de recharge au Parking de la Possession

Consommation totale

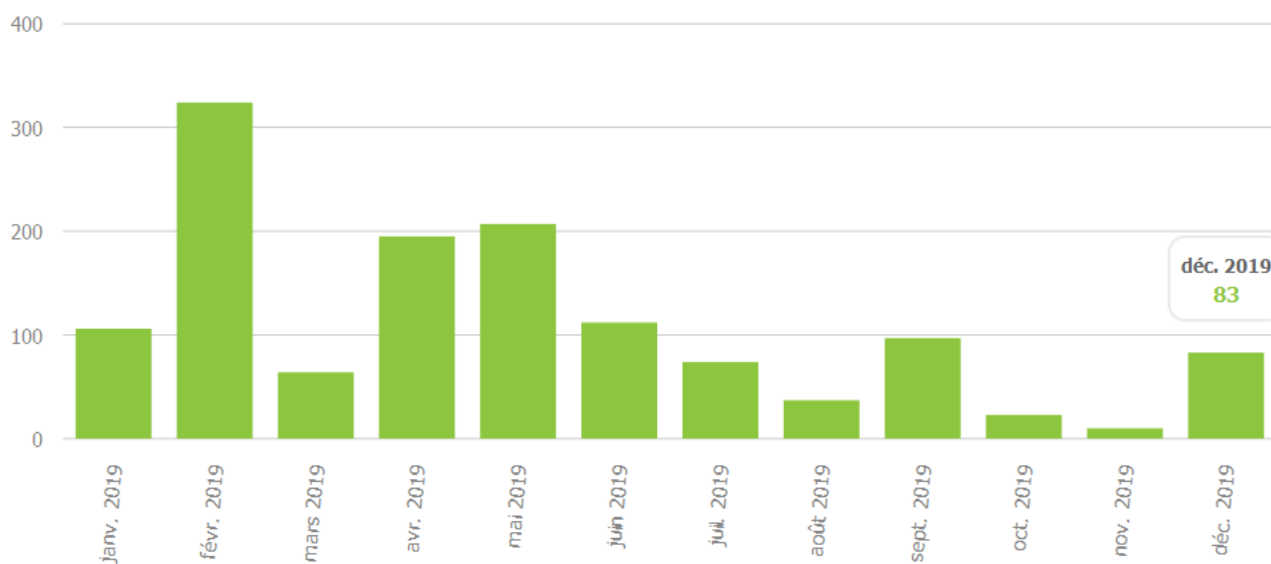
Durant la période il y eu un total de 5951 kWh consommés.



Borne de recharge à l'Hôtel le Rivage

Consommation totale

Durant la période il y eu un total de 1338 kWh consommés.



EXPLOITATION

Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le domaine de l'électricité, plusieurs renforcements ont été nécessaires sur le réseau moyenne tension. La station de la Croix située au chemin du Miroir, constituée d'une ancienne cabine en fibre vétuste, a dû être intégralement remplacée.



Remplacement de la station MT « la Croix » au chemin du Miroir

La construction de 10 nouveaux immeubles d'habitation au chemin de Crêt-Ministre a nécessité un renforcement des équipements de notre sous-station MT.



Remplacement du transformateur et du tableau BT à la station Crêt-Ministre

Réseaux d'eau et de gaz

En ce qui concerne la distribution de l'eau et plus particulièrement le remplacement de conduites d'eau, plusieurs chantiers communaux ont été réalisés durant l'année.

A titre d'exemple, le remplacement de la conduite d'eau potable au chemin de Clair-Joly.



Remplacement conduite d'eau

Service de piquet

Le service de piquet est intervenu 137 fois pendant les heures de travail et 39 fois en dehors des heures de travail. Ce service reste indispensable et est très apprécié par notre clientèle.

Pannes

L'entretien planifié et régulier durant l'année porte ses fruits et limite au maximum les interventions d'urgence, voire les interruptions de fourniture des différents fluides.

Interventions en 2019

• Réseau d'eau	85
• Réseaux électriques MT/BT	50
• Éclairage Public	25
• Gaz	2
• Téléaction	10
• Divers	3
• Total des interventions	176

Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus, à l'exception de la Subaru et de la camionnette du service de l'eau (VW T5 orange) qui donnent des signes de vieillissement.

Parc actuel

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	39'143	14.12.2016	moyen
VW T5 double cabine	2009	106'959	06.11.2017	moyen à mauvais
VW Caddy blanc	2012	96'727	21.11.2016	bon
VW Transporter	2012	28'704	19.12.2016	bon
Subaru Legacy	2003	95'731	06.01.2017	moyen à mauvais
Renault Kangoo	2015	42'795	10.10.2019	bon
Mercedes 316BT 4x4	2015	22'965	02.03.2015	bon
Renault Kangoo	2019	2'052	30.04.2019	neuf

Nouvelle acquisition en 2019

Pour répondre aux besoins croissants, un nouveau véhicule électrique a été acheté pour le chef d'équipe de l'eau.



Nouveau véhicule électrique

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Remplacement de conduites de distribution

- 120 m au chemin du Binet
- 140 m à la route de Bossière
- 20 m à la route de Lavaux, dépôt de la Voirie
- 150 m de liaison au chemin des Pierrettes et au chemin de Riant-Pré
- 220 m au chemin de Clair-Joly
- **650 m au total - soit 1.2% du réseau d'eau**

Travaux d'entretien et divers

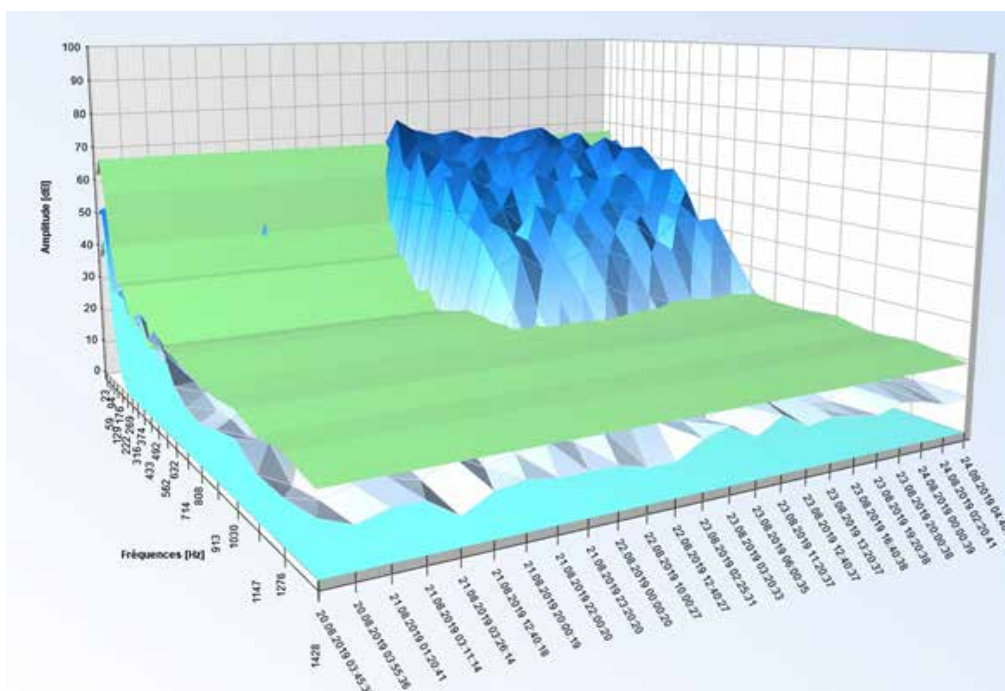
- Chambre de la Combe, remplacement du déshumidificateur.
- Dépôt de Flon-de-Vaux, adaptation des racks de stockage pour l'amélioration de l'auto-contrôle.
- Refonte du programme et des points de prélèvement selon les nouvelles directives cantonales.
- Élaboration du nouveau plan directeur (PDDE), validation des options proposées en cours.

Système Lorno (surveillance acoustique du réseau d'eau)

Depuis sa mise en service en 2018, de nombreux problèmes liés au système de communication ont été rencontrés. Le remplacement intégral des répéteurs a été nécessaire pour résoudre ces problèmes. En 2019, un important travail de réglage des seuils de bruits a été effectué afin de cibler au mieux les différentes avaries du réseau d'eau. A ce jour, le service est très satisfait de la surveillance qu'il est possible de réaliser avec cet équipement. Ce système a permis de remonter près de 260 alarmes, mettant en avant la présence de bruits mécaniques, de suspicion de fuites, ainsi que de l'utilisation des bornes hydrantes équipées dudit système.

Quelques chiffres :

- 216 fausses alarmes, nécessitant le paramétrage des seuils de bruits.
- 17 soutirages autorisés sur les bornes hydrantes.
- 3 hydrantes mal refermées après utilisation par des tiers.
- 12 soutirages sauvages sur des bornes hydrantes.
- 5 détections de fuites sur le réseau ou sur des branchements avoisinants.



Entretien du réseau

- 16 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations.
- 85 interventions d'urgence ont été effectuées (70 en journée et 15 par le service de piquet).

- 18 recherches et aides à la réparation de fuites chez des clients.
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- Manœuvres et entretien des vannes de branchement.
- Prélèvements périodiques pour le contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- Purges de maintenance.
- Suivi et recherches de fuites sur le réseau de distribution.
- Entretien mensuel des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.
- Contrôle et entretien mensuel des zones de protection des sources.
- Entretien bisannuel des réducteurs de pression de réseau.
- Acquisition d'outillage pour limiter tous risques de pollution dans les zones de protection.

Travaux pour des tiers (privés)

- 8 nouveaux raccordements pour de nouvelles constructions.
- 52 compteurs de chantier posés, déposés ou remplacés.
- 5 poses de compteurs pour de nouvelles constructions.
- 5 poses de conduites pour alimentation provisoire.
- Contrôles de la qualité de l'eau suite à des plaintes ou inquiétudes de clients.
- Arrêts / mises en service des installations de comptage des vignes, arrosages et jardins publics.
- Divers arrêts / mises en eau, dans le cadre de travaux d'appareilleurs privés.
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.

Activités diverses

- 154 échanges périodiques de compteurs.
- Relevés mensuels et annuels des compteurs.
- Relevés pour déménagements et divers.
- Relevés des compteurs de chantiers.
- Réparations diverses : fontaines, chambres de sulfatage, etc.
- Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- Sorties de matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Mise à jour des informations sur la page du service des eaux du site internet de Lutry.
- Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau et des statistiques à la SSIGE.
- Consolidation de la consultation des plans sur tablettes.
- Numérisation de documentations liées aux ouvrages.
- Organisation et formation continue du personnel de piquet.



Outillage électrique pour l'entretien des sources



Achat d'équipement pour la détection de câbles et de tubes

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Route de Savuit, extension légère du réseau dans le cadre des travaux CFF du Tunnel de Bertholod (15m.).

Divers

- Raccordement / création de 5 nouvelles introductions.
- Relevés bimestriels des compteurs.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

- Ch. de Bertholod Déournement des réseaux MT, BT et EP dans le cadre de la réfection du Tunnel CFF.
- Ch. du Miroir Station La Croix, remplacement intégral de la cabine et de ses équipements.
- Ch. des Marionnettes Remplacement de deux postes de distribution dans le cadre de chantiers privés.
- Station MT de la Ciblerie Installation d'une climatisation dans le local MT.
- Ligne aériennes Contrôle, remplacement et sécurisation de mâts défectueux.
- Ch. de Clair-Joly Remplacement intégral des équipements et câbles BT sur l'emprise des travaux.
- Quais Doret Renforcement des équipements pour des alimentations de fêtes (finalisé en janvier 2020).



Déournement de la ligne MT au chemin de Bertholod

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- Nettoyage et entretien des stations.
- Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- Manœuvres diverses sur réseau moyenne tension.
- Etiquetage des stations et postes de distribution.
- Contrôle du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.
- Contrôle annuel par caméra thermique des stations et tableaux basse tension.
- Rattrapage sur les travaux d'entretien 2018.

Travaux divers pour des tiers

- 5 nouvelles introductions.
- 10 transformations introductions.
- 24 montages et démontages d'installations provisoires pour manifestations diverses.
- 43 raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers.
- 48 échanges ou suppressions de récepteurs télécommandés.
- 93 poses ou déposes de compteurs dans le cadre de chantiers privés.

Divers

- 51 interventions d'urgence ont été effectuées (38 en journée et 13 par le service de piquet).
- 19 contrôles d'installations photovoltaïques avant mise en service.
- 83 échanges de compteurs périodiques ou par sondage.
- 5 remplacements de compteurs à prépaiement.
- 108 interventions diverses de contrôles d'installation de tarification.
- Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- Relevés des compteurs de chantiers.
- Relevés pour déménagements et divers.
- Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- Sorties de matériel pour la facturation.
- Inventaire.
- Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations.
- Coupures et remises de courant (contentieux).
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne sur une durée de 12 semaines à deux monteurs.
- Réaménagement d'une partie du stock du dépôt, afin de sécuriser la manipulation des équipements.

Eclairage public (EP)

Chantiers effectués et en cours

- Ch. de la Branche Remplacement des luminaires du chemin de la Branche au droit du Stand de Chanoz-Brocard, avec une extinction nocturne totale.
- Travaux OFROU Interventions régulières sur les différents ouvrages de l'A9.
- Rte de Savuit Détournement et extension des points lumineux dans le cadre des travaux CFF du Tunnel de Bertholoz.

- Sentier de la Ligne Amélioration de l'éclairage par la pose de 8 bornes.
- Ch. de Corrèchon Remplacement intégral de l'éclairage dans le cadre des travaux de TRV.
- Contrôle OICF - Secteur 1 Contrôle OCIF (sous-traitance) de 366 points lumineux et corrections par notre personnel.
- Contrôle OICF - Secteur 2 Contrôle OCIF (sous-traitance) de 334 points lumineux et corrections par notre personnel.

Entretien de l'éclairage public

- 25 interventions d'urgence ont été effectuées (20 en journée et 5 par le service de piquet).
- Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.
- Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
- Contrôle bimensuel des trois secteurs d'éclairages public, relatif à leur fonctionnement et état global et peinture des mâts endommagés.

Télécommande et téléaction

Entretien et divers

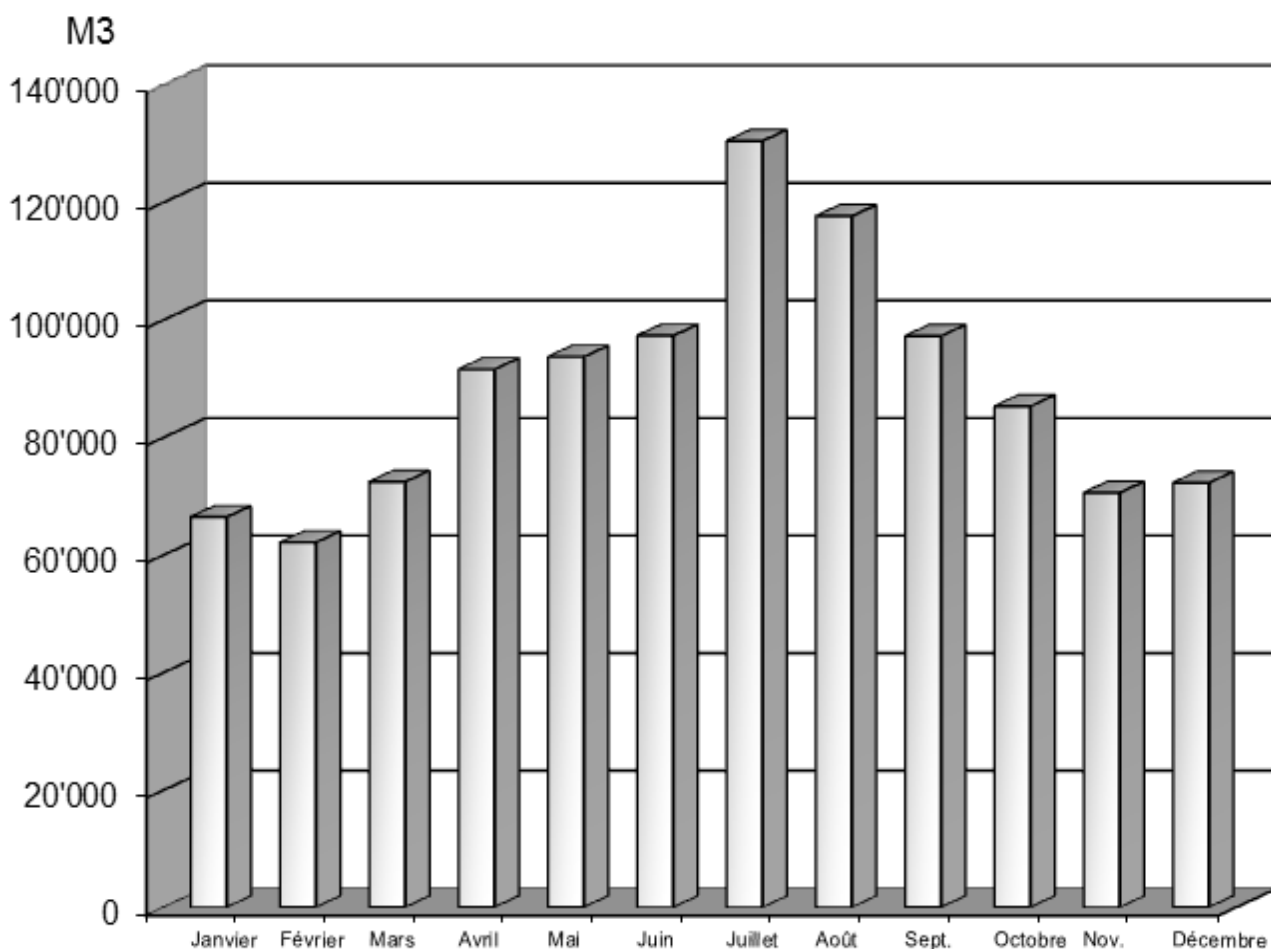
- 10 interventions d'urgence ont été effectuées (6 en journée et 4 par le service de piquet).
- Contrôle annuel des alimentations de secours dans les sous-stations.
- Recherche de pannes de communication.
- Contrôle de fonctionnement après pannes ou alarmes diverses.
- Fin de la numérisation et du tri de la documentation technique.
- Migration du système d'exploitation du poste Lynx.
- Formation par simulation de cas de manœuvres d'urgence.
- Remplacement de l'alarme effraction des équipements Lynx, dans les bureaux du Voisinand
- Interventions diverses
- 4 interventions d'urgence ont été effectuées pour divers autres problèmes ou secteurs d'activités (2 en journée et 2 par le service de piquet).

CONSOMMATION D'EAU

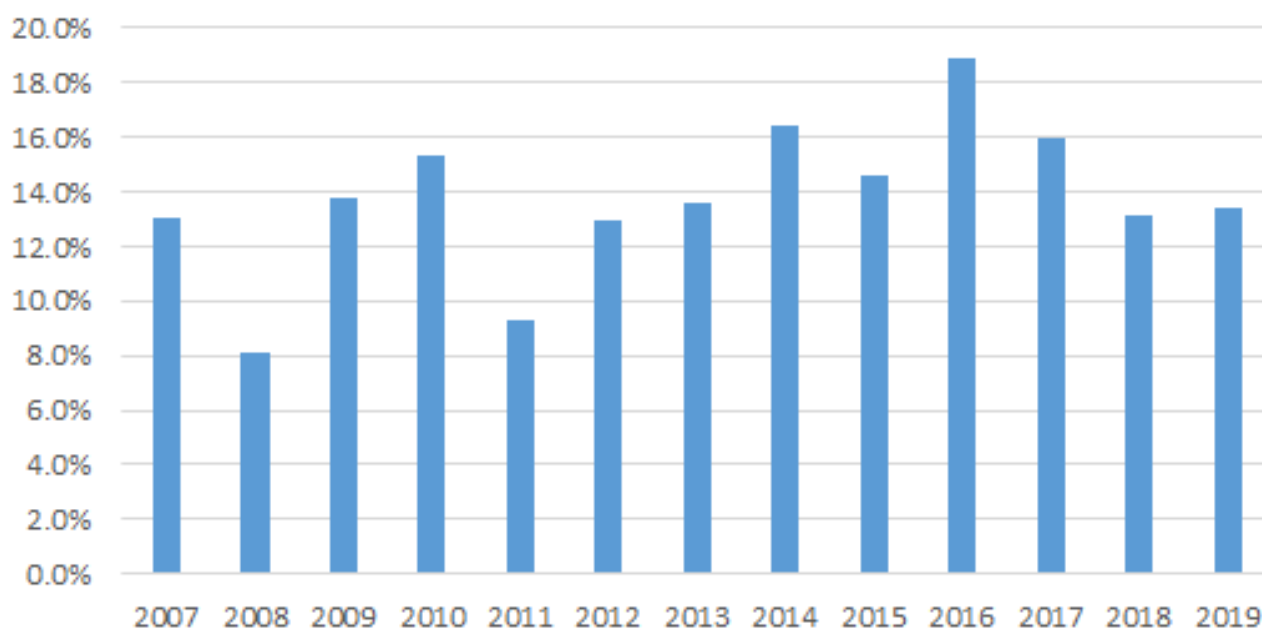
Achat d'eau

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement du service de l'eau de Lausanne. Le volume pour 2019 s'est élevé à **1'056'969 m³**.

Année 2019	Achat (m ³)
Janvier	66'427
Février	62'113
Mars	72'433
Avril	91'576
Mai	93'696
Juin	97'291
Juillet	130'424
Août	117'636
Septembre	97'243
Octobre	85'285
Novembre	70'577
Décembre	72'268
Total	1'056'969



Historique des pertes d'eau potable



Les ventes d'eau pour l'année 2019 sont une estimation, les chiffres définitifs ne seront connus qu'au travers des comptes 2019.

Dans ces pertes, sont compris :

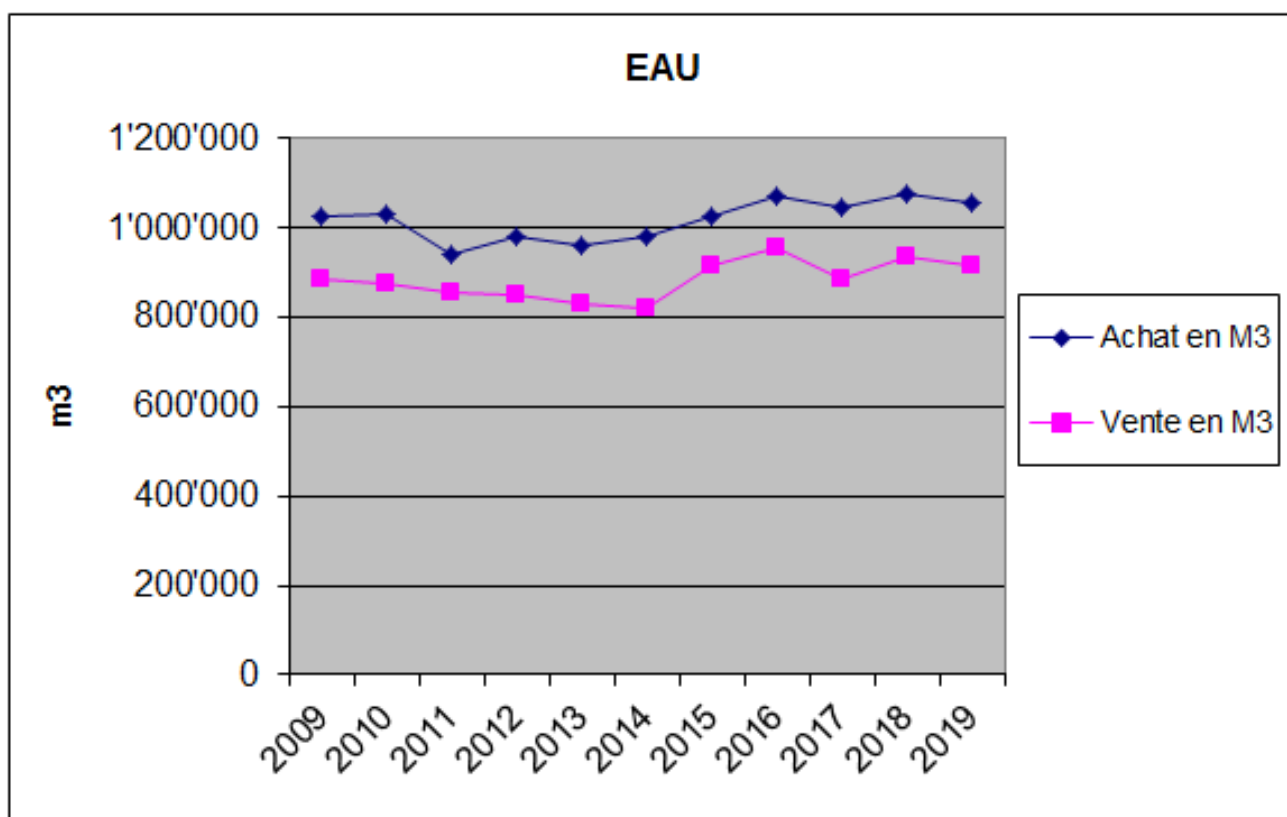
- les pertes liées aux fuites sur le réseau
- l'utilisation propre (rinçage conduites, purges, analyses, etc.)
- les soutirages sur les bornes hydrantes (curages, pompiers, etc.)

Comparaison des achats et ventes d'eau 2009 - 2019

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques. Une très légère diminution par rapport à l'année dernière a été constatée.

Au moment de rédiger le rapport de gestion, les chiffres exacts ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

Années	Achat en m ³	Vente en m ³
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	830'538
2014	983'802	823'304
2015	1'024'720	917'532
2016	1'070'065	955'000
2017	1'048'662	888'538
2018	1'078'871	936'843
2019	1'056'969	(estimé) 915'000



CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

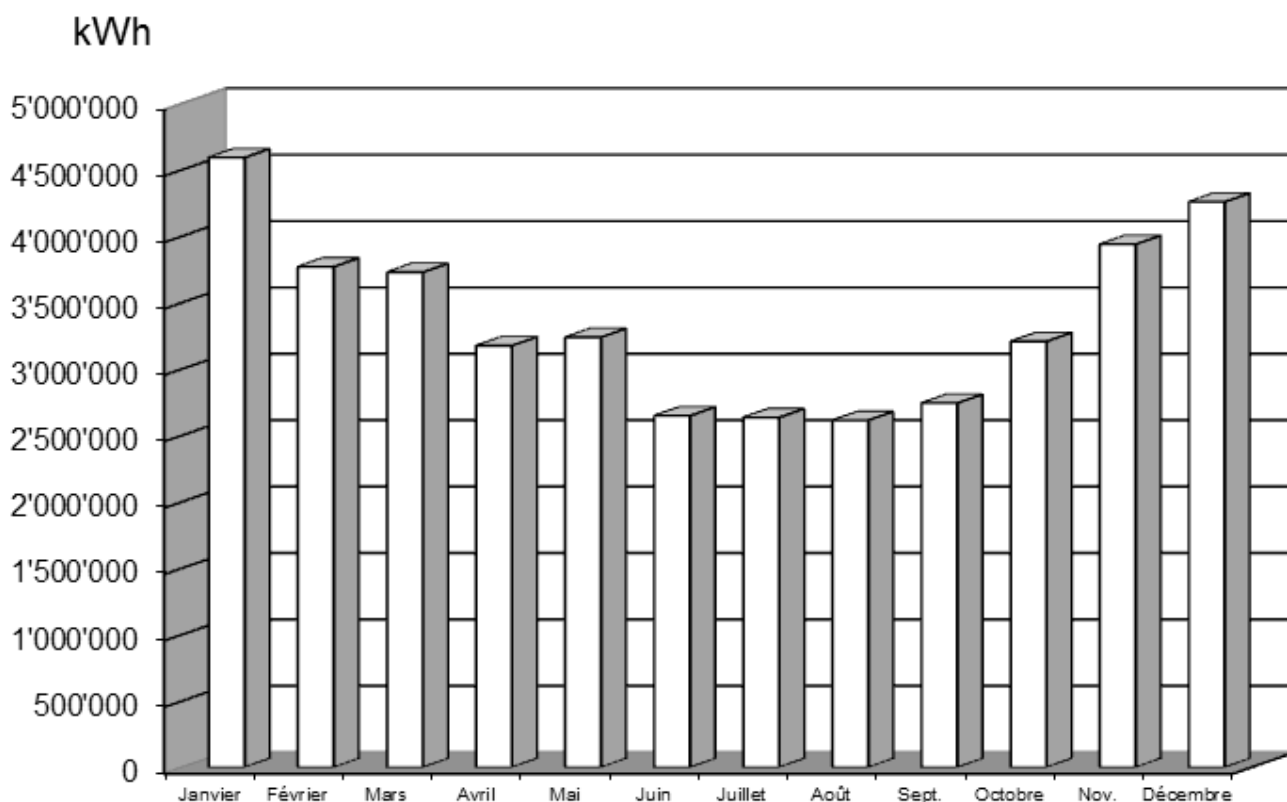
Achat d'énergie électrique MT à Lausanne

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne en 2019 a été de **40'546'159 kWh**.

L'injection de l'énergie solaire et biomasse dans le réseau des SILy a été de **874'601 kWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2019 s'est élevé à **9'009 kW**.

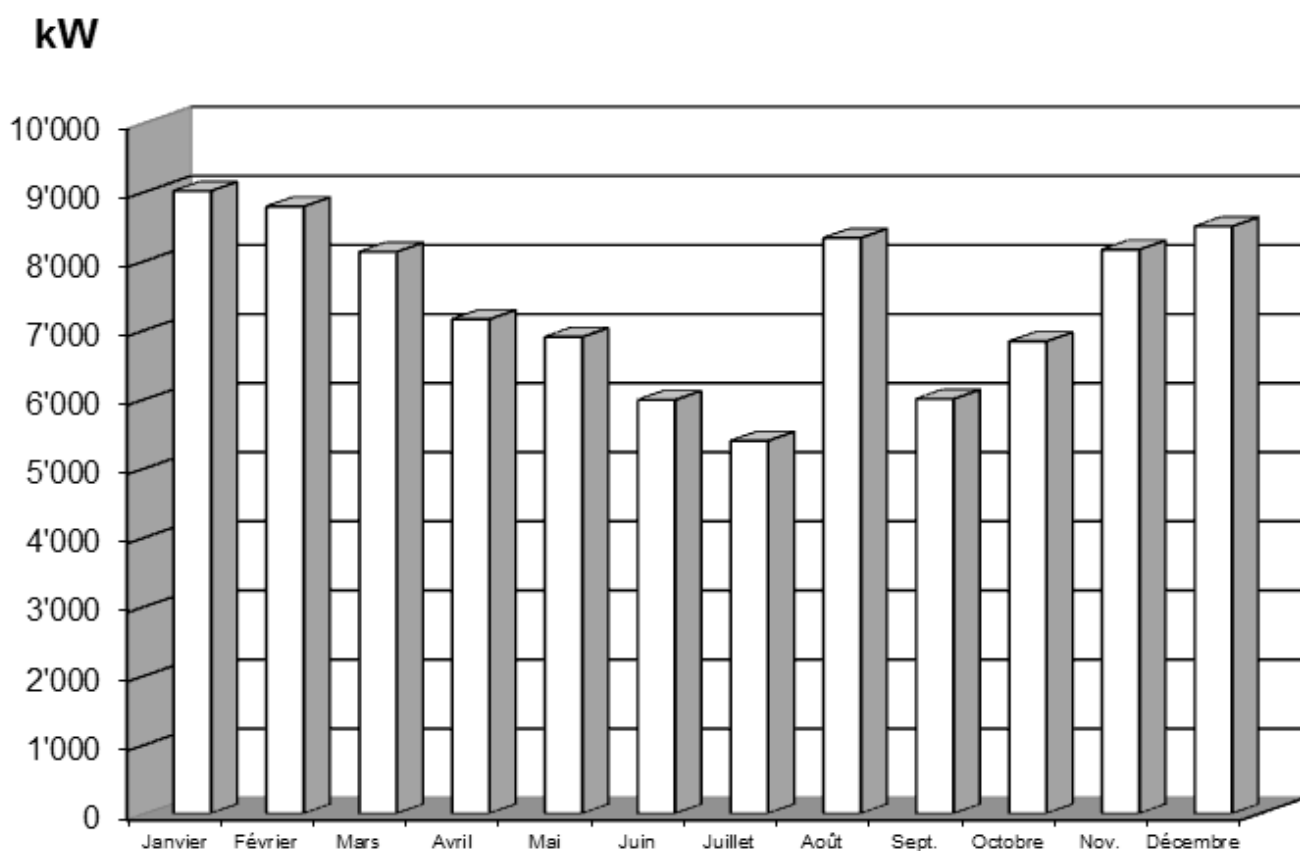
Année 2019	Energie kWh
Janvier	4'591'846
Février	3'769'803
Mars	3'728'539
Avril	3'175'509
Mai	3'238'961
Juin	2'647'226
Juillet	2'634'130
Août	2'613'403
Septembre	2'743'087
Octobre	3'207'005
Novembre	3'938'765
Décembre	4'257'885
Total	40'546'159



Appel en puissance en 2019

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

Année 2019	Puissance kW
Janvier	9'009
Février	8'784
Mars	8'128
Avril	7'152
Mai	6'896
Juin	5'984
Juillet	5'392
Août	8'328
Septembre	6'000
Octobre	6'832
Novembre	8'160
Décembre	8'496
Total	89'161

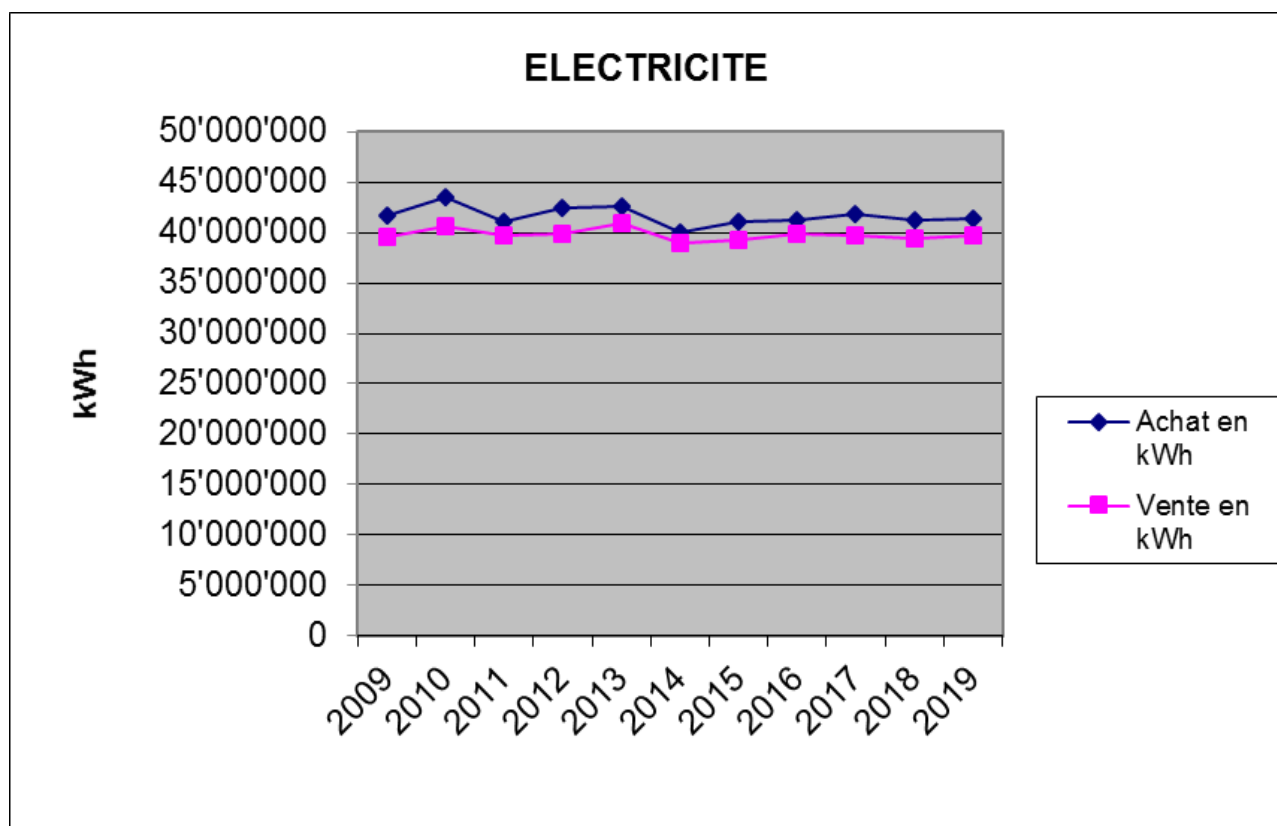


Comparaison des achats et ventes de l'énergie électrique 2009 - 2019

En ce qui concerne l'énergie électrique, les tableaux montrent une très légère augmentation des achats.

Au moment de rédiger le rapport de gestion, les chiffres exacts ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'635'667	40'914'073
2014	40'069'936	38'890'895
2015	41'051'230	39'202'023
2016	41'289'594	39'791'443
2017	41'839'350	39'696'303
2018	41'174'564	39'451'848
2019	41'420'760	(estimé) 39'700'000





POLICE

La Commune de Lutry délègue ses Missions Générales de Police (MGP), ainsi qu'une grande partie des tâches du 5ème processus, à l'Association Police Lavaux (APOL).

ORGANISATION

La Municipalité est représentée au sein du Comité Directeur (CODIR) par :

- Kilian Duggan, Conseiller municipal et Vice-président du CODIR

Le Conseil communal est représenté au Conseil intercommunal (CI) par :

- Charlotte Clerc, PLR
- Catherine Desaulles, PSIG
- Mical Rappaz, PSIG
- Pierre Bonjour, Les Verts
- Thierry Buche, PLR
- Charles Chappuis, PLR
- Vincent Hofer, I & VL
- Olivier Paschoud, PLR, Président
- Claude Perret, UDC
- Jacques Paturel, PLR.

L'APOL est une police régionale qui fait partie intégrante du dispositif de la Police coordonnée vaudoise. Elle est l'une des neuf polices communales du canton. Les collaboratrices et collaborateurs garantissent de nombreux mandats sécuritaires et administratifs, tant en faveur des six communes partenaires dont le bassin de population est constitué d'environ 23'000 habitants qu'en faveur de la sécurité du canton au sens large.

Pour assurer un haut niveau de sécurité sur l'entier du secteur, le citoyen dispose d'une police de proximité active 365 jours par an, 24/24. En effet, l'organisation policière vaudoise impose en permanence de pouvoir gérer deux interventions simultanées tout en ayant la capacité d'assurer l'accueil du public dans les locaux du poste de police.

En sus de leurs activités sur le territoire de l'association, les collaboratrices et collaborateurs ont été engagés à diverses reprises au bénéfice de dispositifs sécuritaires cantonaux - opération Concorde - afin d'assurer la sécurité de nombreuses manifestations (Fête des Vignerons, Giron du centre, Paléo Festival, Montreux Jazz, etc.).

Bien que les chiffres officiels ne soient pas encore connus à ce jour, les éléments statistiques en lien avec la criminalité laissent présager une stabilité des délits, tant aux niveaux national, cantonal que régional. Encourageante et conséquente pour une part à l'action d'une police de proximité efficace, cette situation est également due à des facteurs exogènes.

Les Autorités politiques, conjointement avec le Commandant, ont toujours eu pour volonté de mettre en place un service de police de proximité ayant comme focus centraux la qualité de service et le citoyen. Cet équilibre est ponctuellement difficile à maintenir, notamment en raison d'une charge de travail grandissante, d'un accroissement des engagements extérieurs et des compétences en constante augmentation. Les éventuels sujets de discorde se rapportent toujours majoritairement à la problématique du stationnement ou des contrôles du respect des vitesses autorisées. Il est utile de rappeler que, dans ces deux secteurs d'activité spécifique, la police applique les directives de l'autorité municipale.



Poste de police principal à Lutry



Marché de Noël

L'un des éléments marquants de cette année a été indéniablement la nomination du successeur du Lt-col Eugène Chollet, soit le Maj Raphaël Cavin. En effet, le Commandant sortant a fait valoir ses droits à la retraite après près de 20 ans de bons et loyaux service.

La cérémonie de passation de commandement du 28 novembre 2019 a été l'occasion de célébrer solennellement cet événement en présence de très nombreux invités et partenaires.



Cher(s) invité(e)s,

Voilà 20 ans que je suis en responsabilité des problématiques sécuritaires dans cette belle région. J'ai conduit de multiples projets dans des domaines très variés. En ma qualité de Commandant et de Secrétaire du Comité de direction, j'ai toujours eu pour souci premier d'appliquer notre slogan «Protéger & Servir» avec une approche humaine, de proximité et d'impartialité. Mon activité fut engagée, passionnante et riche d'échanges.


Je vous remercie de votre confiance. Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Commandant Cavin et, bien évidemment, le meilleur pour l'avenir de l'Association et du corps de police.

Lt-col Eugène Chollet

Chers tous,

J'ai l'honneur d'avoir été désigné pour succéder au Lt col Chollet en qualité de Commandant de l'Association Police Lavaux (APOL). C'est donc avec fierté, humilité et détermination que je prends mes nouvelles fonctions. Les défis à venir sont nombreux et variés. Il s'agira notamment de positionner plus encore l'APOL dans son rôle central de police régionale de proximité tout en tenant compte d'une organisation policière vaudoise en mutation. Je tiens à saluer ici la belle carrière de mon prédécesseur, souligner l'excellent travail accompli à ce jour par l'ensemble du personnel du corps de police ainsi que remercier le Comité de direction pour la confiance témoignée. En me réjouissant d'honorer le passé, célébrer le présent et embrasser l'avenir à vos côtés, je souhaite d'ores et déjà au Commandant Chollet une retraite bien méritée.

Maj Raphaël Cavin



De plus, l'année 2019 a également vu aboutir les travaux d'élaboration d'un nouveau statut du personnel, lequel entrera en vigueur le 1er janvier 2020. Parallèlement, une nouvelle grille de progression de carrière a été mise en place, permettant ainsi la promotion à un grade supérieur de plusieurs cadres intermédiaires.



Cérémonie de promotions et assermentation

Le service de police assure toujours de multiples prestations administratives au profit de la Commune de Lutry, par exemple la gestion du cimetière, du port communal, des chiens, des abonnements interparkings, du contrôle du stationnement. D'une manière plus globale, le Comité de direction atteste d'une augmentation régulière des mandats administratifs - police du commerce - office du stationnement - commission de police - gestion du domaine public.

Une partie de ces activités administratives a été décentralisée dans de nouveaux locaux sis à l'ancienne banque Raiffeisen. Ces derniers ont été inaugurés le 3 juillet 2019.

L'APOL vous invite à parcourir le rapport de gestion 2019 relatant dans le détail l'entier des activités réalisées durant l'exercice. De multiples données statistiques par commune sont également disponibles sur le site internet www.apol.ch/N506/organe-deliberant.html ou en scannant le code QR suivant:



POLICE ADMINISTRATIVE

Manifestations contrôlées

Une légère diminution des manifestations est relevée sur la Commune de Lutry (856 en 2019 / 907 en 2018, soit - 51).

Les plus importantes font l'objet d'autorisations particulières conjuguées avec un accompagnement des organisateurs, une analyse des risques, des prises de mesures particulières, un service d'ordre et une présence visible de policiers et de partenaires sécuritaires.

Aucun incident significatif n'est venu perturber le bon déroulement des diverses manifestations, hormis de légers troubles à l'ordre public en périphérie de la Fête des Vendanges. A ce sujet, l'édition 2020 se verra renforcée par des effectifs provenant d'autres polices communales vaudoises. De manière générale, la population résidente semble avoir mieux accepté les nuisances relatives à ce type de festivités.

Autorisations pour manifestations	2019	2018	2017
Permis temporaires	76	68	63
Tombolas	13	8	12
Lotos	4	4	4



Urbantrail



Marché de Noël - Dispositif anti-intrusion

Établissements publics

Fermetures

Thinks Thee	Fermeture au 01.02.2019
Buvette Volley-ball Club	Fermeture au 15.07.2019
La Fermière	Fermeture au 30.11.2019

Modifications

Grand-Rue 13, ex Café Noble	Changement de nom le 28.01.2019
Le Lustricum	Nouveau titulaire dès le 06.05.2019
Coop La Petite Corniche	Nouveau titulaire dès le 01.06.2019

Ouvertures

Buffet CFF de la Conversion	Nouvel exploitant dès le 14.01.2019
Les Foodies, ex-Hôtel de la Croix	Nouvel exploitant dès le 10.05.2019

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 13 heures de prolongation d'ouverture (14 en 2018, 7 en 2017, 17 en 2016).

Registre des entreprises

	2019	2018	2017
Nombre d'entreprises inscrites au registre	1'067	1'037	1'012
Nouvelles inscriptions	38	29	102
Radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	8	4	32
* modification sur programmes informatiques commune / canton (changements d'adresse, changements de direction, conseils d'administration, changements d'activités diverses, etc).	3	17	23

Taxes communales de séjour

Encaissements taxes	2019	2018	2017
Hôtels	35'878.20	42'951.30	32'419.80
Résidences secondaires + locations	4'667.80	5'591.10	7'358.25
Chambres d'hôtes	5'923.50	3'686.80	3'516.40
Camping du Portillon	6'212.80	6'868.60	13'358.20
Total	52'682.30	59'097.80	56'652.65

Divers

	2019	2018	2017
Nuitées	15'356	14'499	12'793
Chiens recensés	495	463	464

Notifications diverses

	2019	2018	2017
Commandements de payer	677	559	453
Objets trouvés	271	276	284
Objets restitués	116	127	97
Mandats d'amener pour office des poursuites	6	9	7

PORT

La Municipalité mandate l'APOL pour la gestion administrative des installations portuaires communales.

Pour cet exercice, aucun événement particulier n'a été recensé. Au printemps, le marquage des places à terre a fait l'objet de réfection, permettant une meilleure utilisation de cet espace privé communal.

Sous l'impulsion du municipal Kilian Duggan, un nouveau règlement du port a été validé par la Municipalité et le Conseil communal pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2021.

Deux places d'amarrage ont été attribuées à la suite du renoncement des bénéficiaires et deux autres places à la suite de décès.

Quatre places de stationnement à terre ont été accordées à la suite du renoncement des bénéficiaires.

Situation des listes d'attente

Amarrage dans le port	domiciliés à Lutry	357
	domiciliés hors commune	124
Stationnement à terre	domiciliés à Lutry	19
	domiciliés hors commune	42

PLAGE

La saison estivale, particulièrement favorable à la détente, s'est déroulée globalement d'une manière très satisfaisante sur les plages lutriennes.

Il ne s'agit pas là du fruit du hasard, mais bien des nombreuses mesures prises depuis des années par l'ensemble des autorités qui sont largement connues et majoritairement respectées par les utilisateurs de ces espaces de détente.

Il est à relever que les principaux incidents ont découlé du non-respect des directives relatives à l'usage de la plage, soit la circulation des cycles, la présence de chiens en liberté, les nuisances sonores et les problématiques liées à l'usage des paddles.

A cet effet, les directives de la plage ont été complétées par l'adjonction d'un panneau réglementant l'usage du paddle dans le secteur de la plage.



Modification du panneau de la plage

Durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit :

- du 25 mai au 16 juin 2019
- du 2 septembre au 29 septembre 2019
1 agent uniquement le week-end de 10 h 00 à 03 h 00
- du 17 juin au 1er septembre 2019
1 agent de lundi à dimanche « y compris » de 10 h 00 à 03 h 00
1 agent supplémentaire les vendredis et samedis de 20 h 00 à 03 h 00

La société de surveillance a exercé 1'882 heures de surveillance (2'338 en 2018) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 97'253.15 (CHF 120'770.20 en 2018).

Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 161 personnes (42 en 2018) et ont demandé à 169 autres (7 en 2018) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les relevés fournis par l'entreprise de sécurité active sur les aires de détente de Curtinaux figurent ci-après :

Relevés fournis	2019	2018
Troubles à la tranquillité	20	14
Interventions contre des propriétaires de chiens	749	731
Nuisances sonores	456	396
Refus d'installation de tente	48	23
Demandes de déplacement de grils	174	123
Altercations	1	2
Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues	1'739	1'635
Ivresses publiques	3	3
Dommages à la propriété	1	1
Déposes de déchets excessifs	261	65
Interventions paddles	656	---
Divers	25	26
Total	4'133	3'019

Durant l'été 2019, les policiers ont conduit 38 interventions de police (13 en 2018 - vols, dommages à la propriété, paddles, pêcheurs dans la zone de baignade et nuisances sonores). Cette augmentation en regard de l'année précédente peut s'expliquer par une diminution des heures de présence de la société de surveillance et, potentiellement, par une augmentation de la fréquentation de la plage.

A ce sujet, une étude sur les flux de personnes fréquentant la plage est en cours de réalisation par l'Université de Lausanne

En 2019, les collaboratrices et collaborateurs de l'APOL ont conduit diverses actions spécifiques, notamment en matière de prévention des vols.

PARKINGS

La problématique découlant de la gestion du stationnement est au fait de l'actualité depuis de nombreuses années. La Municipalité, désireuse de répondre avec efficacité à ces tracasseries du quotidien, a pris de nombreuses mesures. Elle a procédé à une réorganisation des activités spécifiques entre les services police et mobilité. Ainsi, le service de la mobilité est responsable de la planification du stationnement et l'APOL de sa gestion. D'autre part, la Commune de Lutry a également procédé au changement de son parc d'horodateurs.

Abonnements interparking

- résidents CHF 60.–
- non-résidents CHF 80.–

Possession	285 places	465 abonnements
Savit	75 places	43 abonnements
Corsy	102 places	17 abonnements
Combe	117 places	51 abonnements
Croix	37 places	25 abonnements
Vaudaire	83 places	56 abonnements

Macarons

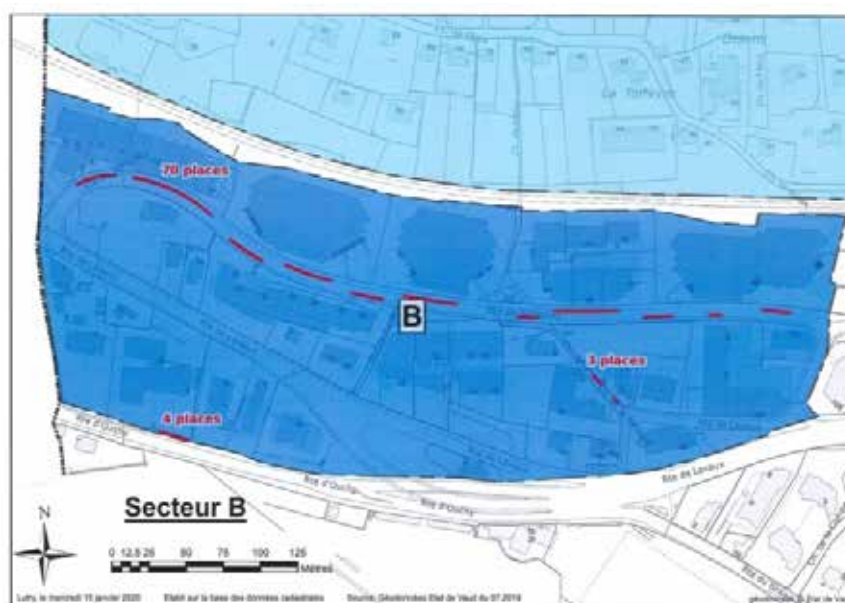
- résidents CHF 40.–
- non-résidents CHF 60.–

Macarons B	77 places	64 macarons
Macarons C	79 places	36 macarons
Macarons E	38 places	2 macarons
Macarons F	30 places	9 macarons
Macarons G	25 places	4 macarons

Autorisations pour port du Vieux-Stand

Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2019, 290 (272 pour 2018) autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires.

Macarons - Plan du secteur « B »



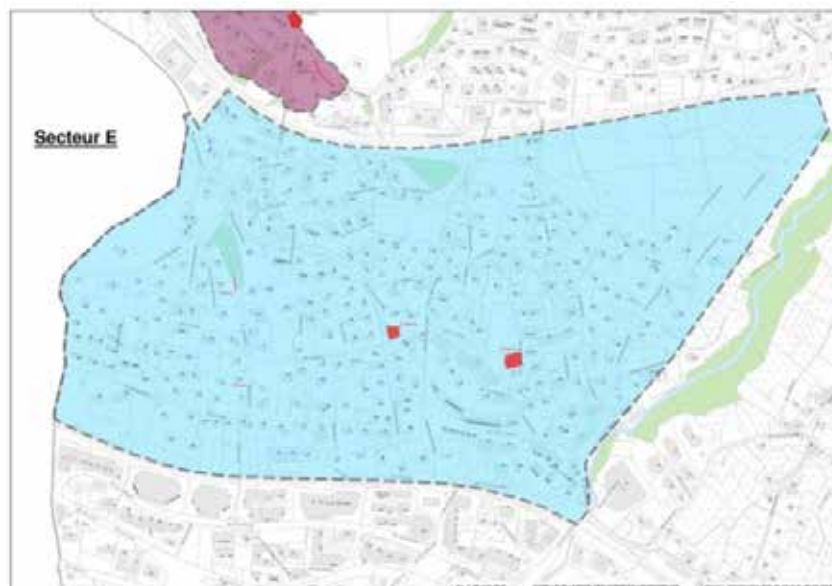
Lac - Lavaux - Taillepied - Toffeyre - Ouchy

Macarons - Plan du secteur « C »



Culturaz - Curtinaux - Toises - Sermotier - Savuit -
Gare - Plantaz - Crochet - Ancienne Ciblerie

Macarons - Plan du secteur « E »



L'Essert - Pâles - Fénix - La Conversion - Petit-Bochat - Braillon - Côtes-de-Bo-
chat - Belle-Combe - Colline - Orzens - Bois-Rouge - Bellingard - William - Moulin -
Flon-de-Vaux - Gotta-d'Or - Mourat - Entre-Châtel - Crêt-de-Plan - Coteau -
Terrasses

Macarons - Plan du secteur « F »



Cornèle - Flonzel - Jaque - Landar - Marionnettes - Villas

Macarons - Plan du secteur « G »



Bossière - Bras-de-Fer

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, 160 décès ont été enregistrés. 135 personnes ont été incinérées alors que 25 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux et dans d'autres communes.

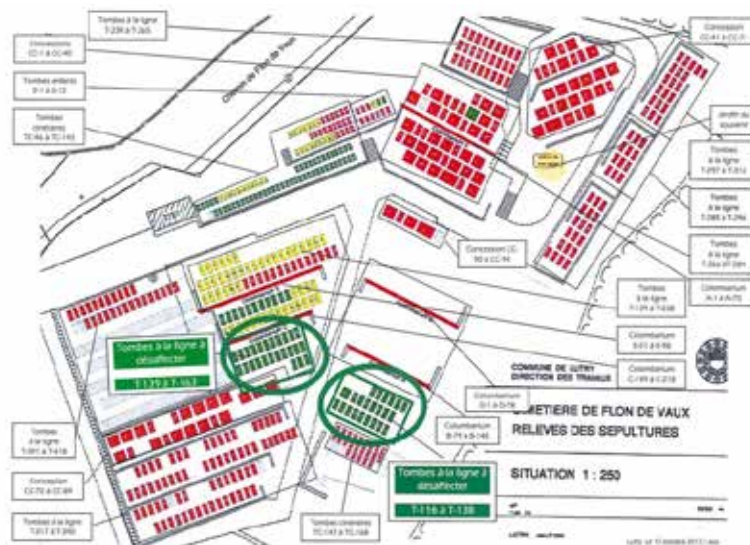
- Tombes à la ligne 8
- Tombes cinéraires 4
- Columbarium 4
- Jardin du souvenir 18
- Niches en concession à la suite de la désaffectation 4
- Concession de corps (dont une inhumation de restes humains à la suite de la désaffectation) 3
- Urnes déposées sur tombes existantes ou columbarium 3

Décès enregistrés	2019	2018	2017
Total	160	154	141
Inhumations à Lutry	11	11	7
Incinérations	135	136	127
Dépôts d'urnes et de cendres	29	27	36
Concessions de corps accordées	2	3	2

Désaffectation

Conformément au règlement du Champ du Repos, la Municipalité, sur proposition du service de police, a fait procéder à la désaffectation de deux terrasses indiquées en vert ci-dessous. En effet, les autorités doivent anticiper les événements à venir et planifier une disponibilité suffisante des espaces permettant l'inhumation de corps ou d'urnes.

Les services administratifs de l'APOL ont entrepris les nombreuses démarches visant les publications légales et les informations aux familles des défunts par courriers personnalisés. Ensuite, les travaux ont été effectués sous la direction du service des Travaux et Domaines durant le printemps 2019.



Désaffectation de deux terrasses



Travaux de désaffectation



Travaux de désaffectation

RÉSEAU ROUTIER

Circulation

La Municipalité, dans sa séance du 11 mars 2019, a décidé, pour la 32^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 7 juin au 29 septembre 2019 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 5 avril au 6 juin 2019 et du 30 septembre au 27 octobre 2019.

Comme chaque année, le service de police procède régulièrement à des relevés de charges sur les artères communales. Ces démarches concourent régulièrement avec des requêtes ou pétitions de riverains. Elles permettent aussi à l'autorité de procéder à des vérifications quant à l'augmentation des volumes de trafic sur certains tronçons. L'ensemble des relevés est transmis à l'autorité pour information et aux services de la mobilité et des travaux pour la bonne gestion de leurs dossiers.

Signalisation

Courant 2019, un focus particulier a été mis sur la mise en conformité des signaux Impasse avec exceptions (4.09.1 OSR) avec la pose de 19 panneaux. L'adaptation de cette signalisation se poursuivra en 2020.



4.09.1 Impasse avec exceptions
(exemple)
(art. 46)

Creux de Corsy – passerelle de Corsy, 2 x 2.14 de l'OSR « interdiction de circuler aux voitures, motos, cyclomoteurs », usure ; Creux de Corsy, 1 x 4.09 « voie sans issue », usure ; parking de Lutry centre, 6 x autocollants textes « 20 h 00 », acte de vandalisme ; parkings de la Combe, Possession, 6 x autocollants textes « 07 h 00 à 20 h 00 » changements d'horaires sur Totem ; parking de la Possession, panneau combiné 2.16 de l'OSR « poids maximal », plaque complémentaire « mémorisez votre no immatriculation » ; rue du Rivage, 3 socles bétons, 3 poteaux, 1 signal 2.01 de l'OSR « interdiction générale de circuler », remise en conformité ; 1 radar pédagogique ; ch. de la Combe, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de la Toffeyre, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; sentier des Chenalettes, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. des Champs, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. des Toises, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. du Binet, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. des Bannerettes, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de Salles, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité, plaque de rue, cadre ; ch. du Collège, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; rte de Converney, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. des Pierrettes, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de la Péraulaz, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de Belle-Combe, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de la Colline, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. du Braillon, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de la Golliesse, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de Praz, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; rue du Rivage, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. de Savoie, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité ; ch. d'En Vaux, 2 x plaques de rue, cadres, 1 x 4.09.1 de l'OSR, « voie sans issue », cadre, mise en conformité ; ch. de Bellingard, panneau combiné, 1 x 2.01 de l'OSR « interdiction générale de circuler », textes justice de paix, 1 x cadre, 1 x plaque de rue, 1 x cadre, mise en conformité ; rte d'Ouchy, 1 x signal 4.17 de l'OSR « signal P », plaque complémentaire « motos », 1 x support, 1 x socle béton, stock APOL 2 x 2.01 de l'OSR « interdiction générale de circuler », vol fête des vendanges ; Quai Doret, 1 x 2.14 de l'OSR « interdiction de circuler voitures, motos, cyclomoteurs », 1 support ; ch. des Côtes-de-Bochat, 1 x 4.09. de l'OSR, « voie sans issue », mise en conformité, 1 x plaque de rue ; av. William, 1 x miroir, neuf ; ch. du Petit-Bochat, 1 x totem « zone 30km/h », 1 x poteau, 1 x plaque de rue, 1 x cadre, 1 x 3.02 de l'OSR « cédez le passage », 1 x cadre, 1 x 2.30.1 de l'OSR « vitesse maximale 50km/h », 1 x cadre ; rue du Village, 2 x 1.23 de l'OSR « danger enfants » ; rte de Belmont, 2 x 4.33 de l'OSR « indicateurs de direction » « Centre scolaire de Corsy », 1 x 4.33 « indicateurs de direction » « Lutry », 2 x 4.46 de l'OSR « indicateur de direction P » ; ch. de la Jaque, 1 x 4.08 de l'OSR « sens unique », 1 x cadre, 1 x 2.02 de l'OSR « accès interdit », 1 x cadre, brides ; rte de la Conversion, 1 x panneau déviation « La Croix-sur-Lutry – Oron », 1 x cadre et brides ; rte

de la Conversion – ch. du Petit-Bochat, 1 x 2.61 de l'OSR «chemin pour piétons», 1 x cadre et brides; rte du Landar - Corsy 3 x 3.03 de l'OSR «route principale», 2 x cadres et brides; carrefour du Voisinand, 2 x 3.03 de l'OSR «route principale», stock, cadre 1300 x 350, flèche à gauche; rte des Monts-de-Lavaux, 1 x poteau 3500, 1 x cadre 1300 x 2500 flèche à gauche, 1 x 2.34 de l'OSR «obstacle à contourner par la droite, 1 x cadre et brides, 1 x 3.02 de l'OSR «cédez le passage», 1 x cadre et brides, fuite après accident; rte de Lavaux 360, 1 x 2.53.1 de l'OSR».

Marquage

Parking Quai Doret, case «handicapé»; parking Quai Doret, cases de stationnement autos, motos, ligne d'arrêt; route de Lavaux, ligne de sécurité, ligne de direction, surfaces interdites, ligne d'arrêts, flèche de présélection; ch. de Genevroz, bande longitudinale pour piétons; rue du Bourg, cases motos; Quai Doret, cases bateaux; rte de la Conversion, passages pour piétons; rte de la Conversion, arrêts Colline, ligne de sécurité, ligne de direction, ligne en zigzag; rte de la Conversion, arrêts Colline, ligne de sécurité, ligne de direction, ligne en zigzag; Quai Vaudaire, cases de stationnement, case «handicapé», cases motos; ch. de la Combe, STOP, ligne d'arrêt, ligne de sécurité; rte du Grand-Pont, cases de stationnement autos, motos, triangle de décrochement, ligne de sécurité, ligne de direction; rue des Terreaux, cases de stationnement jaune, passage pour piétons, ligne d'arrêt, triangle de décrochement, ligne de sécurité, ligne de bordure; ch. des Riettes, ligne de sécurité, ligne de direction; ch. des Marionnettes, passages pour piétons, ligne interdisant l'arrêt; ch. de la Cornèle, passage pour piétons; ch. de la Lutrive, cases autos; rte d'Ouchy, ligne de sécurité, ligne de guidage bordure, ligne piste de vélos; rue du Rivage, lignes de place de parc; Grand-Rue 36, lignes de place de parc; place Marsens, lignes de place de parc; place du Temple, lignes de place de parc; rte de Vevey, lignes de place de parc; place des Halles, STOP, ligne d'arrêt; rte des Monts-de-Lavaux, ligne en zigzag, lignes de place de parc, picto «BUS», passage pour piétons; rte de la Conversion - giratoire, ligne d'arrêt, ligne d'attente (triangle), ligne de bordure; rte de Lavaux, passages pour piétons.

Chantiers

La Direction de police a procédé à la légalisation de 32 plans de signalisation de différents chantiers.



Chantier Lutry - Route du Landar - Octobre 2019
Phase 1



Chantier Lutry - Route du Landar - Octobre 2019
Phase 2

SERVICE DU FEU

*Le texte a été remis par le SDIS.

ORGANISATION

Le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (ci-après SDIS) est un organisme découlant d'une entente intercommunale et n'a, en conséquence, aucune forme juridique propre. Les organes décisionnels sont les Municipalités de nos quatre communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex et Pully.

Commission consultative du feu

La Commission consultative du feu (ci-après CCF), lien essentiel entre les Municipalités et le SDIS, s'est réunie à quatre reprises en 2019. Elle a débattu des sujets suivants : axes stratégiques, comptes 2018, plan des investissements 2019-2024, budget 2020, nominations et promotions ainsi que l'approbation du planning des exercices 2020.

Elle est composée comme suit :

Belmont/Lausanne	Nathalie Greiner, Conseillère municipale Christian Stutz, Conseiller communal
Lutry	Kilian Duggan, Conseiller municipal Philippe Sandoz, Conseiller communal
Paudex	Gérald Fontannaz, Conseiller municipal Gianfranco Farinelli, Conseiller communal
Pully	Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal Gérald Cuche, Conseiller communal
SDIS	Maj Sébastien Baehler, Commandant

La présidence de cette commission a été assurée par :

Nathalie Greiner	du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019
Jean-Marc Chevallaz	dès le 1er juillet 2019

Commandement

Le SDIS est placé sous la conduite de son Commandant, le Major Sébastien Baehler.

Etat-major

Le Commandant est secondé dans ses tâches par un état-major (ci-après EM), tel que décrit dans le Règlement du SDIS. Afin d'assurer la direction du service, il s'est réuni à 11 reprises en séance ordinaire et a consacré un samedi matin sous de forme de séminaire afin de traiter de manière plus approfondie certains sujets. Durant l'année écoulée, la composition de l'EM a quelque peu évolué.

L'EM a accepté la démission du Capitaine Marc-Olivier Glur de sa fonction d'officier matériel, avec effet au 30 juin 2019. Ce dernier reste néanmoins membre de notre SDIS.

Au 1er septembre 2019, afin de répondre de manière spécifique à la quantité toujours croissante de travail, un nouveau poste de responsable de la communication a été confié au Sergent-chef Vincent Lavanchy.

Finalement, au 1er novembre 2019, la fonction d'officier matériel a été attribuée au Premier-lieutenant Alain Terry, lequel a assuré l'intérim durant la vacance du poste.

Composition de l'état-major 2019

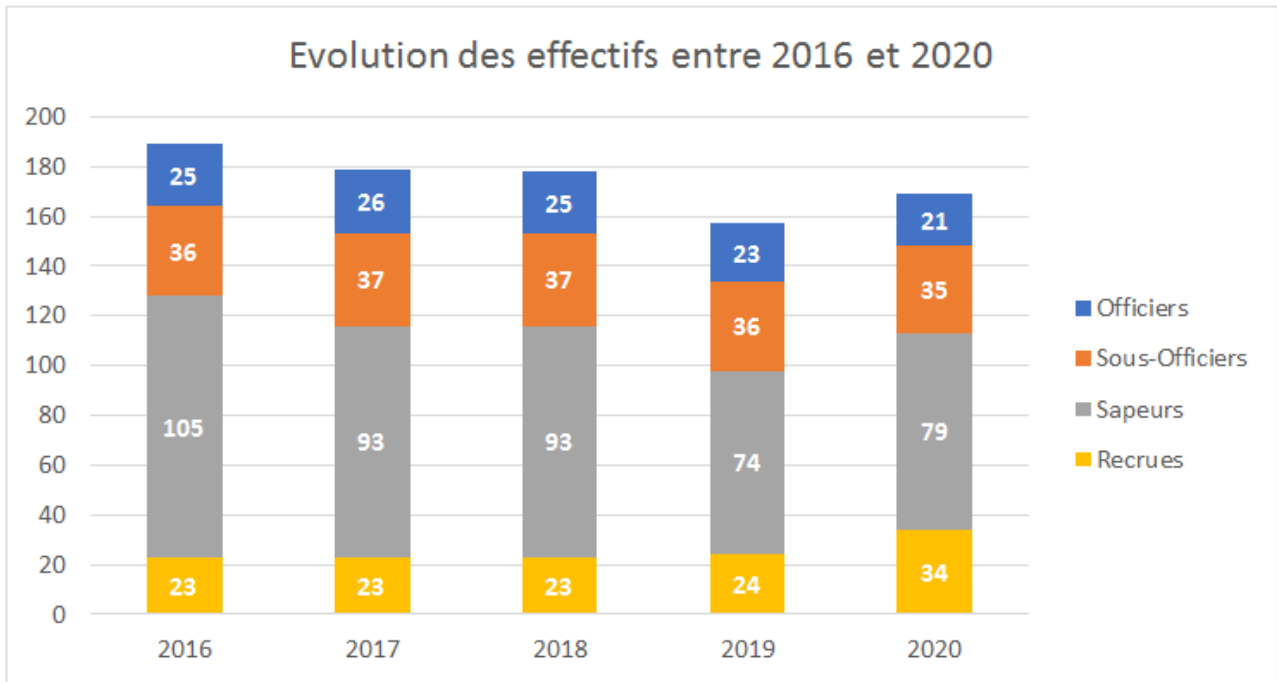


L'EM a pris acte, avec beaucoup de regrets, de la démission au 31 décembre 2019 du Capitaine Sébastien Cornuz, Chef opérationnel. Ce dernier, après 21 ans passés au sein de notre SDIS, a décidé de s'accorder du temps, afin d'entreprendre une nouvelle formation professionnelle et de consacrer du temps pour sa famille. L'EM le remercie chaleureusement pour son dévouement et formule à son égard ses vœux de réussite les plus sincères pour une retraite bien méritée.

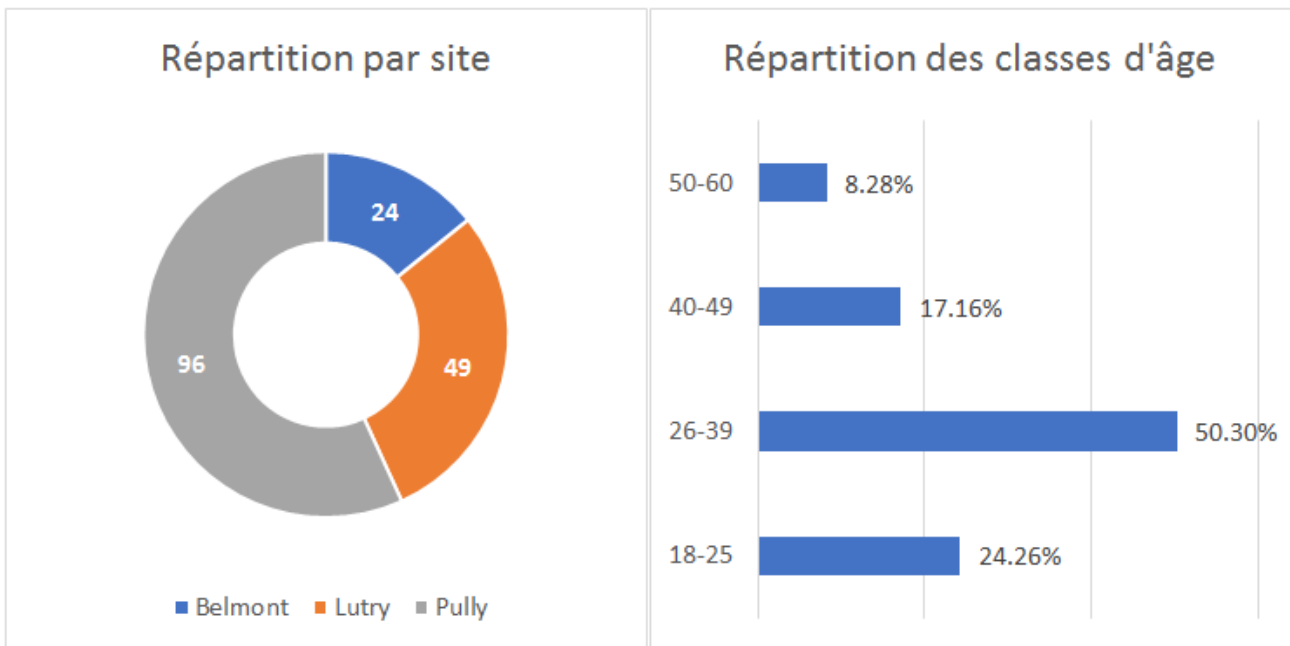
PERSONNEL

Effectifs

À la suite du recrutement qui s'est déroulé en novembre 2019, le SDIS constate avec plaisir une légère augmentation de ses effectifs, comme le montre le graphique suivant.



La répartition des 169 membres du SDIS par site et par classe d'âge se compose comme suit :



Démissions et cessations d'activités d'officiers

Le SDIS compte quatre officiers qui ont cessé leurs activités en 2019, à savoir :

Capitaine Sébastien Cornuz, site de Pully
Premier-lieutenant Raffaello Rotolo, site de Lutry
Premier-lieutenant Didier Zürcher, site de Pully (DPS jour)
Lieutenant Silvestro Parillo, site de Pully

Jubilaires

En 2019, les personnes suivantes ont fêté un jubilé :

30 ans de service

App Marc-André Girardet

25 ans de service

Cap Yann Tornare
Plt Raffaello Rotolo

15 ans de service

Sgt Laurent Marche
Cpl Sylvain Birbaum
App Michaël Despland
App Mathieu Vannod

10 ans de service

Cap Etienne Barmes
Four Sandra Morier-Genoud
Four Johanne Raemy
Sgtm Xavier Raemy
Sgt Chef Nicolas Lindt
App Samuel Lorentz
Cpl François Xavier Obert
Sap David Bezençon

5 ans de service

Cpl Antoine Chabuet
Cpl Guillaume Mateos
App Cédric Métraux
App Andrea Pisoni
App Maxime Schlaeppli
App Loïc Vuilleumier
Sap Tenzin Yonten Ata Pema
Sap Amadou Diallo
Sap Nicolas Favrod
Sap David Moser

Nominations et promotions

Ont été promus au 1er janvier 2019 :

À la distinction d'Appointé(e)

Nicolas Chronakis
Cédric Métraux
Andrea Pisoni
Maxime Schlaeppli
Jenny Tornare

Au grade de Caporal

Fabien Ammann
Amandine Massart
Guillaume Matéos
Valérian Morais
Malika Rinsoz

Au grade de Sergent

François-Xavier Obert

Au grade de Sergent-Chef

Sébastien Culand
Thierry Francfort
Vincent Lavanchy
Laurent Marche

Au grade de Fourrier

Johanne Raemy

Au grade d'Adjudant sous-officier

Anthony Mottaz

Au grade de Lieutenant

Stéphane Chevalier
Michaël Dumas

Au grade de Premier-lieutenant

Frédéric Bovey
Yvan Delessert

Au grade de Capitaine

Etienne Barmes
Marc-Olivier Glur
Philippe Martin
Benjamin Schlaefli

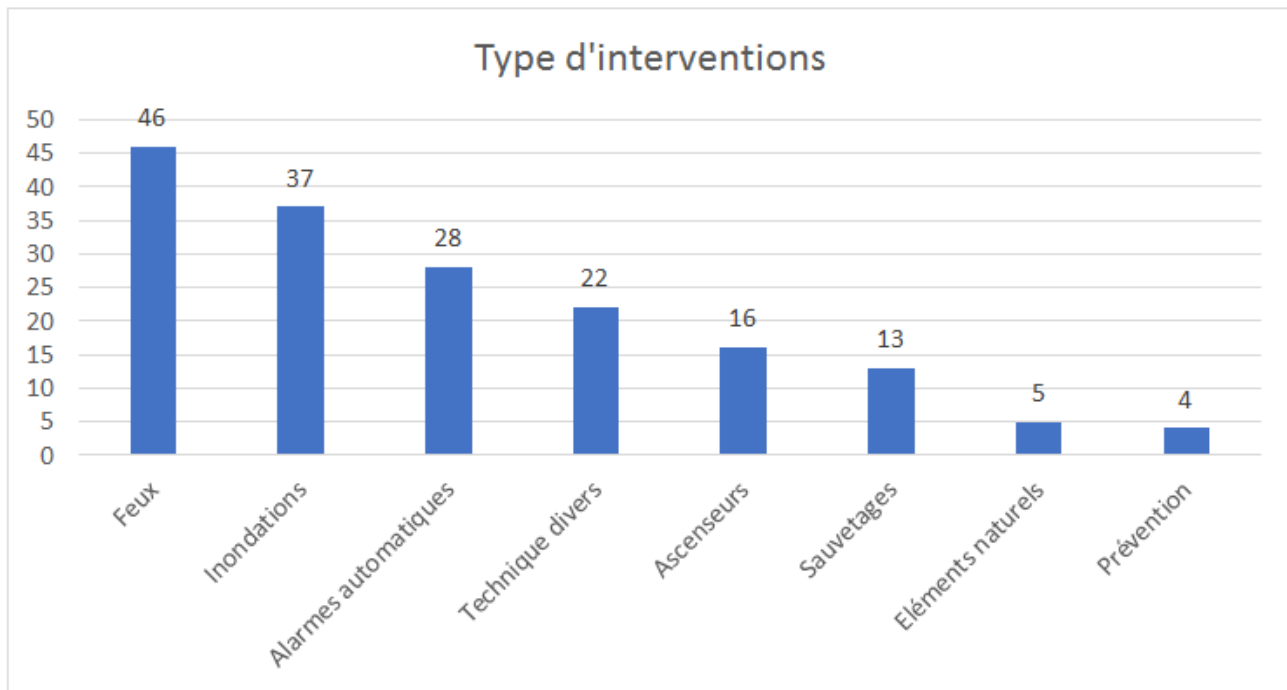


Image SDIS

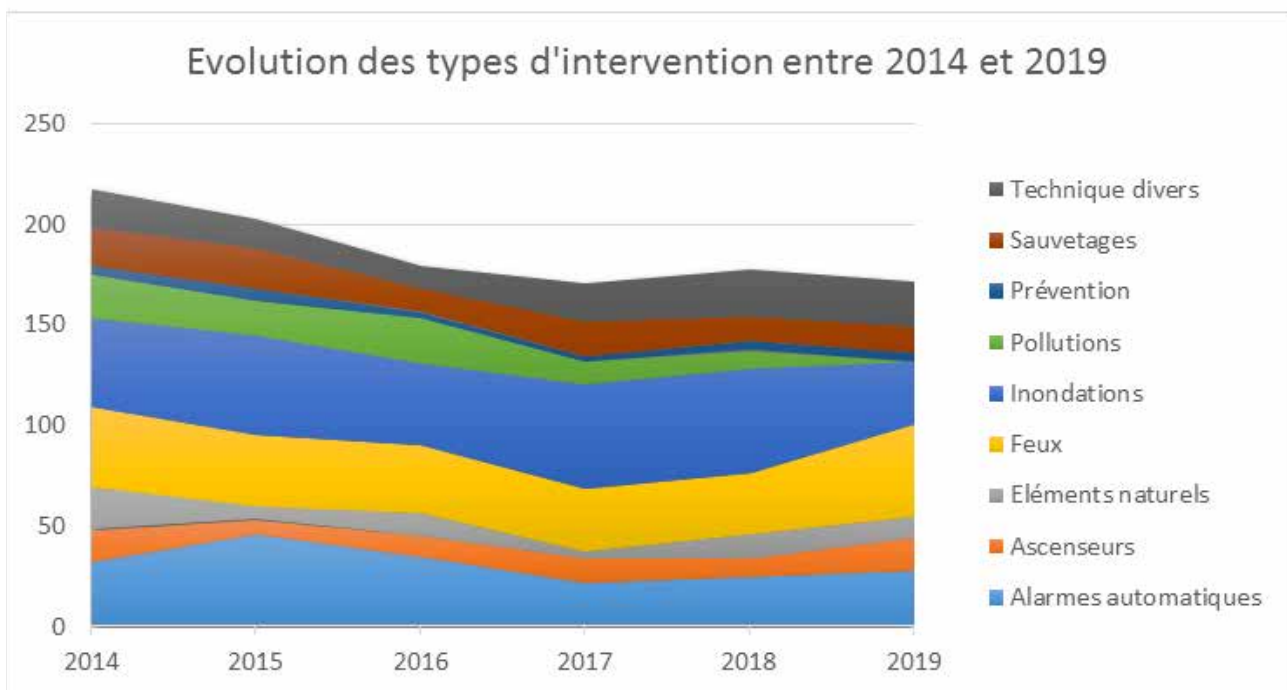
ACTIVITÉS

Interventions

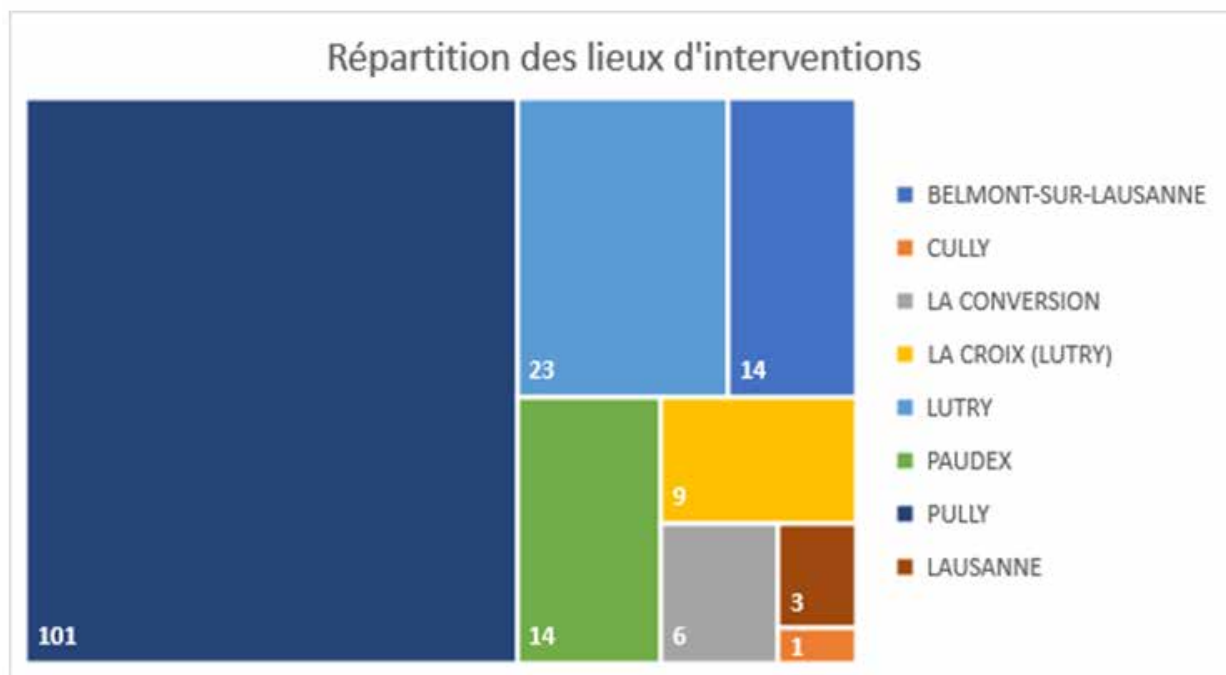
Le SDIS est intervenu à 171 reprises en 2019. La répartition de ces interventions est illustrée dans le graphique ci-dessous.



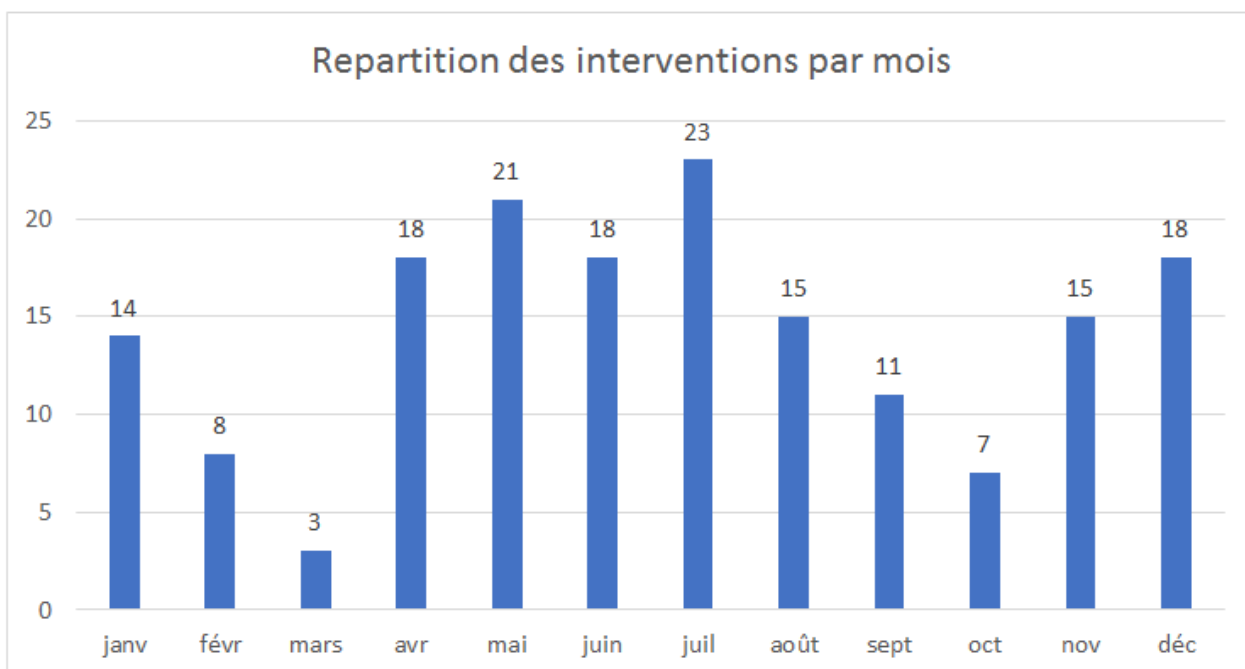
Le nombre d'intervention est relativement stable si on le compare aux trois dernières années. En revanche, les interventions pour feu ont été plus importantes que les années précédentes.



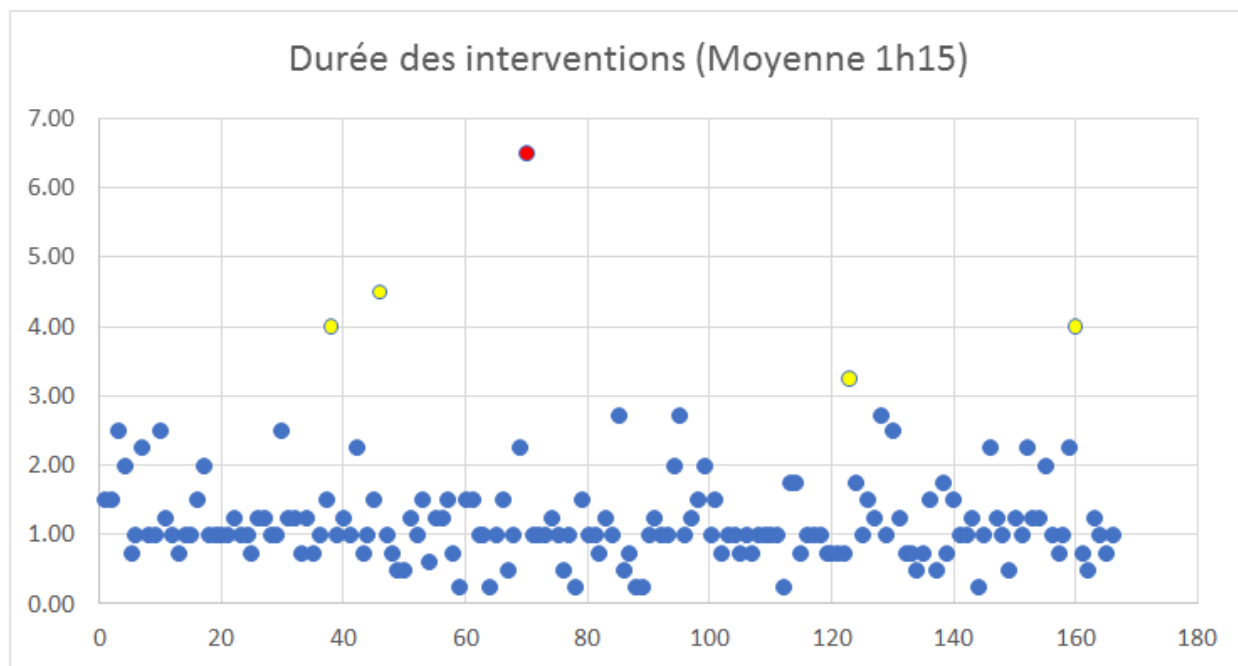
Le SDIS est intervenu le plus souvent à Pully, ce qui est logique au vu du bassin de population couvert. Le service a eu la chance de venir en renfort à leurs collègues du SDIS Cœur de Lavaux et du SPSL, à une et à trois reprises respectivement.



Le nombre d'interventions a été très irrégulier au cours de l'année. Bien qu'il soit difficile d'en expliquer les raisons, nous pouvons relever que le mois de juillet a été particulièrement soutenu et que le mois de mars a battu le record du plus petit nombre d'interventions.



Le SDIS note également que les interventions ont une durée relativement courte (moyenne de 1 h 15 minutes.). Une intervention est atypique (en rouge), il s'agit d'une intervention avec de multiples engagements, suite aux orages du 15 juin. Quelques interventions sortent du lot (en jaune), il s'agit essentiellement d'inondations importantes qui ont nécessité des engagements de plus longue durée ou avec plus d'intervenants.



Gardes et représentations

Le SDIS a été engagé sur plusieurs événements afin d'assurer la sécurité feu ou la circulation, notamment lors de :

- la course à travers Pully ;
- les festivités du 1er août dans nos quatre communes ;
- le cortège de la Fêtes des Vendanges à Lutry ;
- le match de football opposant le FC Pully au FC Bâle ;
- le marathon de Lausanne.

Ces gardes sont des services commandés par les communes, conformément au Règlement du SDIS.

Au surplus, le SDIS a prêté main-forte aux SDIS Cœur de Lavaux et Riviera en leur mettant à disposition du personnel pour assurer les gardes suivantes :

- le cortège du 100ème anniversaire de la FVJC à Savigny ;
- la Fête des Vignerons à Vevey.

Finalement, le SDIS a pu présenter ses activités, son personnel, ses véhicules et son matériel lors des événements suivants :

- journées portes ouvertes sur les trois sites à l'occasion du 150ème anniversaire de la Fédération Suisse des Sapeur-Pompiers ;
- passeport Vacances de la région lausannoise ;
- Pully 4 Kids.

Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

C'est à Chésereux que se sont tenus les traditionnels assemblées générales et concours de la FVSP les 3 et 4 mai derniers. Comme à l'accoutumée, le SDIS était bien représenté et ce, dans de nombreuses disciplines de concours.

Moto pompe traditionnelle - Groupe C

Équipe Dumas M. - Bezençon D. - Chronakis N. - Desaulles E. - Gertsch G. - Gertsch J. - Legrand J. - 1ère place avec mention très bien et félicitations du jury

Tonne pompe - Groupe A

Équipe Aeschlimann M. - Dominguez G. - Georges A. - Lauper A. - Mateos G. - 6ème place

Gymkhana 41 ans et plus

Équipe Gertsch G. et Gertsch J. - 5ème place

Équipe Gerber D. et Glur M.-O. - 10ème place

Gymkhana 31 à 40 ans

Équipe Bezençon D. et Legrand J. - 11ème place

Gymkhana 30 ans et moins

Équipe Chronakis N. et Dumas M. - 9ème place

Équipe Chronakis N. et Gertsch G. - 15ème place



Moto pompe traditionnelle - Groupe C
1ère place avec mention très bien et félicitations du jury

FORMATION

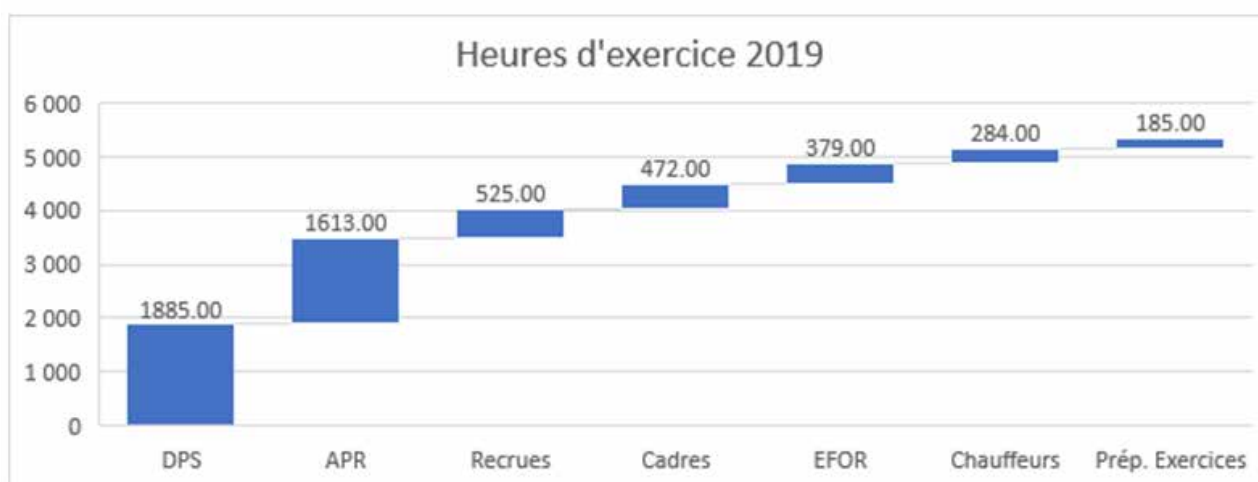
Formation interne - Exercices

La planification des exercices se fait en tenant compte de plusieurs contraintes qui sont imposées par des lois ou règlements. Ainsi, chaque pompier doit faire un minimum d'heures d'exercice en fonction de ses spécialisations, son grade ou sa fonction.

La composition même du SIDS, avec trois sites opérationnels, apporte une contrainte supplémentaire de poids. Nos trois organes d'intervention peuvent être amenés à travailler ensemble en fonction des interventions. Afin de s'y préparer, nous avons intégré des exercices en commun dans la planification annuelle. Ces exercices sont très complexes à organiser du fait du grand nombre de participants et des moyens à disposition.

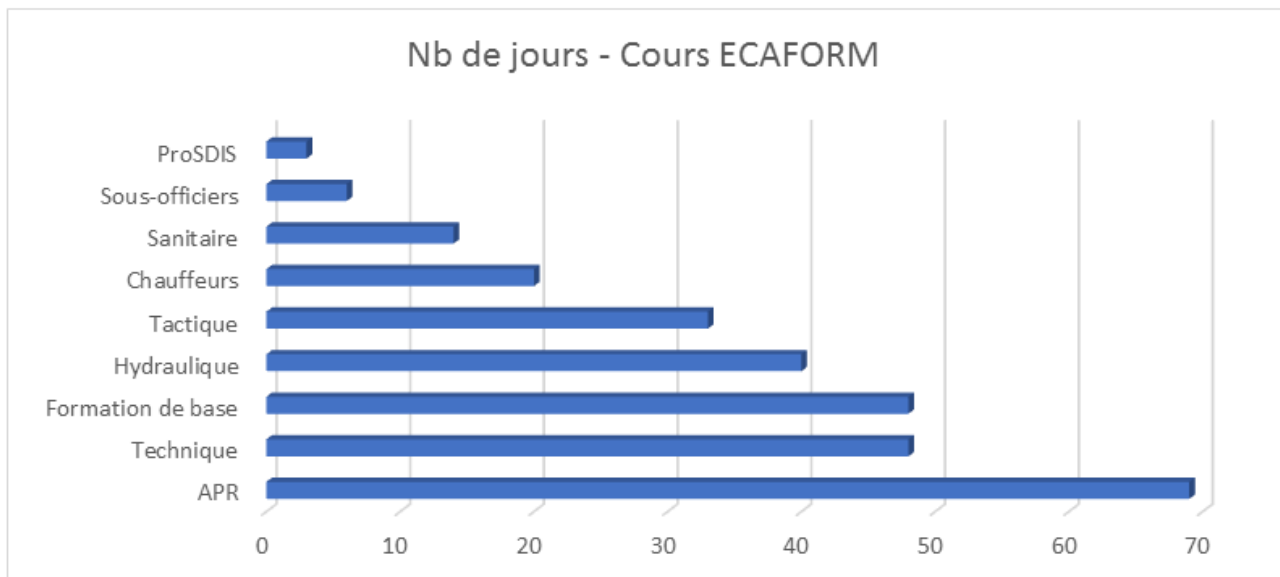
Fort de sa longue expérience et dans un souci d'optimiser au mieux l'investissement de nos sapeurs-pompiers, le Cap Yves Schlienger, a établi un planning annuel 2019 réparti sur 114 soirées et 2 samedis matin. Le personnel a, quant à lui, été réparti dans 30 groupes différents en fonction des spécialisations, grades, fonctions et sites d'affectation.

Les membres du SDIS ont participé à 5343 heures d'exercices internes réparties comme présenté ci-dessous.



Formation externe - Cours ECAFORM

Les membres du SDIS ont participé en 2019 à 281 journées de cours organisées par l'ECA, réparties dans les différents modules comme illustré dans le graphique suivant.



Formation externe – cours d'instructeur fédéral.

Le SDIS a la chance d'être un des SDIS du canton de Vaud comptant le plus grand nombre d'instructeurs fédéraux. Néanmoins, le service continue de soutenir les candidatures des sapeurs motivés à s'investir dans la formation menant à cette spécialisation. C'est le cas du Sergent-Chef Marc Chauvet qui a obtenu, en mai, le titre d'instructeur fédéral, au terme de plusieurs semaines de travail et d'apprentissage organisées par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers.

Ainsi, au 31.12.19, le SDIS Ouest-Lavaux comptait huit instructeurs fédéraux dans ses rangs :

- Maj Sébastien Baehler
- Cap Etienne Barmes
- Cap Eric Bezençon
- Cap Sébastien Cornuz
- Cap Benjamin Schlaefli
- Cap Yves Schlienger
- Lt Christian Borer
- Sgt Chef Marc Chauvet

Ces instructeurs fonctionnent régulièrement en tant que chef de classe lors des cours cantonaux.

PROJETS

Technique

L'activité du groupe technique se concentre sur les divers moyens permettant de gagner du temps lorsqu'un sinistre survient et d'apporter des supports à la conduite d'intervention. Ses quatre membres ont œuvré dans les domaines décrits ci-dessous.

La migration des tubes à clé sur un système électronique se poursuit au gré des actions des propriétaires et des communes. Sur un total de 374 tubes à clé (329 au 01.01.2019), 31% sont modernisés (16% au 01.01.2019). Ce sont principalement des bâtiments communaux et des sites sous détection incendie. Ces nouveaux accès profitent désormais également à certains partenaires (Police Est-Lausannois et ambulances SPSL). En parallèle, le contrôle des tubes existants et des clés contenues demeure un effort permanent du groupe technique.



Contrôle des tubes à clés



Contrôle des tubes à clés

Le SDIS a également créé 12 nouveaux dossiers d'intervention liés à des bâtiments particuliers ou à risque et mis à jour 8 autres, sur un total de près d'une centaine de dossiers.

Depuis 2015 avec l'adoption de nouvelles directives par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), les architectes et spécialistes incendie consultent de plus en plus fréquemment le service sur les accès pompiers lors de l'élaboration de projets de construction ou de rénovation. Ainsi, en 2019, ce sont 37 projets et plans pour lesquels le SDIS a pris position, ceci en collaboration avec les bureaux techniques communaux.

Sur le volet des projets, le guichet cartographique SIGIP intègre depuis l'été 2019 le thème SDIS qui profite aux chefs d'intervention lors d'opérations. Celui-ci intègre notamment les emplacements des tubes à clés et les dossiers d'intervention complets. Il est voué à évoluer et intégrer de plus en plus de données, toujours dans le but de faciliter la formation, la planification et surtout l'intervention.

Matériel

Cette année, l'ECA a mis à disposition du SDIS une cellule « barrages ». Transportable dans les TPM du SDIS, elle s'ajoute aux autres cellules « éclairage » et « inondations ».

Comme son nom l'indique, elle contient différents types de barrages souples et rigides permettant de dévier de grandes quantités d'eau lors d'intempéries ou de ruptures de canalisation.

À la suite des multiples interventions durant les violents orages de l'été dernier, le SDIS a fait l'acquisition d'une pompe à haut débit.

Du fait de sa puissance et son évacuation de 150 mm de diamètre, elle garantit un débit de 2500 l/min jusqu'à une profondeur de 14 m. A titre de comparaison, les pompes à immersion usuelles ont un débit compris 360 et 570 l/min. Elle permettra donc une réponse plus adaptée lors d'inondations importantes de caves ou d'autres locaux souterrains.



Nouvelle cellule « barrages »



Pompe à haut débit

Véhicules

2019 a vu le parc véhicule du SDIS évoluer. En effet, il y a eu l'acquisition d'un nouveau véhicule léger, le VW Transporter 6.1, en remplacement de deux véhicules matériels plus anciens qui commençaient à présenter des signes de fatigue. Ce nouveau véhicule, stationné sur le site de Belmont, permet de transporter six personnes dans sa cabine et du matériel sur un pont bâché.



Nouveau véhicule matériel, Lavo 350

Locaux

Un des projets 2019 a été la centralisation du matériel de protection respiratoire (PR) et la mise en place d'un local commun de nettoyage et de contrôle pour le SDIS. Jusqu'à présent chaque site disposait d'un petit local qui n'était plus adapté aux normes d'hygiène en vigueur. Le choix s'est porté sur le site de Lutry car il dispose de volumes adaptés dans des infrastructures existantes ainsi que d'un compresseur pour le remplissage des bouteilles d'air comprimé.



Nouveau local de nettoyage des APR à Lutry

Les travaux ont consisté d'une part à la création d'un local dédié au nettoyage des masques - phase durant laquelle le SDIS a collaboré avec différentes entreprises locales. D'autre part, le local déjà existant, dédié au contrôle des appareils de protection respiratoire (APR), a vu son emménagement optimisé et ses installations d'air comprimé remises aux normes.



Réaménagement du local de contrôle des APR

À la suite de l'arrivée d'un deuxième vélo d'entraînement fourni par l'ECA, la mezzanine du site de Lutry a été aménagée afin que les porteurs d'APR puissent s'entraîner pour le test physique annuel. Cette zone est à disposition depuis le mois de juin.



Vélos d'entraînement installés sur la mezzanine

CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lutry

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2019 - Préavis municipal no 1271/ 2020
- vu le rapport de la Commission de gestion

décide

- d'approuver le rapport de gestion la Municipalité pour l'exercice 2019
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019

Adopté en séance de Municipalité du 9 mars 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

Charles Monod

Denys Galley

